

Coordonné et édité par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, cet ouvrage présente, pour l'année 2020, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française. Il est établi en application du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française – modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 –, par la Commission d'enrichissement de la langue française, à partir de la synthèse des bilans d'activités des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française qui animent des groupes d'experts dans leurs ministères. Il rend compte de la production des termes, expressions et définitions que cette Commission a publiés au *Journal officiel* en 2020 ainsi que de leur diffusion et emploi.

FranceTerme.culture.fr

en ligne et sur application mobile

Découvrez plus de 8 500 termes
pour désigner en français des innovations
et des notions nouvelles

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes
dès leur parution au *Journal officiel*
Suggeriez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de FranceTerme



Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

6, rue des Pyramides, 75001 Paris
Téléphone: 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie: 33 (0)1 40 15 36 37
Courriel: terminologie.dgflf@culture.gouv.fr
Internet: www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/
Langue-française-et-langues-de-France
twitter.com/languesFR

ISBN imprimé: 978-2-11-155921-9 – ISSN imprimé: 2554-5388
ISBN en ligne: 978-2-11-155922-6 – ISSN en ligne: 2551-0312



Rapport annuel 2020 de la Commission d'enrichissement de la langue française



Rapport annuel —2020

de la Commission
d'enrichissement
de la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Premier Ministre

Ministère de la Culture

Rapport annuel —2020

de la Commission
d'enrichissement
de la langue française

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Sommaire

7 Introduction

9 Les acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française

9 La Commission d'enrichissement de la langue française

10 Un réseau d'experts qui couvre 14 ministères

11 Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

12 Composition des groupes d'experts ou « collèges »

12 Membres de droit

12 Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

13 Personnalités qualifiées

14 Domaines de compétence

14 La vie des collèges en 2020

15 La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

16 Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

17 Expertise terminologique

18 Les partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française

18 L'Académie française

18 L'Académie des sciences

18 Les organismes des autres pays francophones

19 Les équipes universitaires de terminologie

19 L'Association française de normalisation (AFNOR)

20 Méthode et travaux

20 Les bases du travail terminologique

20 Les critères retenus pour le choix des termes

21 Les définitions

21 Les recommandations d'usage

21 Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

22 Terminologie et normalisation

23 Le repérage des termes par les groupes d'experts

23 Approche fondée sur la veille

26 Actualité immédiate ou termes isolés

26 Approche systématique

26 Approche rétrospective

27 La concertation

27 Concertation entre groupes d'experts

28 Consultation d'experts extérieurs au dispositif

29 Concertation avec les services

- 29 Le travail des experts en réunion
 - 30 La consultation des partenaires
 - 30 La consultation dans les langues romanes
- 30 L'examen par la Commission d'enrichissement
 - 30 Les termes soumis à la Commission d'enrichissement
 - 31 Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF
 - 31 L'étude préparatoire du groupe de travail
 - 32 Les séances plénières de la Commission d'enrichissement
- 35 La validation par l'Académie française
- 37 Le second examen
- 37 La validation par le ministre concerné
- 38 Analyse de termes étudiés et publiés en 2020
 - 38 Des néologismes de forme
 - 38 Des néologismes sémantiques
 - 39 Des néologismes respectant la morphosyntaxe du français
 - 39 Des néologismes transparents
 - 41 Des néologismes répondant à un besoin avéré
 - 41 Un terme anglais, plusieurs possibilités en français
 - 41 Des termes sans équivalent étranger
 - 42 Le dialogue terminologique en francophonie

46 La diffusion des termes nouveaux

- 46 La publication au *Journal officiel*
- 47 FranceTerme
 - 47 Le site
 - 47 Une base de données terminologiques de référence
 - 48 Une boîte à outils pour les experts
 - 48 Le dialogue avec les internautes
 - 48 La boîte à idées : une contribution indéniable à la veille
 - 52 Le courrier : des questions de terminologie et de langue
- 52 La publication de vocabulaires thématiques
- 53 Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public
 - 53 La diffusion par les collègues
 - 57 La diffusion par la DGLFLF
 - 57 Les communiqués et les clins d'œil
 - 59 La lettre d'information La Langue s'enrichit
 - 61 L'animation de FranceTerme
 - 62 Les réseaux sociaux
 - 62 Les interventions en public et les participations aux conférences
 - 63 Les rendez-vous dans les médias
- 64 La diffusion des publications imprimées

65 Conclusion

67 Annexes 2020

69 A – Le dispositif

- 69 A.1 Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015
- 71 A.2 Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2020
- 72 A.3 Liste des collègues au 31 décembre 2020
- 74 A.4 Liste des membres des collègues au 31 décembre 2020
- 90 A.5 Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
- 92 A.6 La procédure

93 B – Les outils

- 93 B.1 Étapes du processus d'enrichissement – Extrait du *Guide des bonnes pratiques*
- 100 B.2 Veille terminologique – Extrait de *FranceTerme, Mode d'emploi*

102 C – Les travaux

- 102 C.1 Calendrier général au 31 décembre 2020
- 107 C.2 Calendrier des réunions en 2020
- 108 C.3 Publications 2020 (extraits du *Journal officiel*):
 - 108 vocabulaire du sport (JO du 10 janvier 2020)
 - 111 vocabulaire de la santé (JO du 16 janvier 2020)
 - 114 vocabulaire des télécommunications (JO du 22 janvier 2020)
 - 118 vocabulaire de la chimie et des matériaux (JO du 28 janvier 2020)
 - 121 vocabulaire du pétrole et du gaz (JO du 20 mai 2020)
 - 124 vocabulaire de l'aménagement, de l'habitat et de la mobilité (JO du 21 mai 2020)
 - 127 vocabulaire de la culture: édition, médias et mode (JO du 23 mai 2020)
 - 131 recommandation sur les équivalents français à donner au terme *podcast* et à ses dérivés (JO du 23 mai 2020)
 - 132 vocabulaire de l'automobile (JO du 3 juin 2020)
 - 135 vocabulaire de l'ingénierie nucléaire (JO du 2 septembre 2020)
 - 145 vocabulaire des relations internationales (JO du 15 septembre 2020)
 - 148 vocabulaire de la spatiologie et de l'astronomie (JO du 26 septembre 2020)
 - 154 vocabulaire de la défense (JO du 11 décembre 2020)
 - 157 vocabulaire de la santé (JO du 11 décembre 2020)

160 D – La diffusion

- 160 D.1 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2020
- 163 D.2 La diffusion des publications terminologiques en 2020

Introduction

La Commission d'enrichissement de la langue française, placée sous l'autorité du Premier ministre et présidée par M. Frédéric Vitoux, de l'Académie française, présente, pour l'année 2020, le bilan des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française, dont elle a la responsabilité.

Ce dispositif interministériel et interinstitutionnel, institué par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par le décret du 25 mars 2015, est l'un des instruments d'une politique linguistique qui vise à garantir l'emploi du français dans les diverses circonstances de la vie citoyenne. Il met à la disposition des services de l'État comme des acteurs économiques un vocabulaire français adapté aux besoins d'une communication claire et accessible au plus grand nombre. En plus de faciliter l'accès aux savoirs scientifiques et techniques, le dispositif d'enrichissement de la langue française rappelle à un large public l'importance de disposer d'un vocabulaire français, et d'en user afin de préserver la fonctionnalité de notre langue.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française a poursuivi ses travaux de définition et de choix de termes de référence dans des circonstances exceptionnelles. La pandémie de COVID-19 a été à l'origine d'un déferlement de termes scientifiques et techniques dans la vie quotidienne des Françaises et des Français. Il s'agissait très largement de termes connus des seuls spécialistes – biologistes, épidémiologistes, médecins principalement – et absents des dictionnaires de français courant, faisant irruption dans les médias comme dans les conversations quotidiennes sans que les locuteurs en connaissent précisément le sens. Ce phénomène souligne combien il est nécessaire de disposer de ressources terminologiques de qualité, avec des définitions précises, justes scientifiquement mais compréhensibles par le plus grand nombre.

Les experts du dispositif ont donc adapté leur veille et leurs travaux terminologiques au contexte de la pandémie. Et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France a revu son programme de publication pour répondre au besoin de nos concitoyens en matière d'information médicale fiable et de confiance dans les médias. Ainsi, elle a diffusé dès avril les nouvelles brochures *Quelques termes de santé* et *Quelques termes de l'information et de la désinformation*, avant de rééditer le *Vocabulaire de la santé et de la médecine*, en même temps qu'un nouveau dépliant *Crise sanitaire, le dire en français*.

L'année 2020 a aussi été marquée par l'émergence de nouveaux mots et notions, difficiles à cerner et à l'existence souvent éphémère. Ainsi, si l'anglicisme *infodemics*, en français infodémie, dont l'invention est attribuée à un responsable de l'Organisation mondiale de la santé, a été décrit par certains comme un simple excès d'informations, d'autres y ont vu une épidémie d'infox sur la pandémie, et le sens exact reste à ce jour indéterminé. L'emploi de ce néologisme obscur semble s'essouffler et son extinction est possible. Autre exemple avec l'apparition et la succession au fil des semaines des quatorzaines, dizaines, huitaines ou septaines, accompagnant l'évolution des connaissances sur la fenêtre de transmission du virus. Finalement, c'est le mot quarantaine, signifiant « isolement de durée variable imposé à des personnes contagieuses ou supposées contagieuses », qui a repris le dessus.

La fragilité de ces phénomènes néologiques rappelle que la terminologie, qui est une discipline exigeante reposant sur l'expertise, la précision et l'observation de l'usage, se pratique difficilement dans l'urgence et sans un solide processus de normalisation tel que celui du dispositif d'enrichissement de la langue française.

La terminologie et la néologie des sciences et des techniques en français ne peuvent exister et se développer indépendamment de la langue française que nos concitoyens pratiquent au quotidien. Comment aborder le bilan des travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française sans évoquer la disparition de trois personnalités, trois grands témoins et acteurs de cette frontière où se mêlent langues de spécialités et langue générale ?

L'académicien Marc Fumaroli, qui présida la Commission de 2006 à 2016, est décédé le 24 juin. Essayiste et historien de la littérature, il avait mis son engagement passionné pour la langue française au service des vocabulaires spécialisés. Faisant montre d'un étonnement constant dans le dialogue avec les scientifiques permettant de restituer les notions les plus complexes dans une langue claire, précise et accessible, Marc Fumaroli incarnait l'esprit de vulgarisation du dispositif.

Alain Rey, lexicographe et linguiste, qui a siégé à la Commission d'enrichissement de la langue française durant près de 20 ans, témoignait de la perméabilité entre terminologie et lexicographie, de ce va-et-vient permanent des mots entre langue générale et vocabulaires spécialisés. Il nous rappelait que les termes scientifiques et techniques ne sont que des mots soustraits au français courant pour prendre une signification spécifique dans un domaine. Et ces termes redeviennent mots dans les dictionnaires de langue générale lorsque la technique devient commune. L'immense savoir d'Alain Rey était donc un atout essentiel au moment de choisir le terme le plus approprié et le plus parlant pour tout francophone.

Si le professeur Jean-François Sablayrolles n'a pas participé à la Commission d'enrichissement de la langue française, ses travaux de classification des néologismes et la revue *Neologica* qu'il a cofondée en 2007 sont essentiels à la terminologie et au dispositif. La néologie n'est pas seulement la science des mots nouveaux du quotidien, elle doit énormément aux milliers de termes et de sens nouveaux sans cesse forgés dans les entreprises, les usines ou les laboratoires. L'œuvre scientifique de Jean-François Sablayrolles nous remémore qu'un terme technique nouveau, un mot ou un assemblage de mots, est un néologisme.

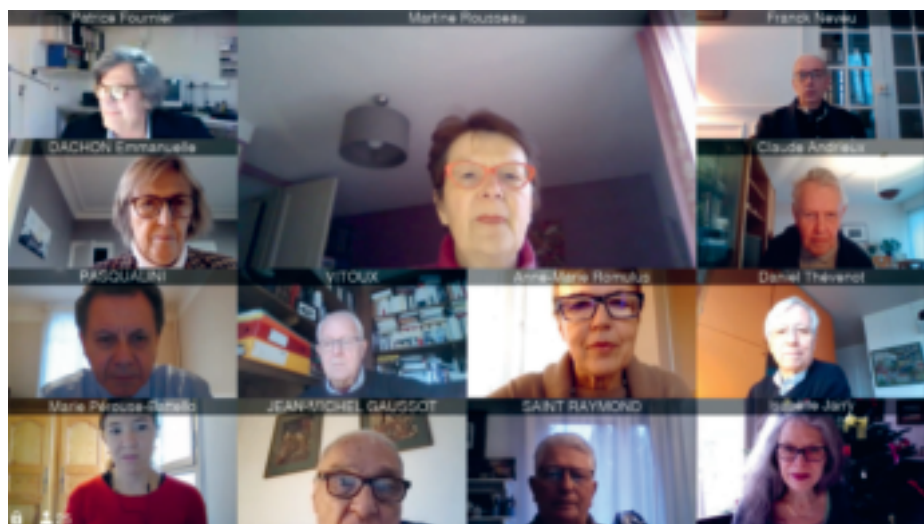
La Commission d'enrichissement de la langue française et ses 19 groupes d'experts ont défini, nommé et recommandé en 2020 plus de 200 néologismes techniques, dont certains deviendront probablement des mots courants de la langue française.

Les acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Commission d'enrichissement de la langue française

Placée auprès du Premier ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) est la clé de voûte du dispositif interministériel. Sa mission est «de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme» (art. 1¹). Elle est responsable de la publication au *Journal officiel* de toutes les listes de termes qu'elle a examinées et validées.

En 2020, la Commission d'enrichissement de la langue française est composée de 19 membres : son président, Frédéric Vitoux, de l'Académie française, six membres de droit dont le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des deux Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le délégué général à la langue française et aux langues de France, le représentant de l'Organisation internationale de la francophonie, le président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, le président de l'AFNOR, et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture sur proposition des ministres et des autorités désignés



Séance du 16 décembre 2020 : Patrice Fournier, Emmanuelle d'Achon, Martine Rousseau, Franck Neveu, Claude Andrieux, Jean-Mathieu Pasqualini, Frédéric Vitoux, Anne-Marie Romulus, Daniel Thévenot, Marie Pérouse-Battello, Jean-Michel Gaussot, Philippe Saint Raymond, Isabelle Jarry

1. Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015. (Voir *Annexe A.1.*)

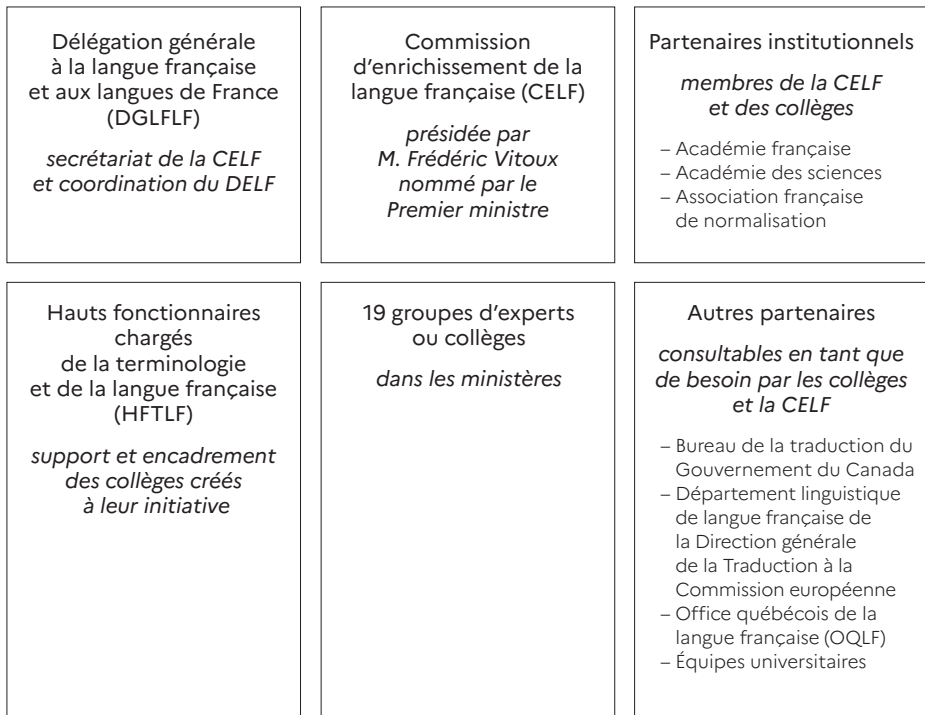
par le décret modificatif du 25 mars 2015. Elle respecte le principe de la parité entre les hommes et les femmes.

La Commission, ayant d'une certaine façon la fonction de banc d'essai avant publication officielle, est composée de personnalités susceptibles de dialoguer avec les experts et de se mettre dans la position du néophyte. Les douze personnalités qualifiées désignées pour intégrer la Commission ont donc des profils divers : deux ambassadeurs, une avocate générale, une correctrice-réviseuse, une inspectrice générale de physique-chimie, un ingénieur général des mines, un éditeur et journaliste scientifique, des professeurs de lettres et de lettres classiques, une physicienne, une romancière (voir la liste nominative des membres de la Commission en *Annexe A.2*).

Un réseau d'experts qui couvre 14 ministères

La Commission d'enrichissement s'appuie avant tout sur un réseau couvrant 14 ministères et organisé en 19 groupes d'experts supervisés par 11 hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française (HFTLF).

Le dispositif d'enrichissement de la langue française (DELFL)



Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Dans chaque ministère, le haut fonctionnaire est l'interlocuteur privilégié et le relais du délégué général à la langue française et aux langues de France auprès des services. Il est chargé de l'ensemble des questions liées à l'emploi et à la promotion de la langue française dans son administration (art. 5).

Nommé par arrêté du ministre concerné, le HFTLF a une fonction de référent au sein du ministère: interlocuteur attitré des services, soit en étant saisi par eux, soit en les saisissant, il fait remonter les besoins terminologiques à la Commission d'enrichissement. Il a pour mission d'identifier les experts, de les proposer à la désignation du délégué, et de coordonner leur travail dans le cadre de groupes ministériels. Il participe aux réunions des groupes d'experts dans les domaines relevant de son ministère ainsi qu'aux réunions de la Commission d'enrichissement au cours desquelles les listes de ses groupes d'experts sont étudiées: il est donc la voix de son ministère au sein du dispositif. Il établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence; les bilans des groupes d'experts établis par les HFTLF forment la base du présent rapport.

En 2020, le corps des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française a fait l'objet d'un large mouvement:

- au ministère de l'Intérieur, M^{me} Laurence Giovacchini a été nommée par arrêté le 25 février 2020, mettant un terme à une très longue vacance;
- au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Denis Feigner a été nommé par arrêté le 16 juin 2020, prenant la suite de M. Georges Beisson;
- aux ministères chargés tant des Solidarités et de la Santé que du Travail, de l'Emploi, et de l'Insertion, M^{me} Isabelle Reynier a été nommée par arrêté le 28 juillet 2020, après une vacance de quelques mois;
- au ministère de la Justice, M^{me} Catherine Pignon, secrétaire générale du ministère, a été nommée par arrêté le 28 septembre 2020, en remplacement de M^{me} Véronique Malbec;
- au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Matthieu Peyraud a été nommé par arrêté le 6 novembre 2020, en remplacement de M^{me} Laurence Auer.

Chaque ministre charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour assurer la logistique et le secrétariat du ou des groupes d'experts, mais aussi pour veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi dans son administration et dans les milieux professionnels concernés.

L'action des hauts fonctionnaires pour doter les groupes d'experts de moyens matériels et techniques adéquats est déterminante pour la bonne marche des travaux, en toute circonstance. La pandémie de COVID-19 a montré que certains groupes d'experts étaient mieux armés que d'autres pour poursuivre leur activité.

Au ministère de la Culture, en avril, la mise à disposition d'un système d'audio et de visioconférence robuste a bénéficié à la Commission d'enrichissement de la langue française et à de très nombreux groupes d'experts.

Au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, l'existence en extranet d'une plateforme de travail en direct et collectif (traitement de texte notamment) et d'archivage des documents, jusqu'alors peu utilisée, a été essentielle pour la poursuite des travaux après le déclenchement du premier confinement.

Au ministère de la Justice, l'adjoint de la haute fonctionnaire s'est attaché à trouver un outil numérique facile d'emploi et de prise en main, permettant de travailler efficacement en évitant les interactions physiques. Il a retenu la plateforme collaborative Resana, développée récemment et destinée principalement aux agents de l'État, qui offre un espace

complet pour le stockage, le partage et la coédition de documents, mais pour aussi le travail en équipe. Cet espace administré et animé par l'adjoint de la HFTLF est ouvert à la fois aux agents du ministère et aux personnes extérieures, et permet donc la contribution de tous, à distance, dans l'intervalle des séances de travail en visioconférence.

Le haut fonctionnaire est aussi un porte-parole pour l'emploi du français dans son administration. Au ministère des Armées, par exemple, le haut fonctionnaire a largement diffusé au personnel affecté hors de France ou inséré dans des États-majors ou organismes militaires multinationaux une lettre de rappel traitant de l'emploi et de l'usage de la langue française à l'occasion de réunions, de présentations ou de colloques en milieu international.

(Voir la liste des coordonnées des hauts fonctionnaires en *Annexe A.5*.)

Composition des groupes d'experts ou « collèges »

Si la Commission d'enrichissement de la langue française est composée de membres non spécialistes représentant la société civile, les collèges réunissent en revanche, autour d'un président, des spécialistes d'un domaine spécifique. Ce président, nommé sur proposition du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, est le plus souvent choisi parmi les experts. Chargé d'animer les réunions, il transmet les listes de vocabulaire constituées par son groupe d'experts à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et à la CELF.

Au sein d'un groupe d'experts, on distingue trois types de participants : des membres de droit, des représentants des services de l'administration, et des personnalités qualifiées choisies pour leur compétence (voir la liste nominative des membres des collèges en *Annexe A.4*).

Membres de droit

Les membres de droit des groupes d'experts sont des représentants des principales instances membres de droit ou partenaires de la Commission d'enrichissement : le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant appartenant à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue ; le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française ; un représentant de l'Académie française, appartenant au Service du Dictionnaire de l'institution ; un représentant de l'Académie des sciences ; un représentant d'organisme de normalisation ; un représentant de l'équipe universitaire chargée des études documentaires pour le groupe d'experts.

Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

Les hauts fonctionnaires s'emploient à obtenir l'indispensable participation des services de leur administration aux groupes d'experts pour que les besoins de cette dernière en matière de néologie soient bien pris en compte.

Le nouveau haut fonctionnaire au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, nommé en cours d'année, s'est attelé au renforcement de la composition du collège, la représentation institutionnelle des directions d'administration centrale du ministère, comme de certains opérateurs, restant dans certains cas encore quelque peu théorique. Le HFTLF, de concert avec le président du collège, s'attache à renouveler le collège que plusieurs membres ont ou vont devoir quitter du fait de leur départ de l'administration. C'est notamment le cas des représentantes du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), M^{mes} Claire Gaudot et Francine Randi, dont l'engagement et les contributions aux travaux du collège ont été particulièrement appréciées. À cette fin, un projet de lettre de sollicitation formelle des directions et des opérateurs a été présenté à la signature de la secrétaire générale du ministère.

Les directions et services ministériels, institutions et organismes professionnels représentés au collège Énergie nucléaire : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), Assystem, Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Autorité de sûreté nucléaire défense (ASND), Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Forum nucléaire suisse, Framatome, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), ITER, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ministère de la Transition écologique, Orano, Société française d'énergie nucléaire (SFEN), Zenon Research.

Personnalités qualifiées

Les personnalités qualifiées sont principalement des professionnels du secteur, qui sont tous au plus près de l'innovation (experts, chercheurs, représentants d'entreprises et d'organisations diverses), ainsi que des journalistes spécialisés et des spécialistes de la langue (linguistes, terminologues, traducteurs). Elles ont acquis leurs compétences ou exercent leurs fonctions au sein d'organismes publics ou privés, d'universités ou d'entreprises les plus variés.

Si ces personnalités participent aux travaux des collèges de manière permanente, d'autres peuvent être conviées ponctuellement pour éclairer l'assemblée sur un point technique particulier.

À titre d'exemple, le collège Relations internationales compte parmi ses personnalités qualifiées M. Ange Bizet (ancien enseignant), M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot), M. François Gauthier (ancien ambassadeur), M. Renaud Girard (journaliste, chroniqueur international au Figaro), M^{me} Nicole Gnesotto (professeure au Conservatoire national des arts et métiers), M. Éric de la Moussaye (ancien ambassadeur, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile), M^{me} Hélène Rivoal Mateescu (traductrice, précédemment à l'AFNOR), M. Philippe Sainteny (ancien directeur de l'information à RFI) et M^{me} Marie-Josée de Saint-Robert (précédemment cheffe du service linguistique de l'ONU à Genève).

M. Franck Neveu, nommé à l'automne président du collège Éducation et Enseignement supérieur, s'est immédiatement préoccupé d'en élargir la composition avec le soutien du haut fonctionnaire. Plusieurs universitaires ont donc rejoint les experts et vont ainsi contribuer à la veille et à la diffusion des termes recommandés dans un secteur où les innovations, nombreuses, se disent trop souvent en anglais. Il s'agit de M. Jean-Michel Besnier, professeur de philosophie, de M^{me} Hélène Biau, maîtresse de conférences en linguistique médiévale et philologie romane, de M. Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone et directeur du Centre international d'études francophones, de M^{me} Sylvie Monjean-Decaudin, professeure de la filière langues étrangères appliquées et juriste linguiste, de M. Sami Mustapha, doyen de la Faculté de mathématiques de l'Université Pierre et Marie Curie, et de M. Jean Szymowicz, professeur des universités et linguiste.

Le collège du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation prévoit de s'assurer la coopération ponctuelle d'experts (chercheurs ou spécialistes) sur des thèmes – ou des termes – en voie, ou en cours, d'examen. Il se propose également d'étudier dans un état d'esprit favorable les propositions de coopération adressées par des groupes de linguistes intéressés, comme le réseau de chercheurs en sciences de l'information sur l'alimentation AGAP, présidé par le professeur Jean-Jacques Boutaud, de l'Université de Bourgogne.

Domaines de compétence

Les domaines d'expertise recouvrent les champs d'intervention des ministères : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilités ; automobile ; biologie ; chimie et matériaux ; culture et médias ; défense ; droit et justice ; économie et finances ; éducation et enseignement supérieur ; énergie nucléaire ; énergies fossiles ; environnement et développement durable ; informatique ; relations internationales ; santé et affaires sociales ; spatologie ; sport ; télécommunications.

Chaque collège, et c'est sa raison d'être, a donc un secteur de compétence. Chacun des membres est nommé en raison d'une qualification précise dans ce champ de compétence. Il importe que les collèges respectent cette même logique dans le choix des notions qu'ils décident de traiter, afin de limiter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialisation des travaux ; cette claire répartition des domaines est particulièrement importante. Les experts de chaque domaine, en raison même de leurs compétences, sont en mesure de juger de l'opportunité de traiter une notion, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire. Enfin, un dense réseau de participations croisées entre les collèges de compétences voisines facilite l'échange d'informations et *in fine* l'attribution des termes à un collège particulier (voir Concertation entre groupes d'experts, p. 27).

Quelques collèges s'appuient sur des groupes de travail, qui traitent chacun exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère a priori une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et des définitions, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation.

Le collège Énergie nucléaire a mis en place trois groupes de travail qui étudient les termes en amont des réunions plénières : un groupe est chargé de la « fission nucléaire » et de la « fusion nucléaire », le deuxième de la « sécurité nucléaire », et le dernier du « cycle du combustible ». Ces groupes se réunissent, chacun à son propre rythme, en fonction des besoins (9 réunions en tout en 2020) et des navettes avec le bureau du collège, animé par le président et chargé de préparer les séances plénières. Ce bureau assure la cohésion des travaux entre les groupes de travail et décide de porter les termes à l'ordre du jour des séances lorsque les propositions sont suffisamment abouties.

Le collège de terminologie de l'économie et des finances, présidé et vice-présidé par deux universitaires reconnus pour leurs travaux et publications, couvre un large champ, ce qui nécessite une organisation en groupes de travail préparatoires au collège plénier comme suit : banque, assurance, marché de capitaux ; économie politique, qui intègre la fiscalité et la comptabilité ; économie et gestion d'entreprise.

La vie des collèges en 2020

Le dispositif d'enrichissement fait désormais l'objet d'un renouvellement permanent. Les listes d'experts n'étant ni exhaustives ni fermées, elles peuvent être complétées au gré des besoins exprimés, de façon notamment à couvrir de nouveaux domaines ou des secteurs insuffisamment traités.

L'action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires permet de pourvoir aux fonctions vacantes, sans déséquilibrer l'ensemble du dispositif. Après un important renouvellement des responsables au sein du dispositif en 2015 et 2016, l'année 2020 a été, comme les années 2018 et 2019, marquée par la stabilité, à quelques exceptions près :

- à la présidence du collège Éducation et Enseignement supérieur, M. Franck Neveu, professeur de linguistique française à l'université de Paris-Sorbonne, a succédé à M^{me} Christine Jacquet-Pfau,

- à la présidence du collège Spatiologie, M. Gérard Brachet, ancien directeur général du Centre national d'études spatiales, a succédé à M. Michel Petit, décédé le 7 septembre 2019, l'intérim ayant été assuré par M. Jacques Arnould avec le soutien du représentant de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France,
- au secrétariat du collège Informatique, M. Walter Goguillon a succédé à M^{me} Joëlle Sellam,
- le collège Énergie nucléaire a été rejoint par de nouveaux représentants de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), M^{me} Virginie Wasselin, et du projet ITER (Réacteur thermonucléaire expérimental international), MM. Thomasz Cientack et Grégory de Temmerman,
- la nouvelle présidente du collège Relations internationales, M^{me} Véronique Bujon-Barré, a lancé le chantier de la recomposition du collège, anticipant son renouvellement quinquennal prévu pour la fin de l'année 2020. Elle y a fait entrer des diplomates en activité, M. Mohamed Bouabdallah, sous-directeur des affaires politiques (Nations unies et organisations internationales), M. Jean-Raphaël Peytregnet, chargé de mission au Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS), ainsi que M^{me} Nicole Gnesotto, professeure au Conservatoire national des arts et métiers. Dès sa nomination, M. Matthieu Peyraud, le nouveau haut fonctionnaire, a appuyé cette action en facilitant l'entrée de M^{me} Sandra Fernandes, chargée de mission auprès du directeur du développement durable du MEAE, puis celle de M. François Gauthier, ancien ambassadeur. Grâce à ces différents recrutements, les services du MEAE se trouvent davantage représentés au sein du collège dont les compétences se sont vues renforcées dans le domaine du développement durable, important pourvoyeur de termes anglais.

Restent néanmoins vacants le poste de président du collège Défense, depuis trop longtemps, ainsi que les postes de secrétaire du collège Aménagement, Habitat et Mobilités, du collège Culture et Médias, du collège Environnement et Développement durable, et du collège Santé et Affaires sociales, postes d'autant plus importants que les travaux reposent sur le bénévolat des experts.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe du ministre de la Culture, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille par conséquent à l'application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française. Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6) dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française, et suit les relations avec les différents partenaires. Enfin, elle a pour mission de faire connaître au grand public les termes publiés au *Journal officiel* et de favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.

Le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française est confié, au sein de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française dont les responsabilités s'étendent, au-delà de la terminologie, aux questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration (actions en faveur de la simplification du langage administratif, réforme de l'orthographe, féminisation des noms de métiers...). La Mission est responsable de l'alimentation et

du développement du site *FranceTerme*. Elle est chargée de la rédaction, de l'édition et de la diffusion du présent rapport annuel de la Commission d'enrichissement (art. 14).

Le personnel permanent de cette Mission se compose en 2020 de six personnes : une cheffe de Mission, partie à la retraite en août, une assistante, un chargé de mission pour la terminologie assisté de deux terminologues, et une chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle. Une terminologue vacataire est venue renforcer l'effectif lorsque le pilotage par intérim de la Mission a été confié au chargé de mission pour la terminologie.

La DGLFLF, qui prend en charge les dépenses de fonctionnement de la CELF (art. 2), apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie. En 2020, la Délégation générale a renouvelé ses subventions à l'Académie française pour la participation du Service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, et aux deux équipes universitaires chargées des recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts : le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2 et le LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle.

Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue suit les réunions des collèges de terminologie implantés dans les ministères ; elle organise les travaux de la CELF et de son groupe de travail et prépare leurs réunions ; elle organise et anime les réunions de coordination du dispositif. En 2020, elle a participé à 126 réunions, dont 32 à sa charge : 8 réunions de la CELF, 8 du groupe de travail de la CELF, 1 réunion des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, 15 visioconférences sur le vocabulaire des sports olympiques.

À partir de juin, l'équipe de la Mission a organisé des visioconférences pour 9 des 19 collèges du dispositif, qui ne bénéficiaient pas de la part de leur ministère de tutelle des moyens et du soutien informatiques indispensables : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilités ; culture et médias ; droit et justice ; environnement et développement durable ; santé et affaires sociales ; spatiologie (soit 22 visioconférences organisées par la Mission).

La réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française prévue le 11 mars 2020 au ministère de la Culture a été annulée en raison de la pandémie. Présidée par MM. Paul de Sinety et Frédéric Vitoux, cette séance rassemble habituellement les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française dans les différents ministères ainsi que les présidents et secrétaires des groupes d'experts, les membres de la CELF et certains partenaires du dispositif ; elle permet notamment de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les orientations communes à mettre en œuvre.

Le 6 novembre 2020, le délégué général à la langue française et aux langues de France a réuni les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie en présence des responsables de la Mission Emploi et diffusion de la langue française. Si cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur différents projets de la DGLFLF, elle portait principalement sur le rôle et les prérogatives des hauts fonctionnaires, dont la mobilisation est essentielle pour le renforcement du dispositif. La vitalité future du dispositif dépendra beaucoup de l'efficacité du renouvellement de 16 groupes (sur 19) constitués en 2015 et 2016 avec un mandat de 5 ans, d'une meilleure participation des représentants des services de l'administration aux réunions, et d'un net effort de diffusion du vocabulaire recommandé. Les participants se sont accordés sur la nécessité d'appuyer l'action du président du groupe d'experts par une lettre de mission du ministre ou du secrétaire général du ministère.

Expertise terminologique

L'équipe des terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue (DGLFLF) participe activement à toutes les réunions du dispositif et au premier chef aux travaux de tous les groupes d'experts. Elle offre un soutien méthodologique individualisé aux collègues et organise en tant que de besoin des réunions d'information, en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes dont la Commission recommande l'usage.

Elle se charge de l'ensemble des transmissions des listes de vocabulaire aux différents acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française (autres groupes d'experts, correspondants francophones, partenaires techniques et universitaires, Commission d'enrichissement de la langue française, Académie française, ministre intéressé, etc.), de manière à respecter les étapes de la procédure de consultation puis de validation.

De plus, elle a renforcé son rôle d'expert auprès des collègues, en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire à l'élaboration des listes.

Dans le cadre des travaux de toponymie qui relèvent du groupe d'experts Relations internationales, la Mission suit les activités de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique, chargée de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France. En 2020, cette Commission a achevé la mise au point d'un manuel de néologie toponymique à l'usage des élus (à paraître en janvier 2021 : *Décider du nom d'un lieu. Guide pratique à l'usage des élus*).

En complément de son implication dans le dispositif d'enrichissement de la langue française, la Mission est en relation avec plusieurs organismes spécialisés dans la terminologie (dont certains sont partenaires de la Commission d'enrichissement). Elle collabore étroitement avec ses homologues du Bureau de la traduction du Canada, de l'Office québécois de la langue française et du centre de terminologie catalane TERMCAT. Elle suit les travaux de normalisation terminologique menés par l'AFNOR (comité X03A) et par l'ISO (comité TC37). Enfin, la DGLFLF favorise la recherche en terminologie en accueillant des doctorants dont le sujet de thèse porte sur la terminologie officielle, et contribue à la réalisation de travaux terminologiques ne relevant pas directement du dispositif d'enrichissement, notamment dans le champ du « français langue olympique ».

Les 1^{er} et 2 octobre 2020, la DGLFLF a participé à la XVI^e Journée du Réseau panlatin de terminologie (REALITER) qui s'est tenue en visioconférence depuis Bologne et Milan (Alma Mater Studiorum-Università di Bologna et Università Cattolica del Sacro Cuore) sur le thème « Terminologie et interculturalité. Problématiques et perspectives ».

La collaboration avec les institutions chargées des manifestations sportives internationales se poursuit, au-delà du suivi permanent des opérations garantissant la présence du français aux Jeux olympiques d'été et d'hiver. Dans la perspective de l'accueil de la Coupe du monde de rugby en France en 2023 et des Jeux olympiques à Paris en 2024, la DGLFLF, l'Académie nationale olympique française et les universités de Lyon 2 et de Montpellier 3 ont lancé un programme de conception de glossaires multilingues des sports, avec en 2020 un vocabulaire du rugby et un vocabulaire de l'escalade, en français et en anglais. Ces réalisations pourront bénéficier au dispositif d'enrichissement de la langue française. En outre, l'ajout des équivalents des termes du rugby a également été engagé dans plusieurs langues latines par le biais du réseau REALITER, mais aussi en basque grâce aux liens noués avec le Centre basque de terminologie et de lexicographie (UZEL).

La Mission apporte également son expertise terminologique à la réalisation de différents projets. Dans le cadre d'un partenariat entre la DGLFLF et Universcience, la Mission a élaboré un glossaire des termes du jeu vidéo destiné aux bornes de consultation de l'espace

d'exposition permanente « E-LAB » de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. La réalisation de ce glossaire, riche de synergies, s'est effectuée notamment à partir des termes publiés au *Journal officiel* et de termes dont le collège Culture et Médias a engagé l'étude. Cette opération a en outre facilité le repérage de notions essentielles qui sont venues compléter le programme de travail du collège.

Les partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française

Organisée en réseau, la Commission d'enrichissement « travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation » (art. 1). Elle tire sa légitimité de sa concertation avec ses nombreux partenaires.

L'Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par le décret du 25 mars 2015 a donné à l'Académie française une place éminente dans le dispositif d'enrichissement de la langue française: instance de référence pour les questions d'usage de la langue française, l'Académie est membre de droit de la Commission d'enrichissement (art. 2-2) et elle joue un rôle primordial dans l'approbation des termes, expressions et définitions; son accord, après examen par la Commission du Dictionnaire de l'Académie française, est indispensable (art. 9) pour leur publication au *Journal officiel* (voir Validation par l'Académie française, p. 35).

L'Académie des sciences

Conformément au décret, l'un ou l'autre des Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2). Des représentants de l'Académie des sciences sont membres des collèges qui traitent d'un vocabulaire à caractère scientifique.

L'action menée par le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M^{me} Pascale Cossart, et sa cheffe de cabinet, M^{me} Sophie Leroi, pour renforcer la représentation de l'institution dans les différents collèges ayant porté ses fruits, il convient encore pour quelques groupes d'experts d'adapter leur calendrier de réunions à celui des séances de l'Académie.

Les organismes des autres pays francophones

La Commission d'enrichissement tire sa légitimité d'une longue collaboration avec les organismes de terminologie des pays francophones et des organisations internationales, ainsi qu'avec les organismes de normalisation. La concertation est particulièrement étroite avec l'Office québécois de la langue française (OQLF) et le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF), représentée à la Commission d'enrichissement et au groupe d'experts Relations internationales, peut y faire valoir le point de vue linguistique des pays de l'organisation, tout particulièrement ceux de la francophonie du Sud.

Enfin, la CELF entretient des relations régulières (échanges d'information et consultations réciproques à propos de termes divers) avec le département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne.

Les équipes universitaires de terminologie

Deux équipes sont chargées de fournir une assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention avec la Délégation générale à la langue française: depuis 2013, le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2, et, depuis 2018, le laboratoire LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle. Les collègues ont été répartis entre ces deux équipes. Ces équipes, qui sont interrogées par les groupes d'experts mais aussi par la Délégation générale au nom de la Commission d'enrichissement sur des termes susceptibles d'être portés au programme de travail ou en cours d'étude, fournissent des études de fréquence, des extraits de bases de données et de dictionnaires, essentiellement spécialisés, et des contextes issus de publications scientifiques et techniques. Des représentants des deux équipes participent ponctuellement aux séances de travail des groupes, ce qui leur permet de mieux identifier les besoins et également d'ajuster les études fournies en fonction des spécificités de chaque collègue.

L'Association française de normalisation (AFNOR)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des groupes d'experts et de la Commission d'enrichissement de la langue française, où cette association se fait représenter par son service de traduction; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux, comme le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie. L'AFNOR contribue au dispositif, essentiellement au niveau de la Commission – réponse aux consultations et participation aux séances –, tandis que des experts participent à certaines réunions de collègues, mais cette participation est très faible, à l'exception d'un suivi régulier des collègues Agriculture et Pêche et Santé et Affaires sociales.

Par ailleurs, quelques membres de groupes d'experts, en particulier le président du collège Télécommunications et des experts du collègue Énergies fossiles, sont engagés à des titres divers dans les comités de normalisation nationaux et internationaux liés à l'AFNOR.

Méthode et travaux

Les travaux du dispositif d'enrichissement reposent sur le partage d'une méthodologie spécifique d'examen des termes : elle est analysée ici étape par étape depuis le repérage des termes par les groupes d'experts jusqu'à leur parution au *Journal officiel* (voir en *Annexe A.6* La procédure).

Les bases du travail terminologique

Les principes de travail de la Commission d'enrichissement de la langue française (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, forme des définitions, contenu des notes, etc.) permettent au dispositif interministériel d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs. Ce résultat provient de la nature et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise dont la Commission est l'élément central.

Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française

Au fil du temps, pour rédiger les fiches terminologiques, les experts du dispositif d'enrichissement de la langue française ont forgé avec les terminologues de la DGLFLF une méthode de travail, une « culture commune », et un ensemble de principes, qu'il est impossible de réduire à une règle unique et simple, tant il est vrai que chaque cas particulier offre son lot de difficultés et résiste à la systématisation. On trouve dans ce guide les conseils adressés aux présidents des collèges en vue de réduire le temps d'examen des listes. On y trouve également des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage (voir *Annexe B.1*). Le *Guide des bonnes pratiques*, réédité en 2019, est accessible en ligne gratuitement et disponible en format papier sur simple demande adressée à la DGLFLF : terminologie.dglflf@culture.gouv.fr.

Les critères retenus pour le choix des termes

Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. En matière de néologie, le dispositif d'enrichissement respecte quelques critères simples quant au choix du terme :

- sa nécessité ou son opportunité,
- sa pertinence,
- sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, l'entrée devant être en adéquation avec la définition,
- sa cohérence par rapport aux termes publiés précédemment,
- enfin, sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Contrairement aux normes techniques, les listes élaborées par le dispositif d'enrichissement ne s'adressent pas uniquement à des spécialistes. C'est pourquoi la Commission d'enrichissement veille à ce que les définitions des termes qu'elle publie au *Journal officiel* soient formulées d'une façon claire et compréhensible pour un large public.

Les recommandations d'usage

Le dispositif peut recourir ponctuellement à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, presque toujours désignées en anglais alors qu'il existe déjà divers équivalents français. Il n'est donc nécessaire ni de les définir avec précision, ni de leur donner un nouvel équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission d'enrichissement de la langue française rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute circonstance.

En 2020, la Commission a publié une recommandation sur les équivalents français à donner au terme **podcast** et à ses dérivés. Elle en a aussi examiné une autre, sur les équivalents à donner au terme **webinar**.

En revanche, alors que le collège Économie et Finances souhaitait proscrire avec un projet de recommandation le terme « juste valeur », traduction la plus courante en français de **fair value**, la Commission ne s'est pas estimée compétente. Elle a invité les responsables du collège, très impliqués dans l'enseignement supérieur, à se tourner vers leurs pairs pour faire œuvre de pédagogie et promouvoir dans leurs cours les termes « prix de marché » et « prix de modèle » permettant d'éviter le faux sens dénoncé par ces responsables.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission d'enrichissement de la langue française considère que la mission qui lui est échue ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Ces groupes peuvent assister les services du ministère concerné qui procèdent à la clarification et à l'harmonisation du langage réglementaire, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé.

C'est pourquoi les experts doivent parfois procéder à un tri dans les termes étudiés, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure réglementation. Ce tri, parfois délicat, s'opère pour une bonne part en amont de l'examen par la Commission, les groupes d'experts faisant eux-mêmes le départ, aidés au besoin par les terminologues de la Délégation générale à la langue française, avant la transmission des listes à la Commission. Dans certains cas, la CELF, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque des travaux qui lui sont soumis, juge ne pas devoir les transmettre à l'Académie française.

Dans une liste consacrée au vocabulaire des nouvelles formes de mobilité, le collège Aménagement, Habitat et Mobilités a soumis à la Commission le terme **engin de déplacement personnel** qu'il définissait comme un « engin portable et sans selle conçu pour de courts trajets d'une personne en agglomération », en s'inspirant de la description donnée par la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités et par le décret du 23 octobre

2019 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel. La Commission a jugé que la définition calquée sur la réglementation était trop restrictive – un vélo ou une voiture pouvant être qualifiés d’engins de déplacement personnel de la même façon qu’une trottinette ou un gyropode – et qu’il n’était pas opportun de recommander au *Journal officiel* ce terme dans un sens aussi restreint. Une saisine en amont du collège de terminologie par le service rédacteur des textes réglementaires aurait permis le choix d’un terme plus en adéquation avec la définition.

Le néologisme **transfrontière**, soumis à la Commission par le collège Relations internationales, a été privé de visa malgré une promotion intense de la part des partenaires linguistiques de l’Union européenne. La Commission n’a pas souhaité entériner un usage spécifique aux institutions européennes et à la réglementation unionale (**transfrontière** : qui concerne plusieurs pays, même non limitrophes, appartenant à une organisation mondiale ou régionale), alors que cette réalité est déjà rendue par divers termes en français – transfrontalier, international, binational, multilatéral, etc. – employés en fonction des contextes, et que le sens littéral de ce nouvel adjectif est « qui traverse une frontière » (voir aussi Des néologismes répondant à un besoin avéré, p. 41).

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d’information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques.

Terminologie et normalisation

Les termes recommandés au *Journal officiel* par le dispositif d’enrichissement de la langue française sont des termes normalisés. Le processus d’élaboration et d’adoption des termes, complexe, réunissant un grand nombre d’acteurs et d’institutions constamment à la recherche du consensus, qui permet d’officialiser des termes dont l’usage est obligatoire pour les agents des services publics de l’État, est **un processus de normalisation linguistique**.

Mais il arrive également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient normalisés dans le cadre des organismes de standardisation. Les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics font référence à ces normes qui revêtent une importance particulière dans des secteurs cruciaux tels que les matériaux, l’environnement, l’équipement, les énergies ou l’ingénierie nucléaire. Il importe donc d’harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C’est pourquoi l’Association française de normalisation (AFNOR) a toute sa place dans les travaux du dispositif.

La Commission estime que rien ne s’oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s’écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents. Un groupe d’experts peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l’une, calquée sur celle de la norme technique, à l’usage de l’administration concernée, et l’autre, destinée aux non-spécialistes, publiée au *Journal officiel* au titre du dispositif d’enrichissement de la langue. Comme pour le vocabulaire à caractère réglementaire, il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l’un visant l’administration et le secteur professionnel considéré, pour les définitions normalisées, l’autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées par le dispositif.

Dans certains collèges, des termes sont recommandés alors qu’ils font également l’objet de définitions normalisées au niveau français (normes NF) ou international (normes ISO). C’est par exemple le cas de termes du nucléaire comme **château de transport**, un terme recommandé en 2004 dont la définition vient d’être actualisée. La définition publiée en

2020 (emballage de transport de matières radioactives muni d'un écran de protection radiologique) s'écarte sensiblement de celle de 2004 (conteneur blindé utilisé pour le transport et éventuellement l'entreposage de matières radioactives), qui était assez proche de la définition de la norme ISO 921:1997 (conteneur blindé réutilisable utilisé pour le transport et éventuellement l'entreposage de matières radioactives).

La série de termes **macroplastique**, **microplastique** et **nanoplastique**, proposée par le collège Chimie et Matériaux avec le concours des experts du collège Environnement et Développement durable, est issue d'un double circuit, recommandé et normalisé. Les collèges du dispositif et la Commission ont privilégié la précision technique et, surtout, la cohérence et la clarté rédactionnelles à l'attention du plus grand nombre (**macroplastique**: objet ou fragment de plastique dont la plus grande dimension externe est au moins millimétrique; **microplastique**: objet ou fragment de plastique dont la plus grande dimension externe est au moins micrométrique et au plus millimétrique; **nanoplastique**: objet ou fragment de plastique dont la plus grande dimension externe est au moins nanométrique et au plus micrométrique), à la différence de la norme ISO/TR 21960 « Plastiques — Aspects liés à l'environnement — État des connaissances et méthodologies », moins immédiatement compréhensible pour des non-spécialistes et uniquement disponible en anglais (*any solid plastic particle or object insoluble in water with any dimension above 5 mm / any solid plastic particle insoluble in water with any dimension between 1 µm and 1 000 µm (=1 mm) / plastic particles smaller than 1 µm*).

Le repérage des termes par les groupes d'experts

Si les objectifs généraux et la mission des collèges sont définis par le décret du 3 juillet 1996 modifié par le décret du 25 mars 2015, les groupes d'experts ont néanmoins une grande latitude d'action. Leurs choix thématiques et les méthodes de travail qui en découlent sont fonction des attributions du ou des ministères concernés. Cependant, quel que soit le domaine considéré, les innovations techniques et scientifiques les plus récentes font l'objet d'une veille néologique soutenue et constituent la priorité absolue des travaux de tous les collèges. Privilégier une attitude prospective est en effet indispensable afin de prévenir en particulier l'entrée de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de maintenir l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Les termes peuvent être abordés selon différents angles.

Approche fondée sur la veille

Ce sont les experts des collèges de terminologie qui, en toute logique, mènent l'activité de veille, « au fil de l'eau », tant dans leur milieu professionnel qu'à partir de programmes d'action et de recherche internationaux, ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle, les banques de données, etc. Cette veille est complétée par des demandes provenant des services de l'administration – définir précisément un terme français nouveau dont l'usage se répand ou trouver un équivalent français – et par des demandes du « grand public » (rédacteurs, communicants, traducteurs, terminologues, agents administratifs...), principalement déposées dans la « boîte à idées » du site *FranceTerme* (voir La boîte à idées : une contribution indéniable à la veille, p. 48) ou parfois directement adressées aux groupes d'experts. Les groupes d'experts étudient donc – en vertu

des missions assignées au dispositif d'enrichissement – les notions nouvelles d'un secteur donné, notamment lorsque celles-ci n'ont pas d'équivalent français.

Pour le collège Économie et Finances, où la veille est largement conduite par les experts qui proposent régulièrement l'étude de concepts innovants tirés de leur pratique, et complétée par les suggestions des internautes recueillies sur le portail *FranceTerme*, elle l'est aussi par le haut fonctionnaire qui propose également de traiter des séries de termes liées aux politiques publiques pilotées par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance ou par la Commission de l'Union européenne. Dans la poursuite des pratiques établies, le président du collège arbitre la sélection des termes au regard de l'actualité que suscitent ces politiques notamment dans les domaines de la finance, de la fiscalité ou de l'économie générale, alors que, dans le domaine de la gestion d'entreprise, la sélection vise plutôt à prendre en compte les besoins en matière d'enseignement ou d'information des consommateurs.

Si la sélection des termes étudiés par les collèges est large et variée, certains thèmes concentrent l'attention des experts. Dans la lignée du rapport concernant la technologie quantique remis au Gouvernement en janvier 2020, les experts du groupe Chimie et Matériaux s'efforcent de clarifier des notions de chimie quantique : **boîte quantique**, **case quantique**, **confinement quantique**, **fil quantique**, **nombre quantique** et **puits quantique**. Les spécialistes de l'enseignement se penchent sur les formes de représentation des informations et des idées à l'aide d'images et de textes avec des termes tels que **carte heuristique** (en anglais *mind map*), **facilitation graphique** (*graphic facilitation*, *graphic recording*) ou **notes graphiques** (*sketchnote*). Du côté de l'informatique, c'est la réutilisation et l'accès aux données qui dominent les travaux avec les **données FAIR** (*fair data*) et les **données liées** (*linked data*), l'**identifiant universel de ressource** (*uniform resource identifier*) et l'**identifiant de ressource internationalisé** (*internationalized resource identifier*). Quant aux experts des armées, ils s'attachent à distinguer les termes clés du nouveau champ de bataille : l'**arsenalisation de l'espace** et la **militarisation de l'espace**.

4 grands thèmes ont particulièrement mobilisé le dispositif d'enrichissement en 2020

Les craintes et les préoccupations concernant l'avenir de la planète

La description des dégradations de l'environnement et des solutions recherchées, à tout le moins pour limiter ces dégradations, domine les travaux de plusieurs groupes d'experts. Celui chargé du vocabulaire des transports, dans la continuité de la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, observe les transports individuels et le recours accru aux bicyclettes avec les termes **gyroplanche** (en anglais *hoverboard*), **gyroue** et son synonyme **monoroue** (*gyrowheel*), **sas pour vélo**, **vélo-école** ou encore **vélo-cargo** (*cargo bike*). Les spécialistes de l'environnement étudient la destruction des océans et des littoraux avec les termes **alluvionnement**, et son synonyme **aggradation** (en anglais *aggradation*), **compression côtière**, **continent de plastique** (*plastic soup*), **réalimentation de plage** (*beach nourishment*, *beach replenishment*), **remodelage** ou **reprofilage de plage** (*beach scraping*), **trait de côte** (*coast line*); ils se penchent également sur la nécessité de définir des théories émergentes comme le **catastrophisme**, la **collapsologie** ou la **théorie de l'effondrement**. Concernant la recherche de pratiques agricoles plus respectueuses des sols et des écosystèmes, l'attention des experts est retenue notamment par les termes **agriculture climato-compatible** (en anglais *climate-smart farming*), **agriculture de conservation (des sols)** (*conservation farming*), **agriculture naturelle** ou son synonyme **agriculture sauvage** (*wild farming*), ou encore **permaculture**.

Les apports du numérique

Le recours aux dispositifs numériques poursuit sa croissance et gagne progressivement tous les domaines. Parmi les termes étudiés ou en cours d'étude, on note dans le secteur agricole l'arrivée de l'**agriculture collaborative** (en anglais *cofarming*), de l'**agriculture de pointe** (*agtech, digital agriculture, smart farming*), des **techniques agricoles de pointe** (*agricultural technology, agtech*) et des **techniques agroalimentaires de pointe** (*foodtech*). Arrivent dans les usines des **robots collaboratifs** (*cobot, collaborative robot*) et dans les ateliers de confection la **technologie de la mode**, abrégée en **technomode** (*fashion tech, fashion technology*). Le **compte de mobilité** et son synonyme **mobicompte** (*account-based ticketing* ou *ABT*) annoncent une révolution dans l'utilisation des transports collectifs, tandis que l'**éclairage public interactif** (*smart lighting*) lutte contre le gaspillage énergétique dans des **villes intelligentes** ou **villes interactives** (*connected city, digital city, smart city*). Les trajets des automobilistes sont facilités par les **communications de véhicule à infrastructure, de véhicule à réseau ou de véhicule à véhicule** (*vehicle-to-infrastructure communication, V2I communication; vehicle-to-network communication, V2N communication; vehicle-to-vehicle communication, V2V communication*). Les étudiants peuvent mettre en ligne, dans une **badgeothèque** (*backpack*), des **badges numériques** (*digital badge, open badge*), attestant de leurs savoir-être et de leurs savoir-faire. Enfin, la **criminalistique numérique** (*digital forensics*) est un atout précieux pour la résolution des enquêtes criminelles.

Mais aussi l'usage du numérique à des fins malveillantes

Le numérique n'est hélas pas seulement source de progrès. Il devient un outil de manipulation avec la **contrefaçon d'opinion** (en anglais *astroturfing*) et la **substitution de visage** (*face swap*), initialement conçue à des fins ludiques; un vecteur de propagation de la haine par des **haineurs** ou **fauteurs de haine** (*hater*), et de malveillances multiples comme le **piège à clics** (*clickbait*). Crimes et délits numériques constituent désormais le quotidien des experts du collège du ministère de la Justice: **attaque aux ultrasons** (*dolphin attack*), **détournement** ou **piratage de formulaire** (*formjacking*), **détourneur de cybermonnaie** (*cryptostealer, cryptostealer malware*), **hameçonnage ciblé** (*spear phishing, targeted phishing*), **harponnage** (*whale phishing, whaling*), **piratage de distributeur automatique** (*jackpotting*), **piratage psychologique** (*social engineering*), **vol d'image sous la jupe** (*upskirting*)...

Le vocabulaire lié à la pandémie due au virus SARS-CoV-2

Si la pandémie a été accompagnée dans les médias d'un déferlement de termes de biologie, de médecine et de pharmacie anciens et peu connus du grand public (**ARN messenger** a été recommandé en 1990...), parfois utilisés en anglais (comme *cluster* alors qu'existent les termes **foyer épidémique** et **grappe**, publié en 2008), très peu de termes nouveaux ont été repérés par les différents groupes d'experts concernés. En revanche, la nécessité de définitions normalisées pouvant éclairer les scientifiques et le grand public a été identifiée pour des termes français déjà bien implantés: **identification des contacts** (en anglais *contact tracing*) et **traçage** (*tracking*), communs aux épidémiologistes et aux enquêteurs de police, ou encore **comorbidité** et **multimorbidité**, qu'il convient clairement de distinguer.



Actualité immédiate ou termes isolés

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel et être liés à un sujet d'actualité. Lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement de la langue française peut recourir à une procédure d'examen accélérée: saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, voire agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités. Depuis 2005, cette procédure a permis de répondre à un besoin croissant de termes français particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public.

Le collège Agriculture et Pêche a par exemple proposé le terme **répulsif acoustique (de cétaqués)**, qui désigne un appareil qui émet des signaux acoustiques éloignant les cétaqués des engins de pêche (en anglais *ping*), au moment où la Commission européenne mettait en demeure l'Espagne, la France et la Suède de prendre des mesures pour éviter la capture accidentelle des dauphins et des marsouins. Néanmoins, le recours à la procédure accélérée n'a pas été jugé nécessaire par les responsables du collège, les délais d'examen dans le cadre de la procédure habituelle étant actuellement très courts.

Approche systématique

En 2020, le collège Sport a, en prévision des Jeux olympiques de Tokyo et de Paris, poursuivi l'identification des termes issus des disciplines nouvellement olympiques qui pourraient faire l'objet d'une définition et de la recherche d'un équivalent en langue française, traitant prioritairement le surf.

Le groupe ad hoc pour le vocabulaire de l'hydrogène, lancé dans la foulée du programme d'investissements d'avenir et de soutien à la filière de l'hydrogène, à l'initiative de M. Patrice Fournier, haut fonctionnaire chargé de la terminologie au ministère compétent pour l'industrie, a poursuivi et achevé ses travaux. Une liste comprenant 33 notions essentielles a été examinée opportunément en priorité avant l'été par la Commission d'enrichissement, quelques jours avant que l'Union européenne ne présente son plan pour l'hydrogène propre dans le cadre du plan de relance de l'industrie et de l'économie européennes pour sortir de la pandémie. Fin 2020, la publication de la liste était imminente, au terme du cycle complet de navettes.

Le collège Culture et Médias, qui a déjà abordé à différentes reprises le vocabulaire du jeu vidéo, a effectué un repérage systématique des termes nouveaux susceptibles de se répandre au-delà du cercle des joueurs, pour en engager l'étude.

Approche rétrospective

Enfin, si l'attitude prospective est privilégiée par les collègues, et si la grande majorité des termes étudiés et publiés au *Journal officiel* portent sur des notions nouvelles, les groupes d'experts ne négligent pas la « maintenance » du corpus des termes recommandés précédemment. Sciences et techniques évoluent en permanence et vite: certaines définitions doivent être révisées en conséquence. Les actualisations indispensables sont principalement repérées par des experts, souvent à l'occasion de l'étude de nouvelles notions connexes à des termes déjà recommandés, mais sont aussi parfois suggérées par des spécialistes ou des amateurs de sciences et de techniques qui consultent le site *FranceTerme*. Ces actualisations concernent environ 17 % des termes publiés en 2020, contre 10 % en 2019 et 14 % en 2018. Ce chiffre exceptionnellement élevé s'explique par la révision systématique de termes de spatologie et de termes relatifs au transport de matières radioactives. Il s'agit de mises à

jour de notions dont la définition a évolué – comme en spatologie et pour le transport de matières radioactives – ou dont la désignation recommandée initialement ne s’est pas implantée en français. À titre d’exemples :

- **audio**, qui remplace « diffusion pour baladeur », terme insuffisamment implanté et dont la définition a beaucoup évolué depuis la publication initiale en 2006,
- **entraînement fractionné**, initialement publié en 2014, dont la définition a été révisée pour mieux la distinguer de celle d’**entraînement en boucle**, terme voisin introduit en 2020, ou **plateforme**, initialement publié en 2007, dont la définition a été révisée pour mieux la distinguer de celle de **plateforme modulaire**, terme spécifique introduit en 2020,
- **mode express**, qui remplace « collection éclair » initialement publié en 2013, a fait l’objet d’une mise à jour portant tant sur la définition, justifiée par l’évolution de ce modèle économique, que sur la désignation.

La concertation

Concertation entre groupes d’experts

Il arrive que certains domaines se recoupent entre collèges, et cela assez fréquemment, avec l’évolution des périmètres d’action des ministères. Par exemple, du fait de la généralisation des techniques numériques à tous les domaines, plusieurs groupes abordent le vocabulaire correspondant : en premier lieu les collèges Informatique et Télécommunications, mais aussi les collèges Culture et Médias (audiovisuel et jeux vidéo), Éducation et Enseignement supérieur, Droit et Justice, et, dans une moindre mesure, celui de la Défense (cyberdéfense), ceux chargés de la santé (données médicales) et de l’économie (commerce en ligne).

Le collège Relations internationales est souvent amené à examiner des termes qui sont à la limite de son domaine de compétence au sens strict. C’est pourquoi il a développé des liens avec les collèges d’autres ministères, en particulier ceux chargés de la terminologie dans les domaines de la défense, du droit, de l’économie et des médias.

On peut également souligner la convergence entre les travaux des groupes d’experts Biologie et Santé, régulièrement amenés à étudier conjointement des termes ou à échanger des avis sur leurs définitions.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France facilite la concertation entre collèges. Elle est ainsi amenée à organiser, parfois à la demande de certains collèges, des réunions sur un sujet commun.

Elle encourage par ailleurs la formalisation de cette concertation. Dans le cas de domaines communs à deux collèges, il importe en effet de prévoir une représentation réciproque dans chacun d’eux. À défaut d’un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l’autre collège s’impose. Son développement en amont de l’envoi officiel des listes de termes permet un gain de temps sur la procédure habituelle au moment de l’examen des listes par la Commission d’enrichissement. Cette concertation mutuelle est pratiquée systématiquement par les collèges Chimie et Environnement, Agriculture et Biologie, Environnement et Aménagement, ou encore Automobile et Énergies fossiles. Le président du collège Télécommunications est par ailleurs membre des collèges Spatologie et Informatique. Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Transition écologique suit l’activité du collège Énergie nucléaire, celui du

ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation représente le collège Agriculture au collège Environnement et Développement durable.

Lorsque la compétence est partagée, sur un seul terme ou sur une série complète, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés.

En 2020, le collège Télécommunications a échangé avec les collèges chargés du droit, de l'informatique et de la santé, ainsi qu'avec le ministère de l'Intérieur, pour cerner précisément des notions abondamment utilisées en lien avec la pandémie: le **traçage** d'individus et l'**identification des contacts**. Les collèges Agriculture et Pêche et Environnement et Développement durable ont convenu que le premier étudierait le **biocharbon à usage agricole**.

Plus précisément, parmi les termes qui ont fait l'objet d'une concertation en 2020, on relève:

- **anxiété écologique**, étudié par le collège Santé et Affaires sociales en liaison étroite avec l'Environnement et le Développement durable;
- **attaque aux ultrasons**, soumis par le collège Droit et Justice aux Télécommunications;
- **biomimétisme** et **biomimétique**, soumis par le collège Biologie à la Chimie et aux Matériaux;
- **criminalistique numérique, détournement de formulaire, ingénierie sociale, hameçonnage ciblé, harponnage, piratage de distributeur automatique, détourneur de cybermonnaie**, soumis par le collège Droit et Justice à l'Informatique;
- **échelle de maturité technologique** et **niveau de maturité technologique** à propos de l'évaluation de projets scientifiques ou techniques, soumis par le collège Santé et Affaires sociales aux collèges où l'avancement de tels projets est susceptible d'être évalué: Automobile, Biologie, Chimie et Matériaux, Éducation et Enseignement supérieur, Énergie nucléaire, Énergies fossiles, Informatique, Spatiologie, Télécommunications;
- **mule financière, schtroumpfage, technique de la mule**, soumis par le collège Droit et Justice à l'Économie et aux Finances;
- **urbicide**, soumis par le collège Relations internationales à la Culture et aux Médias.

Consultation d'experts extérieurs au dispositif

En vue de rendre aussi cohérente que possible la terminologie en français, les collèges sont amenés à solliciter divers interlocuteurs extérieurs au dispositif. Il est en effet de leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore bien fixées.

De même que l'achèvement de l'examen systématique des nouveaux termes de l'hydrogène n'aurait pas été possible sans le concours de représentants de l'Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible (AFHYPAC), cette année encore l'étude de plusieurs termes se poursuit grâce à des avis extérieurs.

Le collège Sport a effectué l'examen des termes du surf avec le concours du directeur technique national de la fédération française, M. Michel Plateau.

Le collège Éducation et Enseignement supérieur, qui consulte régulièrement le ou les grands spécialistes d'un sujet, a engagé l'étude de deux notions complémentaires au croisement des mathématiques et des neurosciences, la **numérosité** et la **subitisation**. Sous la conduite de deux rapporteurs, M. Sami Mustapha, doyen de la Faculté de mathématiques (Sorbonne), et M. Charles Torossian, mathématicien, directeur de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation, le collège a bénéficié d'échanges nourris avec M. Stanislas

Dehaene, neuroscientifique et professeur au Collège de France, dont les travaux portent en particulier sur les représentations mathématiques.

Concertation avec les services

Il est également primordial que le haut fonctionnaire veille à ce que les propositions du collège répondent aux besoins terminologiques des services de son ministère. Les services de l'administration sont ainsi invités à nommer des représentants permanents dans les groupes d'experts. À défaut, ils sont consultés ponctuellement sur un terme ou une définition.

Le haut fonctionnaire des ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et de la Mer a fait le truchement entre le collège Environnement et Développement durable et deux directions générales qui avaient demandé à la ministre de la Transition écologique la révision des définitions de trois termes (**boves rouges, trait de côte, cellule sédimentaire**), permettant la transmission à la Commission d'enrichissement de la langue française de propositions convenant à toutes les parties.

Au collège Défense, la définition du **système d'armes léthal autonome**, terme publié en 2019, a été l'objet d'échanges entre le haut fonctionnaire et le Cabinet du ministère des Armées, une nouvelle consultation des organismes responsables étant engagée pour s'assurer de l'adéquation de la définition avec le concept d'emploi de ce type de système d'armes actuellement à l'étude.

Le travail des experts en réunion

Bien que variable d'un collège à l'autre en fonction de la spécificité des besoins, le mode de fonctionnement (répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation occasionnelle d'experts extérieurs...) tend à s'harmoniser, les pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses se généralisant au sein du dispositif. On doit souligner l'effort des collèges pour s'astreindre à un rythme de réunions régulier, alors que les experts sont bénévoles et que certains collèges manquent encore de moyens en secrétariat, afin d'établir des listes de termes et de rédiger des définitions à soumettre à la Commission d'enrichissement. Les collèges se réunissent en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne.

En 2020, si les travaux de la majorité des collèges ont été interrompus pendant le premier confinement, le temps nécessaire à l'organisation d'échanges à distance, ils ont pu reprendre avec régularité avant l'été.

Bien que réduite, l'équipe de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue a assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collèges, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. On trouvera en *Annexe C.2* du présent rapport le calendrier des réunions de l'ensemble des collèges pour l'année 2020. Le nombre total des réunions de collèges au cours de cette année est de 79, tenues pour l'essentiel à distance, contre 96 en 2019, toutes en présence.

Entre deux séances, les experts poursuivent fréquemment leurs échanges par messagerie, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions, qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Pour instruire plus efficacement les termes, des collèges désignent un ou plusieurs rapporteurs qui sont chargés de « défricher » le dossier entre deux réunions afin de présenter la notion aux autres experts du groupe, voire de leur faire des propositions de définition et de terme.

En amont de l'examen des listes par la Commission d'enrichissement, chaque collège sollicite également l'équipe universitaire qui lui a été attribuée pour des termes nécessitant une recherche particulière.

La consultation des partenaires

Définie dès 1997, la collaboration avec les organismes des autres pays francophones, coordonnée par la Délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, deux étapes de consultation: l'une dès la mise à l'étude de nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, avant le premier examen d'une liste par la Commission d'enrichissement. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Quelques groupes, comme les collèges Énergie nucléaire et Chimie et Matériaux, comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique et de Suisse.

La consultation dans les langues romanes

Autant que possible, adopter des traductions communes entre langues latines donne plus de poids à l'implantation des termes face aux équivalents anglais. Lorsqu'il s'agit d'harmoniser les choix néologiques entre langues romanes, la DGLFLF peut relayer les demandes des groupes d'experts auprès de TERM CAT (Catalogne) et du réseau de terminologie en langues romanes REALITER.

Ainsi, grâce à la consultation des partenaires du réseau REALITER, des collèges et la Commission d'enrichissement ont pu bénéficier d'un panorama très complet sur des notions émergentes.

La DGLFLF a interrogé ce réseau pour connaître dans ses différentes langues les définitions et les termes retenus pour **cancel culture** (*Pratique de personnes ou de groupes de personnes qui s'efforcent, au nom de certaines valeurs, de bannir de l'espace public ou de la mémoire collective des personnalités, des œuvres, historiques ou contemporaines*) et **hater** (*Personne qui utilise la toile et les réseaux sociaux pour inciter à la haine envers un individu ou un groupe*), deux phénomènes venus d'Amérique anglo-saxonne et étudiés par le collège Culture et Médias.

La DGLFLF a soumis au même réseau une série de termes proposés par le collège Télécommunications: **edge computing** et **edge artificial intelligence (edge AI)**, liés au développement de l'internet des objets, ainsi que **telephony denial of service (TdoS)** [une technique de saturation téléphonique frauduleuse], **swatting** [une alerte malveillante] et **phreaking** [une forme de piratage téléphonique].

L'examen par la Commission d'enrichissement

Les termes soumis à la Commission d'enrichissement

Au cours de l'année 2020, les collèges ont transmis à la Commission d'enrichissement de la langue française 12 listes de termes et 1 recommandation. La production des listes terminologiques et la rédaction des définitions sont la mission première des groupes d'experts. Pour ce qui est de la production terminologique en général, il existe des disparités d'un collège à l'autre, selon les domaines couverts. Certains secteurs comme l'audiovisuel, l'environnement, le numérique, les matériaux ou l'économie suscitent à l'évidence des besoins beaucoup plus

importants que ceux des affaires sociales ou de la justice, par exemple. Toutefois, l'écart de production entre collèges est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi comme peuvent l'être l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission d'enrichissement est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication.

Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF

La Commission d'enrichissement mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires officiels, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie officielle en France (voir plus haut p. 18 Les partenaires de la CELF). Saisies de toute nouvelle liste par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, les institutions partenaires communiquent à la Commission d'enrichissement leurs observations au sujet des termes à l'étude. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

À partir des ressources linguistiques auxquelles elles ont accès, les deux équipes universitaires mettent à jour les dossiers documentaires destinés à alimenter la réflexion de la Commission d'enrichissement, en réunissant un large éventail d'informations, disponibles notamment dans l'internet, sur les termes mis à l'étude par les collèges.

La Délégation générale assure la mise en forme des listes de termes proposées par les collèges avant de les soumettre à la Commission d'enrichissement. Elle complète les dossiers et documents de séance de la Commission, en particulier les documents de synthèse incluant les listes de vocabulaire proposées par les groupes d'experts, qu'elle met en cohérence avec les recherches documentaires correspondantes et avec les avis des partenaires consultés.

Les différents partenaires techniques et francophones du dispositif transmettent des contributions à la CELF en fonction de leur disponibilité et surtout de leur maîtrise des termes étudiés. En 2020, l'AFNOR, qui pourrait être plus sollicitée en amont par les collèges, a régulièrement répondu aux demandes de la DGLFLF. Le Bureau de la traduction des services gouvernementaux du Canada et l'Office québécois de la langue française ont apporté leur contribution en particulier dans les domaines bien couverts par leurs terminologies. Les contributions du département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne sont peu fréquentes, ce dernier apportant directement sa contribution aux travaux des collèges, essentiellement Agriculture et Pêche, Économie et Finances et Relations internationales. Enfin, le « sud » de la francophonie est directement représenté par l'Organisation internationale de la francophonie dont la représentante peut communiquer les avis lors de l'examen des listes par la Commission.

Comme chaque année, la Mission a transmis un export complet des termes publiés au *Journal officiel* à l'OQLF, qui les verse dans sa propre base de données terminologiques.

L'étude préparatoire du groupe de travail

Constitué en 2002 sur proposition du délégué général à la langue française afin d'accélérer les travaux, le groupe de travail est composé de Jean-Michel Gaussoit, qui en assure la présidence, de Martine Rousseau, Anne-Marie Romulus et Philippe Saint Raymond, membres de la CELF, ainsi que de Jack Robert, qui ne participe plus aux réunions depuis septembre 2019 mais qui poursuit sa collaboration en envoyant des contributions sur certaines listes, des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française, Jean-Mathieu Pasqualini, et,

en alternance, Marie Pérouse- Battello et Sophie Tonolo, des représentants de la Délégation générale à la langue française, Pierrette Cruzet-Daurat, jusqu'à son départ en retraite, Étienne Quillot, Julie Andreu et Nathalie Lanckriet.

Les membres qui ne peuvent participer à la réunion envoient leurs commentaires sur les listes à étudier, que la DGLFLF recueille et diffuse aux autres membres.

Le groupe de travail examine à l'avance les listes pour identifier les termes qui peuvent être adoptés par la Commission sans ou avec un bref examen, mais aussi les éventuelles difficultés pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions qui sont immédiatement communiquées aux experts. Ceux-ci transmettent ainsi la plupart du temps leurs réponses ou leurs contre-propositions qui sont intégrées au dossier de la CELF ou distribuées en séance plénière. Dans la plupart des cas, le groupe de travail approuve les termes proposés par les experts, et les amendements qu'il propose portent essentiellement sur les définitions.

Exceptionnellement, il propose des termes différents à la Commission, comme cela a été le cas par exemple en 2020 pour **assurance automobile à la minute, assurance à la minute** étant conservé en forme abrégée, **gestion immotique centralisée** à la place de **gestion technique de bâtiments, gestion immotique monofonctionnelle** à la place de **gestion technique de bâtiments, romance urbaine** à la place de **romance de filles** pour faire droit à la réserve de l'Académie, **technologie de la mode** à la place de **technomode** (conservé en forme abrégée), ou encore **théorie de l'effondrement** à la place de **collapsus écologique**.

Les propositions du groupe de travail visent souvent à expliciter le terme, notamment par l'ajout d'un qualificatif pour le préciser, ou par l'ajout d'une forme développée en complément. Parfois le groupe de travail fait des propositions qui mettent la Commission et les groupes d'experts sur la piste du « bon » terme. Il arrive aussi au groupe de travail de proposer aux collègues de compléter leur liste, par exemple avec la reprise des termes **évaluation au prix de marché** et **évalué au prix de marché**, dont les définitions n'étaient plus cohérentes avec la nouvelle proposition soumise pour **prix de marché**.

Le groupe de travail a tenu 8 réunions en 2020, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, les 3 premières dans les locaux de la DGLFLF, les suivantes en visioconférence (voir *Annexe C.2*).

Pendant le premier confinement, en attendant la mise en place par le service informatique du ministère de la Culture d'un dispositif de visioconférence, la DGLFLF a engagé la consultation des collègues dont les listes étaient préparées par le groupe de travail. Les collègues ont ainsi répondu aux questions posées et ont indiqué à l'avance leur accord aux propositions ou les contre-propositions qu'ils souhaitaient faire. Des échanges par courriel entre les collègues et le groupe de travail, puis entre les membres du groupe de travail, ont donc pallié l'absence de débat en présence. Ce travail préparatoire poussé a été la clé du redémarrage rapide en juin des travaux de la Commission. Les conditions de préparation des listes par le groupe de travail étaient cependant difficiles, en l'absence de la très abondante documentation imprimée qui met en regard les notions proposées et la littérature scientifique et technique disponible, cette documentation n'étant consultable que sur support numérique.

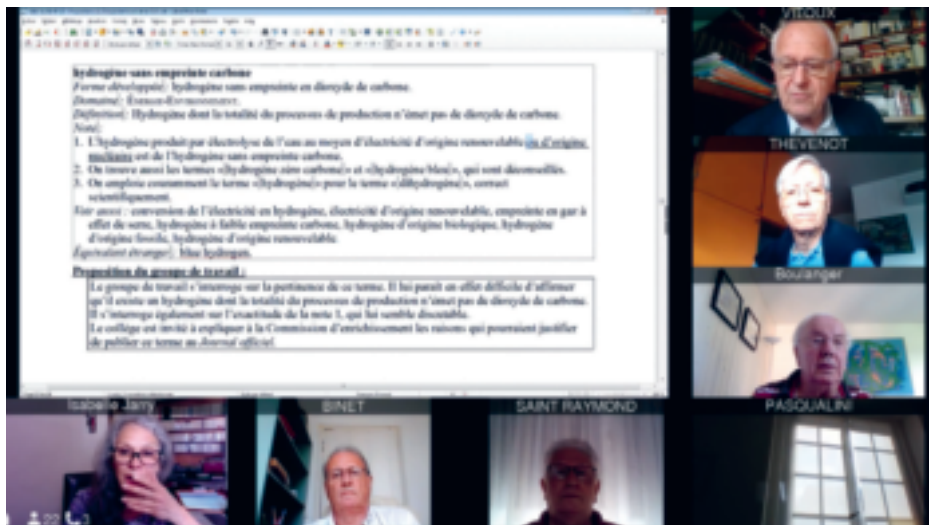
Les séances plénières de la Commission d'enrichissement

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte le résultat de ses travaux devant la CELF et expose les interrogations et les suggestions des membres du groupe de travail en présence du président du collège concerné, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage. La CELF s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de

désigner, à s’assurer que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu’elles sont clairement formulées ; elle s’informe aussi de l’usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l’équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme qu’elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l’avis de l’Académie française. Les décisions de la Commission restent ainsi le fruit d’un consensus obtenu au terme d’un dialogue particulièrement fécond, qui permet d’améliorer les termes et les définitions, depuis les propositions initiales des groupes d’experts – examinées par la CELF puis par l’Académie française qui fait part de ses remarques et questions, auxquelles les groupes d’experts répondent – jusqu’aux validations définitives de la CELF, de l’Académie française et du ministre concerné.

La DGLFLF, qui s’attache depuis quelques années à ouvrir les séances de la CELF à un public choisi, a poursuivi malgré la pandémie son action de promotion en conviant, en janvier, M. Benjamin Moron-Puech, maître de conférences à l’université Panthéon-Assas (Laboratoire de sociologie juridique), et en octobre, M. Frédéric Pennel, journaliste et auteur de « Guerre des langues : Le français n’a pas dit son dernier mot ».

En 2020, la DGLFLF (Mission du développement et de l’enrichissement de la langue) s’est chargée, conformément au décret du 3 juillet 1996, de l’organisation et du secrétariat des huit séances plénières de la Commission d’enrichissement (voir Annexe C.2). Les deux premières se sont tenues dans les locaux du ministère de la Culture, les six autres en visioconférence dès que le ministère de la Culture a mis à la disposition de ses services une application informatique ad hoc. Enfin, pendant le premier confinement, si les séances prévues en mars, avril et mai ont été annulées, les membres de la Commission se sont prêtés à une large consultation par courriel portant sur les listes en attente d’examen, dont la synthèse a permis l’adoption d’un très grand nombre de termes lors de la reprise en juin.



Examen du vocabulaire de l’hydrogène le 1^{er} juillet 2020 : Frédéric Vitoux, Daniel Thévenot, Philippe Boulanger, Isabelle Jarry, Éric Binet, Philippe Saint Raymond

La recherche du consensus

La Commission examine les termes et les définitions proposés par les groupes d'experts et veille à les harmoniser avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation, ainsi qu'avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est la langue officielle ou la langue de travail et qu'elle consulte avant de procéder à des choix. Cette procédure de concertation systématique avec de nombreux partenaires se révèle bénéfique pour aboutir au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie, le temps du mûrissement et la décision en présence des représentants du collège sont indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, dans le discours général ensuite. Les listes proposées sont le résultat du travail collectif de chaque collège, au nom duquel elles sont transmises à la Commission d'enrichissement. Dans tous les cas, les travaux sont validés lors de séances plénières, le président du collège ayant à prendre la décision finale une fois un consensus obtenu – ou très exceptionnellement après un vote lorsque des cas s'avèrent difficiles. Un terme et une définition qui font l'unanimité sont plus susceptibles de « passer » dans le discours commun.

En 2020, La Commission d'enrichissement de la langue française a examiné **448** termes, dont **262** en premier examen et **186** en second examen, soit **11,8 %** de moins qu'en 2019 en raison notamment du nombre plus réduit de séances (2 en moins, soit 20 % en moins).

Année	Termes examinés par la CELF (1 ^{er} et 2 nd examens)	renvois	suppressions
2016	427	15	25
2017	444	16	24
2018	512	13	25
2019	508	25	15
2020	448	23	21

Grâce à la qualité accrue des listes transmises par les experts, le nombre de termes renvoyés et supprimés reste faible. Les suppressions concernent principalement des synonymes. Avec l'expérience, la Commission estime que la multiplication des synonymes peut nuire au succès de l'implantation d'un terme français face à un équivalent étranger déjà bien installé. Quant aux termes renvoyés, ils le sont soit à la demande de la Commission qui réclame un complément d'information, soit à l'initiative des collèges qui souhaitent en reprendre l'étude pour compléter la définition et les représenter avec d'autres termes connexes.

Par exemple, le collège chargé des finances a été invité à s'assurer de l'adéquation entre le terme **preuve de détention** et l'équivalent anglais *proof of stake*, que l'on trouve souvent proposé comme équivalent du terme « preuve d'enjeu », et, le cas échéant, à faire une proposition de définition pour ce dernier. Il a également été invité à harmoniser la définition avec celle du terme **preuve de travail**, publiée au *Journal officiel*. Et le terme **pension livrée** a été renvoyé au même collège, invité à le revoir et à faire conjointement des propositions de fiche pour les notions de « prêt-emprunt de titres » (*repo securities lending*), de « mise en pension » et de « prise en pension » (*reverse repo*).

Les listes établies par les groupes d'experts sont aujourd'hui plus abouties, et la grande majorité des termes examinés est publiée au *Journal officiel* (voir *Annexe C.3*).

En 2020, la Commission a procédé à l'examen de listes et de recommandations qui lui ont été soumises selon la procédure régulière instaurée par le décret (art. 8 et 9), et qui touchent la plupart des domaines relevant du dispositif.

- 12 nouvelles listes lui ont été transmises dans les domaines suivants : agriculture et pêche; aménagement, habitat et mobilité; biologie; chimie et matériaux; conditions internationales de vente; culture et médias; éducation et enseignement supérieur; environnement; hydrogène; informatique; relations internationales; santé et médecine; ainsi qu'une recommandation sur les équivalents français à donner au terme *webinar*.
- 6 listes ont été vues en second examen seulement (premier examen conduit en 2019): aménagement, habitat et mobilité; automobile; culture et médias; ingénierie nucléaire; pétrole et gaz; spatologie; ainsi qu'une recommandation sur les équivalents français à donner au terme *podcast* et à ses dérivés.
- 10 listes ont été vues en premier et second examens: biologie; chimie et matériaux; défense; économie et finances (2 listes); éducation et enseignement supérieur; hydrogène; informatique; relations internationales; santé; ainsi qu'une recommandation sur les équivalents français à donner au terme *webinar*.
- 3 listes ont été vues en premier examen seulement (second examen attendu en 2021): agriculture et pêche; aménagement, habitat et mobilité; environnement. Enfin, une recommandation sur les équivalents français à donner au terme *fair value* a été, après un premier examen, renvoyée à ses auteurs, la Commission ne s'estimant pas compétente.

Cette année encore s'est confirmée l'amélioration de la procédure d'examen des termes grâce à l'application rigoureuse de quelques dispositions pratiques décidées par la Commission d'enrichissement de la langue française, concernant notamment la longueur des listes et les critères de sélection des termes. En 2011, un collègue devait encore attendre de nombreux mois entre l'envoi d'une liste et son premier examen. En 2020, trois mois seulement s'écoulaient en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission, le cycle complet jusqu'à la publication durant environ 11 mois, comme en 2018 et 2019.

Pour réduire la période entre la réception officielle d'une liste et son premier examen par la CELF, il s'avère nécessaire que les groupes d'experts procèdent systématiquement à la consultation des partenaires en amont de l'envoi. Cependant, ce délai est contraint par des paramètres non « contrôlables », comme la disponibilité des présidents aux dates prévues d'examen des listes. La tendance au non-recours à la procédure accélérée s'est confirmée en 2020, certainement justifiée par des délais d'examen et de publication des termes au *Journal officiel* nettement raccourcis par rapport à ceux des années antérieures.

La validation par l'Académie française

La participation des membres du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l'examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique, gage de la qualité linguistique des travaux.

Au cours de l'année 2020, Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française au titre de représentant du Secrétaire perpétuel de l'Académie française. De plus, un

membre au moins du Service du Dictionnaire était présent aux réunions mensuelles de la Commission d'enrichissement, ainsi qu'à la plupart des réunions des collègues, s'efforçant d'apporter un concours linguistique aux experts dès la confection des termes au sein des collègues et en amont de leur examen par la Commission d'enrichissement, afin de prévenir les réserves sur des aspects d'ordre morphologique ou rédactionnel susceptibles d'être opposées lors d'examen ultérieurs.

Saisie des propositions de la Commission d'enrichissement de la langue française, l'Académie française rend ses avis, assortis d'observations circonstanciées qui nourrissent la discussion avec les groupes d'experts, dans des délais souvent inférieurs aux quatre mois prévus par le décret (art. 9). En 2020, dès la fin du premier confinement, la Commission du Dictionnaire a repris ses séances et la transmission de ses avis à un rythme soutenu. Pour certaines listes particulièrement complexes ou problématiques, l'Académie est parfois amenée à accroître son temps d'examen, comme dans le cas de la longue série de termes consacrée aux actifs numériques et aux bilans prudentiels.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission d'enrichissement obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées. L'Académie française, cependant, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas tous. En effet, les propositions des collègues reflètent le point de vue des professionnels, qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu'ils considèrent comme un début d'usage, alors que le besoin n'est pas avéré.

Lorsqu'elle réserve son avis, l'Académie formule des commentaires et des propositions pour éclairer les experts. Le plus souvent, les modifications de rédaction des définitions et des notes que l'Académie suggère sont reprises par les collègues ou les conduisent à proposer en retour de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission.

L'Académie a par exemple formulé un avis réservé sur **vulnérabilité non corrigée**, suggérant de lui préférer **faille non corrigée**, ce que le collègue Informatique a accepté. La réserve sur **rémunération globale des dirigeants** a été également levée, les experts acceptant la proposition de **rémunération totale des dirigeants**.

L'échange entre l'Académie et les collègues est toujours porteur de solution. Ainsi, pour **retrait à la caisse** (d'un commerce), l'Académie, craignant une confusion avec le retrait dans une banque, proposait **retrait chez le commerçant**, qui avait également l'inconvénient d'être polysémique, mais qui a mis les experts sur la piste du **retrait d'espèces à l'achat**, adopté par la Commission.

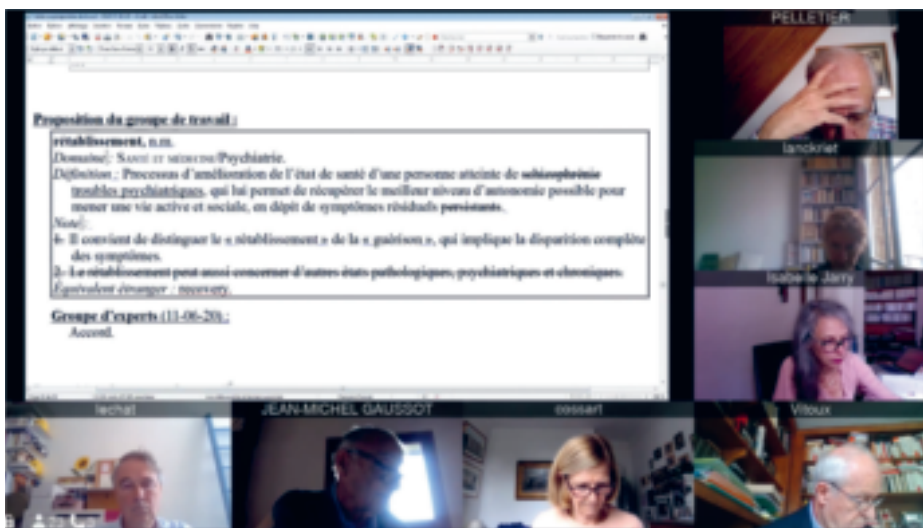
Dans le cas des termes **agrément multilatéral d'un modèle de colis** et **agrément unilatéral d'un modèle de colis**, les interrogations et les propositions de l'Académie, troublée comme l'avait été la CELF par la contradiction entre entrée et définition, ont conduit à l'adoption d'**agrément national d'un modèle de colis** (pour multilatéral) et d'**agrément plurinationnel d'un modèle de colis** (pour unilatéral) après un échange nourri entre le collègue, le groupe de travail et la Commission.

Ce sont également les interrogations de l'Académie française sur le **biomimétisme** qui ont conduit le collègue Biologie à proposer deux fiches, **biomimétisme** et **biomimétique**, permettant ainsi de bien établir la distinction et le lien entre ces deux notions.

Enfin, c'est l'Académie française qui, dans son premier avis, a suggéré l'ajout du sigle **VEFI** au terme **vecteur d'énergie pour la fusion inertielle**, en présence d'équivalents anglais plus brefs, et l'inversion de **document d'appui** et de son synonyme **document d'accompagnement**. Elle est aussi à l'origine de l'inversion de l'entrée **facteur de résistance (facteur R)** et de son synonyme **plasmide de résistance (plasmide R)**, plus précis.

Le second examen

Pour toutes les listes étudiées, la Commission d'enrichissement de la langue française a établi une même procédure d'examen, fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission, la Délégation générale à la langue française établit un document récapitulant les principales étapes et comprenant cet avis. Le document est transmis au groupe d'experts concerné qui en prend connaissance et formule ses remarques et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission, qui transmet à nouveau à l'Académie le terme proposé.



Examen du vocabulaire de la santé le 17 juin 2020: Georges Pelletier, Nathalie Lanckriet, Isabelle Jarry, Philippe Lechat, Jean-Michel Gaussot, Pascale Cossart, Frédéric Vitoux

La validation par le ministre concerné

«Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la Commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions» (art. 9). Cette validation est préparée en amont par le haut fonctionnaire qui s'assure auprès des services et du cabinet de son ministère que les propositions du collège sont en adéquation avec les choix du ministre, afin de ne pas s'exposer à un refus de ce dernier à l'étape ultime de la publication d'un terme au *Journal officiel*. Cette dernière validation est en général bien préparée grâce à la participation de représentants de l'administration et des services au groupe d'experts.

En 2020, 13 listes et 1 recommandation ont pu être soumises aux ministres intéressés, pour accord avant publication : aménagement, habitat et mobilité; automobile; biologie; culture et médias; défense; économie et finances (2 listes); hydrogène; ingénierie nucléaire; pétrole

et gaz; relations internationales; santé et médecine; spatologie; ainsi qu'une recommandation sur les équivalents français à donner au terme *podcast* et à ses dérivés. Le ministre chargé de l'industrie a approuvé le projet de publication du vocabulaire du pétrole et du gaz, la ministre chargée des sports a approuvé celui consacré au vocabulaire sportif.

Pour les listes de vocabulaire relevant de plusieurs champs ministériels, comme l'hydrogène, l'ingénierie nucléaire, le pétrole et le gaz, la CELF a interrogé systématiquement les ministres compétents pour l'énergie (la ministre de la Transition écologique) et l'industrie (le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance).

Analyse de termes étudiés et publiés en 2020

Le choix d'un terme clair facilitant la compréhension de la notion qu'il désigne, la Commission d'enrichissement de la langue française a publié de nombreux néologismes – formels ou sémantiques –, tous en adéquation avec leur définition.

Des néologismes de forme

La Commission a ainsi recommandé de nombreux néologismes de forme tels que **audio (à la demande)** (*podcast*), **chimie bioorthogonale** (*bioorthogonal chemistry*), **cycloparc** (proposé comme synonyme de **site VTT**, *bike park*), **démocrature** (*illiberal democracy*), **divulgâcher** et ses dérivés **divulgâcheur**, **-euse**, **divulgâchage** et **divulgâchis** (*spoil*, *-er*, *-ing*), **géoblocage** et **géodiscrimination** (*geo-blocking* et *geo-discrimination*, dans le domaine des télécommunications), **gynophobie** (*gynophobia*), **hyperaccélééré** (*timelapse*, technique photographique), **ludopublicité** (*advergaming*), **mégacollecte** (*crowdsensing*), **mégaconstellation** (de satellites) (*megaconstellation*), **millénial**, **-e** (*millennial*, à propos des **enfants du numérique**), **mini(-)album** (*extended play*, *EP*, en musique), **mobicompte** (synonyme de **compte de mobilité**, *account-based ticketing*, *ABT*, dans le domaine des transports), **néopro(fessionnel, -elle)** (*rookie*, dans le domaine du sport), **pédibus** (*walking bus*) et **vélobus** (pour les déplacements), **tastena** (dans le domaine du nucléaire), **technomode** (forme abrégée de **technologie de la mode**, *fashion tech[nology]*), **vidéotox** (synonyme de **infix vidéo**, *deep fake*).

Si la Commission a retenu dans le domaine du nucléaire un synonyme assorti d'une restriction d'usage, le néologisme **tastena** (formé par analogie avec le « taste-vin », « Na » étant le symbole chimique du sodium), elle a préféré en entrée principale le terme **godet à sodium**, plus explicite.

Des néologismes sémantiques

La Commission a également recommandé nombre de néologismes de sens, qui présentent l'avantage d'être plus transparents que les termes anglais dont ils sont les équivalents. C'est le cas d'**antisénéscent**, attesté comme adjectif dans les dictionnaires d'usage et recommandé par la Commission comme substantif, pour désigner un médicament atténuant les effets du vieillissement, préféré à « sénolytique », calque aménagé de l'anglais *senolytics*; de **cagoules noires**, qui désigne ce groupe d'individus cagoulés et vêtus de noir qui recourt à des actions violentes pendant les manifestations, et, par voie de conséquence, de **cagoule noire** (pour désigner celui ou celle qui fait partie de ce groupe), là où l'anglais *black bloc* ne distingue pas l'individu du groupe auquel il appartient; de **démineur**, **-euse éditorial**, **-e**, dénommant la personne qui, dans une maison d'édition, est chargée de repérer avant publication les passages susceptibles de choquer ou d'offenser certains lecteurs, plus explicite que l'anglais

sensitivity reader; de **fresque vidéo** (*video mapping*), pour parler d'une œuvre vidéo projetée à grande échelle sur la façade d'un édifice; de **résurgence**, recommandé en lieu et place de l'espagnol *efecto cucaracha* (littéralement « effet cafard », peu explicite) pour décrire les problèmes que l'on croyait avoir résolus en un endroit et qui réapparaissent ailleurs; de **romance urbaine**, proposé pour remplacer *chick lit*(*erature*).

Des néologismes respectant la morphosyntaxe du français

De tous les critères qui prévalent à la création d'un néologisme, il en est un avec lequel la Commission d'enrichissement de la langue française transige rarement, celui de la morphologie.

Étude de cas

audio

Il a été décidé de réviser le terme **diffusion pour baladeur** (en anglais *podcast*), publié en 2006 lorsque cette pratique était naissante, vue essentiellement du point du diffuseur radiophonique, et avant que le **baladeur** ne soit supplanté par les mobiles multifonctions et les tablettes. Abandonnant « baladodiffusion » et ses dérivés « balado » et « baladodiffuser » promus par l'Office québécois de la langue française – ces derniers ne correspondant par ailleurs pas tout à fait au critère « morphosyntaxique » du dispositif d'enrichissement –, la Commission a porté son attention sur l'objet lui-même, et plus précisément sur ses caractéristiques: il s'agit aujourd'hui de fichiers **audio** que l'on peut télécharger ou écouter directement depuis les sites de la toile où ils sont disponibles. Ces fichiers, qu'ils soient des fichiers **originaux** (*native podcast*) ou qu'ils aient déjà fait l'objet d'une diffusion (radiophonique généralement), peuvent, à la différence, par exemple, des programmes radiophoniques diffusés en direct, être écoutés à n'importe quel moment, c'est-à-dire « à la demande », sur le modèle des vidéos, des jeux vidéo et d'autres logiciels à la demande, à l'étude ou recommandés par la Commission.

La Commission a donc, sur proposition du collège Culture et Médias, recommandé le terme **audio (à la demande)**, publié au *Journal officiel* du 23 mai 2020, comme équivalent de *podcast*. S'il s'agit d'un néologisme de forme, la forme « audio » n'étant pas attestée comme substantif en français, il est correctement formé et vient former une paire avec « vidéo », auquel il est quasiment toujours associé et qui est lui attesté depuis longtemps en français comme adjectif et substantif. Si la publication au *Journal officiel* est trop récente pour tirer des conclusions définitives sur l'implantation de ce nouveau terme, il connaît cependant un début d'usage certain.

Des néologismes transparents

Étude de cas

romance urbaine

L'examen de *chick lit*(*erature*), que le milieu de l'édition et certains lecteurs jugeaient péjoratif, voire discriminant (*chick* est l'équivalent de « poulette »), a été engagé à l'initiative du collège Culture et Médias. Après avoir constaté que plusieurs traductions de ce terme coexistaient, parmi lesquelles « comédie romantique » (trop associé au spectacle), « néo-romance » (déjà en usage dans une autre acception), « romance contemporaine » (trop général), « fiction ou romance de filles » (trop connotés), « blquette citadine » (niveau de langue différent, et vieilli), etc., mais qu'aucune ne paraissait satisfaisante, la Commission

a finalement fait le choix de recommander **romance urbaine**, terme explicite, en adéquation avec sa définition et non discriminant, ces romances ayant aussi des hommes pour héros et lecteurs.

données FAIR ou données facilement accessibles, interopérables et réutilisables

En règle générale, la Commission considère que l'équivalent français proposé pour remplacer un terme étranger ne doit pas forcément en être la traduction littérale, l'essentiel étant de trouver un terme français transparent et explicite pour exprimer la même notion. Elle a ainsi adopté le terme **données FAIR**, assorti d'une forme développée **données facilement accessibles, interopérables et réutilisables**, comme équivalent de *FAIR (findable accessible interoperable reusable) data*. Là où l'anglais qualifie, entre autres, ces données de *findable* et d'*accessible*, la Commission a préféré, sur une suggestion de l'Académie française, s'en tenir au seul adjectif « accessible », au motif que ce qui est « accessible » est forcément « localisable », et que la mention côte à côte des deux adjectifs constituait donc une redondance dont il était préférable de s'affranchir en français. En proposant **données FAIR** en entrée principale et une forme développée plus explicite que l'anglais, assorties d'une définition listant et explicitant les critères qui justifient que les données soient qualifiées de **FAIR**, la Commission a conservé le même acronyme qu'en anglais, gage, a priori, d'une meilleure implantation de ce terme. La publication du terme est attendue début 2021.

mini(-)album

Dans le domaine de la musique, *extended play (EP)* a été traduit par **mini(-)album**, puisqu'il s'agit précisément d'un album de musique composé d'un nombre limité de titres, ce que semble contredire son équivalent (*extended*). En proposant un terme clair et plus transparent que l'anglais, la Commission évite une incompréhension.

Il arrive que la Commission s'affranchisse du critère morphosyntaxique, notamment lorsqu'un néologisme connaît un début d'usage, qu'il est suffisamment transparent et qu'il s'agit d'une notion relevant du dispositif d'enrichissement.

Étude de cas

millénial

Ainsi, en 2020, bien qu'il s'agisse d'un calque de l'anglais *millennial* (« millénaire ») et qu'il ne dérive pas, contrairement aux apparences, du mot français « millénium » (de sens différent), la Commission a adopté le néologisme **millénial**, en particulier parce que l'usage de ce terme commençait à se répandre en français.

vidéotox

Elle a également recommandé le terme **vidéotox**, proposé pour désigner les vidéos truquées au moyen des techniques de l'intelligence artificielle (phénomène relativement nouveau, mis en lumière au cours des deux dernières années à la faveur de l'élection présidentielle américaine), bien que « -tox » (troncature de « intox ») ne soit pas un élément formant en français. Mais, considérant que ce néologisme pouvait ne pas être immédiatement intelligible, elle a fait le choix de le recommander comme synonyme du terme **infox vidéo**, plus transparent (**infox** étant un néologisme de facture récente, forgé par le dispositif et recommandé au *Journal officiel* en 2018).

démocrature

Elle a encore recommandé le mot-valise **démocrature**, bien qu'il soit composé des formes tronquées de « démocratie » (« démocra-») et de « dictature » (« -ture »), qui ne sont pas des éléments formants en français, tant le sens de ce néologisme semble évident.

Des néologismes répondant à un besoin avéré

Il arrive que la Commission écarte certains néologismes de forme qui, s'ils sont bien formés, ne correspondent pas à un besoin confirmé.

Étude de cas

transfrontière

La Commission n'a pas souhaité recommander l'adjectif « transfrontière » (*cross-border*), censé désigner « ce qui concerne plusieurs pays, même non limitrophes, appartenant à une organisation mondiale ou régionale » mais que l'on comprend comme « qui traverse une frontière », au motif qu'en fonction du contexte, les termes « binational », « bilatéral », « international », « multilatéral » ou « transfrontalier » convenaient parfaitement pour rendre ce sens.

Un terme anglais, plusieurs possibilités en français

Étude de cas

native

Nombre d'expressions composées avec l'adjectif « natif, -ive », emprunté de l'anglais *native* et parfois également utilisé comme substantif, fleurissent en français. La Commission a fait le choix de le rendre en français par des termes explicites, différents selon le contexte. Elle a ainsi recommandé, au cours de ces dernières années, **enfant du numérique**, comme équivalent de *digital native* (2015), **publicité caméléon**, comme équivalent de *native advertising* (2019) et **audio original**, comme équivalent de *native podcast* (2020).

Le groupe d'experts compétent pour la terminologie des énergies fossiles a fait, lui, le choix de traduire *native* par « naturel » en retenant **hydrogène naturel**, comme équivalent de *native hydrogen*. Ce terme sera soumis à l'examen de la Commission en 2021.

Des termes sans équivalent étranger

Comme les années antérieures, certains termes publiés en 2020 n'ont pas d'équivalent étranger. L'intérêt de la publication réside dans l'explicitation d'une notion par la définition. Cela a été le cas, par exemple, de **d'élégobiotique** pour désigner un antibiotique de synthèse, de **francisation** pour désigner l'adaptation aux normes françaises d'un matériel militaire conçu et fabriqué à l'étranger, de **réathlétisation** de sportifs après un accident, ou encore de **vis de protection radiologique**. C'est notamment dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, des transports, et du nucléaire que nombre de termes sont publiés sans équivalent étranger, parce que l'influence de l'anglais y est moins grande que dans d'autres secteurs et aussi probablement parce que la planification par l'administration est plus forte que le poids des entreprises, souvent pourvoyeuses d'anglicismes.

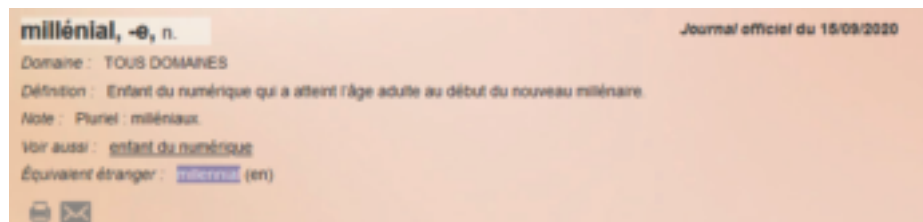
Dans quelques cas, l'absence d'un équivalent étranger cache des pseudo-anglicismes forgés pour des besoins de communication commerciale, comme le nom de marque « City

stade», rendu par **terrain multisport**, ou le produit d'assurance « Pay when you drive insurance » (invention de francophones sans usage dans les pays anglophones) ou **assurance (automobile) à la minute**. La communication institutionnelle n'est pas en reste avec le slogan « BIMBY (build in my backyard) », inspiré de l'anglais *NIMBY (not in my backyard)*, remplacé par (**politique de**) **densification parcellaire** et son synonyme **densification douce**.

Le dialogue terminologique en francophonie

Le dispositif d'enrichissement de la langue française s'inspire dans la mesure du possible des propositions de ses partenaires francophones, en particulier québécois, lorsqu'elles sont enregistrées par ces derniers. En 2020, par exemple, elle a ainsi adopté **divulgâcher**, pour l'anglais *to spoil* (GDT¹-2016), **géoblocage** et **blocage géographique**, *geoblocking* (GDT-2016), **robot collaboratif**, *cobot, collaborative robot* (GDT-2017), **vélo à pneus surdimensionnés (VPS)**, *fat bike* (GDT-2016, Termium²-2018), ou encore **ville intelligente**, *smart city* (GDT-2018, Termium-2014).

Mais la Commission fait parfois des choix qui divergent de ceux faits par ses partenaires francophones: pour l'anglais *chick lit(erature)*, **romance urbaine** face à **littérature aigre-douce** (GDT-2009), pour *deep fake*, **infox vidéo** face à **vidéo hypertruquée** (GDT-2019), pour *extended play (EP)*, **mini(-)album** face à **microalbum** (GDT-2016, Termium-2017), pour *interval training*, (**entraînement**) **fractionné** face à **interval-training** (GDT-1994) et **entraînement par intervalles** (Termium-2014), pour *rookie*, **néopro** et **néoprofessionnel**, **-elle** face à **recrue** (GDT-1983, Termium-2001), et pour *video mapping*, **fresque vidéo** face à **projection illusionniste** (GDT-2012). C'est également le cas de **millénial (milléniaux, au pluriel)**, qui est déconseillé dans le GDT alors qu'il est recommandé par la Commission d'enrichissement.



D'ailleurs, les Québécois et les Canadiens francophones ne font pas non plus toujours les mêmes choix de désignation. C'est le cas, par exemple, de l'anglais *millennial*, qui a pour équivalent **Y** dans le GDT (qui signale également les termes « personne de la génération Y », « personne de la génération (du) millénaire », « écho-boomer » et « millénarial ») et **millénarial** dans Termium (qui signale également l'usage des termes « Y », « enfant du millénaire », « écho-boomer » et « millénial »). Autres exemples avec *cobot, collaborative robot*, qui a pour équivalent **robot collaboratif** dans le GDT alors que Termium lui préfère **robot de collaboration**; et avec *divulgâcher, chick lit(erature)* et *show runner* qui ne figurent pas dans Termium contrairement au GDT et au dispositif français.

1. Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française: <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>

2. Termium Plus, Bureau de la Traduction du Canada: <https://www.btb.termiumplus.gc.ca>

Y

Anglais ENF ↕

Domaines
sociologie
démographie
appellation de personne

Auteur  Office québécois de la langue française, 2016

Définition

Personne née approximativement entre 1982 et 2005, qui fait partie de la [génération Y](#).

Termes privilégiés

Y s.m.ou.f.
personne de la génération Y s.f.
personne de la génération millénaire s.f.
personne de la génération du millénaire s.f.
écho-boomer s.m.ou.f.
millénarist s.m.
millénariste s.f.

L'emprunt intégral adapté écho-boomer s'inscrit dans la norme sociolinguistique du français au Québec.

Le terme millénarist (et millénariste) a été proposé par l'Office québécois de la langue française en 2016 pour désigner ce concept.

Terme déconseillé

millénial

L'emprunt intégral adapté millénial ne s'intègre pas au système linguistique du français, puisqu'il est mal formé. En effet, *millénial* dérive de *millénum*, qui n'a pas en français le sens général de « période de mille ans », comme c'est le cas en anglais.

Anglais

Auteur  Office québécois de la langue française, 2016

Termes

millennial
Gen Y'er
Gen Y member
echo boomer

Anglais

Subject field(s)

• Demography

millennial 

correct, nom

Generation Y'er 

correct

Gen Y'er 

correct


neoder 

correct


echo boomer 

correct

CONT

Tech-savvy? Narcissistic? Open-minded? What does being a millennial really mean? 

QBS

The definition of a millennial varies depending on authors and geographical location. Some authors, mostly in the US, consider that the last millennials were born in the mid-nineties, while authors in other parts of the world see children born until the turn of the millennium as millennials. 

Français

Domaine(s)

• Démographie

millénarist 

correct, nom masculin

Y 

correct, nom masculin et féminin

enfant du millénaire 

correct, nom masculin et féminin


écho-boomer 

correct, nom masculin


millénial 

voir observation, nom masculin


QBS

La définition d'un Y varie selon les auteurs; certains considèrent que les enfants nés du début des années 1980 au début des années 2000 sont des millénaristes, tandis que d'autres sont d'avis que les enfants nés après 1995 font partie d'une autre génération et devraient ainsi être appelés les Z. 

QBS

millénial : Bien que la désignation «millénial» soit entrée dans l'usage, elle n'est pas formée correctement. Il est donc préférable d'utiliser la désignation «millénarist». 

QBS

millénarist; enfant du millénaire : termes adoptés par le Comité de terminologie de Radio-Canada. 

Si Termium et le GDT sont plus prompts que la Commission à enregistrer les notions nouvelles dans certains domaines – les procédures de mise en ligne ne peuvent se comparer, le processus de normalisation de la Commission exigeant une large consultation et une validation par toutes les parties – la mise à l'étude des termes dans le dispositif français est parfois antérieure aux mises en ligne des partenaires nord-américains. C'est le cas, par exemple, de **signature lumineuse** (*lighting signature*), dans le domaine de l'automobile, ajouté dans Termium après sa publication au *Journal officiel* ou de **relance** (*reboot*) et de **culture de l'effacement** (*cancel culture*) qui ont, depuis leur mise à l'étude en 2020 et la consultation du réseau francophone de la Commission, fait l'objet d'une fiche dans le GDT et dans Termium.

Quelques exemples	CELF	GDT	Termium
<i>cliffdiving, highdiving</i>	plongeon extrême	plongeon de haut-vol	
<i>circuit training</i>	entraînement en boucle	entraînement en circuit	entraînement en circuit
<i>clean sheet</i>	cage inviolée	–	–
<i>compliant tower</i>	tour flexible	–	–
<i>environmental migrant</i>	migrant, -e environnemental, -e	* migrant environnemental, migrante environnementale, migrant de l'environnement, migrante de l'environnement, réfugié environnemental, réfugiée environnementale, réfugié de l'environnement, réfugiée de l'environnement	réfugié de l'environnement, réfugié environnemental, réfugié écologique, éco-réfugié, migrant de l'environnement, migrant écologique
<i>geoblocking</i>	géoblocage, blocage géographique	géoblocage, blocage géographique, filtrage géographique	géoblocage, blocage géographique
<i>senolytics</i>	médicament antisénescence, antisénescent	–	–
<i>show runner, showrunner</i>	directeur, -trice de série	auteur-producteur, auteure-productrice, autrice-productrice, scénariste-producteur, scénariste-productrice	–
<i>metal dusting</i>	carburation pulvérisante	–	–
<i>walking bus, walking school bus, WSB</i>	pédibus, bus pédestre	autobus scolaire pédestre, autobus pédestre, pédibus, trottibus	pédibus scolaire, pédibus

* Fiche créée postérieurement à la consultation de la CELF.

Par ailleurs, au-delà des divergences de désignations existent aussi des divergences dans le choix des notions retenues. Ces divergences se justifient en particulier lorsque les réalités que l'on souhaite dénommer sont propres aux zones géographiques associées aux bases de données. Ainsi, sur les **36** notions relevant de l'ingénierie nucléaire, parmi lesquelles un certain nombre de termes spécifiques à la gestion du nucléaire en France, publiées au *Journal officiel* en 2020, **2** seulement figuraient dans le GDT.

Plus étonnant, parce qu'il s'agit a priori de notions universelles, sur **9** notions nouvelles publiées en 2020 par la Commission sur proposition du collège Santé et Affaires sociales, seules **3** étaient présentes dans le GDT, et sur les **23** notions scientifiques et techniques publiées en 2020 sur proposition du collège Spatiologie, à l'exception de celles qui portaient sur des mises à jour de termes publiés précédemment, seules **3** l'étaient.

Si l'on considère la totalité des publications au *Journal officiel*, **68,5 %** des notions proposées par le dispositif français¹ (soit 126 sur 184 notions) sont absentes du GDT. Parmi les **31,5 %** de notions communes, **5,5 %** ont au moins une désignation identique, **12 %** n'ont pas la même désignation, les divergences de choix se faisant essentiellement pour le vocabulaire de la culture et des médias. Sur 13 listes publiées par le dispositif français, 9 comportent moins de 50 % de notions présentes dans le GDT. Il s'agit globalement des mêmes domaines que les années précédentes : automobile, défense, ingénierie nucléaire, pétrole et gaz, relations internationales, santé, spatiologie et astronomie, sport, télécommunications.

1. Ce pourcentage est en progression constante : 55,7 % en 2018, 60,2 % en 2019 et donc 68,5 % en 2020.

La diffusion des termes nouveaux

La publication au *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française. Les listes de termes sont publiées dans la rubrique « Avis et communications », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index sous forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger – équivalent français / terme français – équivalent étranger (voir l'ensemble des listes publiées en 2020 en Annexe C.3). La publication est reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui de *l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (art. 10), garantissant ainsi à la terminologie officielle une diffusion générale dans le monde enseignant, premier prescripteur pour la diffusion d'un vocabulaire spécialisé, en français, et à jour.

2011: 392 termes répartis sur 21 publications au *Journal officiel*: 15 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2012: 299 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel*: 10 listes thématiques, 6 séries de termes selon la procédure accélérée.

2013: 343 termes répartis sur 25 publications au *Journal officiel*: 13 listes thématiques, 11 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2014: 243 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel*: 9 listes thématiques, 7 séries de termes selon la procédure accélérée.

2015: 268 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel*: 14 listes thématiques, 2 termes selon la procédure accélérée.

2016: 221 termes répartis sur 13 publications au *Journal officiel*: 10 listes thématiques, 6 termes selon la procédure accélérée.

2017: 231 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel*: 15 listes thématiques, 4 termes selon la procédure accélérée.

2018: 215 termes répartis sur 20 publications au *Journal officiel*: 16 listes thématiques, 3 recommandations et 1 terme selon la procédure accélérée.

2019: 278 termes dont 38 toponymes répartis sur 16 publications au *Journal officiel*: 16 listes thématiques.

2020: 217 termes répartis sur 14 publications au *Journal officiel*: 13 listes thématiques et 1 recommandation.

Au 31 décembre 2020, le nombre total de termes publiés au *Journal officiel* est de 8 539.

Au cours de l'année 2020, la Commission a procédé à la publication de 13 listes au *Journal officiel*, dans les domaines suivants : aménagement, habitat et mobilité ; automobile ; chimie et matériaux ; culture et médias ; défense ; ingénierie nucléaire ; pétrole et gaz ; relations internationales ; santé (2 listes) ; spatologie et astronomie ; sport ; télécommunications. Elle a également publié une recommandation sur les équivalents français de *podcast* et ses dérivés.

FranceTerme

Le site

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité des termes nouveaux qui enrichissent le vocabulaire scientifique et technique sur le site *FranceTerme* du ministère de la Culture (www.franceterme.culture.fr).

Elle alimente le site *FranceTerme*, qui permet la gestion des données terminologiques de bout en bout, de la veille néologique à la publication des termes au *Journal officiel*. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue est responsable de l'administration et du développement informatique du site qui comprend la base de données terminologiques regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, et diverses rubriques d'information. Elle supervise les échanges de données issues de *FranceTerme* avec d'autres organismes.

Si le site *FranceTerme* est destiné en premier lieu aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, il répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans les domaines juridique, scientifique et technique. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd'hui et représente une référence pour les pays francophones.

Le site contient, dans la partie administrative, une « boîte à outils » pour les experts du dispositif, et, dans la partie publique, la base de données terminologiques, diverses pages d'information consacrées à la terminologie – les « Infolettres parues » les plus récentes, les billets sur des termes à promouvoir dans « Clin d'œil », les communiqués annonçant les nouvelles publications dans « En français dans le texte », et enfin des « Actualités » terminologiques –, les recommandations, une rubrique « Librairie » où toutes les publications sont téléchargeables au format pdf, deux rubriques, « Boîte à idées » et « Nous écrire », qui contribuent à faire du dispositif d'enrichissement de la langue française un dispositif actif, à l'écoute des demandes du public. Les terminologues de la DGLFLF s'efforcent de répondre rapidement aux messages des internautes et de leur communiquer toutes les informations disponibles. Enfin, deux sections offrent la possibilité aux internautes de s'abonner pour recevoir l'infolettre *FranceTerme* et les alertes de publication au *Journal officiel*.

Une base de données terminologiques de référence

Le site contient tout d'abord la base de données terminologiques, administrée et actualisée en continu par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française. Fin 2020, elle était riche de 8 539 termes. Gratuite et ouverte à tous, la base de données est également disponible depuis 2015 via une application mobile pour le système IOS.

Divers organismes et institutions, comme l'AFNOR ou les traducteurs de l'Union européenne, ont établi sur leur site internet un lien vers *FranceTerme*, relayant ainsi les recommandations du dispositif. En outre, les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française. Certains sont repris également dans la banque terminologique du Bureau de la Traduction du Canada, TERMIUM Plus, et dans Termdat, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ainsi que dans IATE, la base de données terminologiques des institutions européennes (voir p. 18 Les organismes des autres pays francophones). Enfin, à l'automne, la Mission a préparé l'intégration des données du dispositif dans le Dictionnaire des francophones dont le lancement est prévu au printemps 2021 (<https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>).

En 2020, le nombre de visiteurs du site *FranceTerme* a augmenté de 37,3 % relativement à la fréquentation de l'année 2019, déjà marquée par une hausse de 27,5 % par rapport à l'année 2018.



Une boîte à outils pour les experts

Depuis 2016, la DGLFLF alimente une boîte à outils mise à la disposition des experts du dispositif d'enrichissement dans la partie administrative du site. Cette section contient des documents de référence (décret, *Guide des bonnes pratiques...*), les relevés de décisions et comptes rendus des séances de la Commission d'enrichissement de la langue française, la liste exhaustive des domaines, les adresses des partenaires du dispositif, les bilans d'activités des groupes d'experts...

Le dialogue avec les internautes

La boîte à idées: une contribution indéniable à la veille

Le site comporte une rubrique « Boîte à idées » qui donne la possibilité au public de proposer des termes.

Environ **540** suggestions ont été déposées dans la boîte à idées en 2020, dont plus de 200 soumises par un même internaute et une cinquantaine par les membres de la Mission. Plus d'une centaine d'internautes se sont identifiés, parmi lesquels très peu d'agents de l'État (adresse en .gouv.fr), et quelques personnes issues du monde de l'éducation (académies et universités).

Parmi ces suggestions:

- **143** suggestions ont été soumises aux groupes d'experts concernés, parmi lesquelles **ocean/sea grabbing** (transmise au collège Agriculture et Pêche), **biohacking** (transmise au collège Biologie), **cancel culture** (transmise au collège Culture et Médias), **chémobiologie** (transmise au collège Chimie et Matériaux), **dropshipping** (transmise au collège Économie et Finances), **map matching** (transmise au collège Aménagement, Habitat et Mobilités), ou encore **social distancing** (transmise au collège Santé et Affaires sociales);
- **11** étaient déjà à l'étude au sein des collèges ou au niveau de la Commission d'enrichissement: **legal tech**, **open access**, **spear phishing**, **wearable**, **webinar**;
- **108** suggestions portaient sur des notions déjà publiées par le dispositif (ou seulement 31 si l'on décompte les suggestions d'un même internaute qui n'a visiblement pas consulté le module de recherche), leurs auteurs souhaitant visiblement faire des contre-propositions de termes: **biométrage** comme équivalent de *biopic* (le dispositif recommande **biofilm**); **false** pour *fake news* (le dispositif recommande **infox**), **jnal**, « forme abrégée » de journal, comme équivalent de *blog* (le dispositif recommande **blogue**), etc.;

- Les suggestions restantes ne relevaient pas du dispositif, soit parce qu'elles portaient sur des anglicismes de la langue courante, enregistrés dans les dictionnaires d'usage ou les dictionnaires bilingues tels que *baby-sitter*, *best-seller*, *best-of*, *interview*, *lobby*, *match*, *remake*, *smog*, etc., soit parce qu'il s'agissait de création de mots nouveaux, néologismes de la langue courante : **autoroutiser** (transformer une route en autoroute), **bonjour, gile-jaunisation, jubilance** (pour remplacer le mot « retraite », jugé péjoratif par l'auteur de la suggestion), **moiter** (rendre moite), **ostéopathiser** (pratiquer l'ostéopathie), etc.

Un certain nombre des suggestions restantes ont été mises à l'étude par les collègues, comme en 2019.

Parmi les termes publiés au *Journal officiel* en 2020, 68 termes avaient été signalés par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts :

- **ajustement (automatique d'intonation)** (Audiovisuel), *auto-tune*
- **avion de transport et de ravitaillement** ou **ATR** (Aéronautique-Défense), *multi-role tanker transport*
- **bras de fer** (Communication-Politique), *chicken game*
- **cage inviolée** (Sports), *clean sheet*
- **carburation pulvérisante** (Chimie-Matériaux), *metal dusting*
- **chimie biomimétique** (Chimie), *biomimetic chemistry*
- **ciblage** (Défense), *targeting*
- **compte de mobilité** ou **mobicompte** (Transports et mobilité), *account-based ticketing* ou *ABT*
- **conception de substance (pharmacologiquement) active** (Chimie), *drug design*
- **conseiller juridique (en opération)** (Défense), *legal adviser* ou *LEGAD*
- **coordination** (Transports et mobilité-Défense), *deconfliction*
- **cyberguerre** (Défense-Informatique), *cyberwar*
- **démineur, -euse éditorial, -e** (Édition et livre-Littérature), *sensitivity reader*
- **(politique de) densification parcellaire** ou **densification douce** (Aménagement et urbanisme)
- **descente en rappel inversé** (Défense-Sports), *Australian abseiling* ou *deepelling* ou *rap jumping*
- **diode électroluminescente modulable** ou **DEL modulable** (Électronique), *dimnable LED*
- **directeur, -trice de série** (Audiovisuel), *show runner*
- **divulgâcher** (Audiovisuel-Édition et livre), *to spoil* et **divulgâcheur, -euse, spoiler, divulgâchage, spoiling, divulgâchis, spoiler**
- **dribble en pivot** (Sports), *spin move*
- **échelle de maturité technologique** ou **EMT** (Tous domaines), *technology readiness level scale* ou *TRLS*
- **effet nocebo** (Santé et médecine), *nocebo effect*
- **éligobiotique** (Santé et médecine)
- **endiguement** (Politique-Relations internationales), *containment*
- **entraînement de rue** (Sports), *street workout*
- **entraînement en boucle** (Sports), *circuit training*
- **étude croisée** ou **essai croisé** (Santé et médecine), *cross-over design* ou *cross-over study* ou *cross-over trial*
- **exploitation de site tactique** ou **EST** (Défense), *sensitive site exploitation* ou *SSE*

- **francisation (de matériel)** (Industrie-Défense)
- **fresque vidéo** (Arts-Audiovisuel), *video mapping*
- **guerre par procuration** (Défense), *proxy war* ou *war by proxy*
- **gynophobie** (Sciences humaines), *gynophobia*
- **hockey sur patins (à roulettes)** (Sports), *rink hockey*
- **hyperaccélééré** (Audiovisuel), *time-lapse*
- **infox vidéo** ou **vidéotox** (Communication-Informatique), *deep fake*
- **ludopublicité** (Audiovisuel-Communication), *advergaming*
- **mégacollecte** (Télécommunications), *crowdsensing*
- **migration de retour** ou **retour au pays** (Politique-Relations internationales), *remigration* ou *return migration*
- **minialbum** ou **mini-album** (Audiovisuel), *extended play* ou *EP*
- **(mise sous) cocon vaccinal** (Santé et médecine), *cocooning*
- **navigation ralentie** (Transports et mobilité), *slow steaming*
- **néoprofessionnel, -elle** ou **néopro** (Sports), *rookie*
- **neuromorphique** (Informatique-Électronique), *neuromorphic*
- **pari en direct** (Sports), *live betting*
- **piège à clics** (Informatique-Communication), *clickbait*
- **(patinage de vitesse sur) piste courte** (Sports), *short track*
- **plateforme modulaire** ou **plateforme modulable** (Automobile), *common modular platform* ou *CMP*
- **plongeon extrême** (Sports), *cliffdiving* ou *highdiving*
- **réathlétisation** (Sports-Santé et médecine)
- **refoulement** (Politique-Relations internationales), *roll back*
- **responsable de la promotion en ligne** (Économie et gestion d'entreprise-Communication), *traffic manager*
- **responsable des réseaux sociaux** (Économie et gestion d'entreprise-Communication), *social media (marketing) manager*
- **résurgence** ou **effet de rebond** (Tous domaines), *balloon effect* ou *efecto cucaracha*
- **rétablissement** (Santé et médecine), *recovery*
- **robot collaboratif** (Industrie-Robotique), *cobot* ou *collaborative robot*
- **robot fardier** ou **robot mule** (Défense), *robot pack mule*
- **romance urbaine** (Édition et livre-Littérature), *chick lit* ou *chick literature*
- **sans station** (Transports et mobilité), *free-floating*
- **site VTT** ou **cycloparc** (Sports-Cycle), *bike park*
- **(système d')optimisation d'adhérence** (Automobile), *(advanced) grip control*
- **terrain multisport** (Sports-Aménagement et urbanisme)
- **test des tracés** ou **TDT** (Santé et médecine), *trail making test* ou *TMT*
- **tête de série** ou **chef de file** (Chimie), *lead compound*
- **trafic gratuit** (Télécommunications), *toll-free data* ou *zero rating*
- **trafic parrainé** (Télécommunications), *sponsored data*
- **transmission par diode électroluminescente** ou **transmission par DEL** (Télécommunications), *Li-Fi* ou *light fidelity* ou *optical wireless system* ou *OWS* ou *visible light communication* ou *VLC*
- **urbicide** (Politique-Culture), *urbicide*
- **vélo à pneus surdimensionnés** ou **VPS** ou **vélo à pneus ultralarges** (Sports-Cycle), *fat bike*
- **vélobus** (Transports et mobilité-Éducation)

Sur **185** notions (hors synonymes) publiées en 2020, 68 sont issues de la boîte à idées de FranceTerme, c'est-à-dire autant qu'en 2019, soit 36,8 % des notions publiées, alors que le nombre de termes publiés est moindre. La proportion des suggestions de la boîte à idées qui relève des travaux du dispositif d'enrichissement est donc en hausse. Et sur **124** notions en cours d'examen à la Commission d'enrichissement en 2020 (dont la publication est attendue en 2021), **20** sont issues de la boîte à idées. La part des termes publiés au *Journal officiel* et issus de la boîte à idées, dont la hausse avait déjà été constatée en 2019, continue de croître en passant de 30,5 % à 36,8 %.

	Suggestions pub. JO en 2020	Termes pub. JO en 2020	% 2020	Suggestions pub. JO en 2019	Termes pub. JO en 2019	% 2019	Suggestions pub. JO en 2018	Termes pub. JO en 2018	% 2018
Agriculture et Pêche	0	0	0 %	0	0	0 %	5	11	45 %
Aménagement, Habitat et Mobilités	5	8	63 %	5	15	33 %	0	0	0 %
Automobile	3	10	30 %	0	0	0 %	2	9	22 %
Biologie	0	0	0 %	0	19	0 %	1	12	8 %
Chimie et Matériaux	4	10	40 %	0	17	0 %	0	0	0 %
Culture et Médias	14	19	58 %	22	29	76 %	6	15	40 %
Défense	10	13	77 %	3	11	27 %	0	0	0 %
Droit et Justice	0	0	0 %	6	16	4 %	4	8	50 %
Économie et Finances	0	0	0 %	0	0	0 %	7	41	18 %
Éducation et Enseignement supérieur	0	0	0 %	5	10	50 %	4	11	36 %
Énergies fossiles	0	12	0 %	0	0	0 %	1	25	4 %
Énergie nucléaire	0	36	0 %						
Environnement et Développement durable	0	0	0 %	3	23	13 %	2	17	12 %
Informatique	0	0	0 %	7	9	78 %	4	14	29 %
Relations internationales	6	11	55 %	3	11	27 %	0	0	0 %
Santé et Affaires sociales	8	18	45 %	6	15	0 %	0	0	0 %
SpatioLogie	0	23	0 %	3	17	18 %	0	0	0 %
Sport	13	14	93 %	4	6	67 %	4	13	31 %
Télé- communications	6	11	55 %	0	0	0 %	8	11	73 %

À l'inverse des collèges Énergies fossiles, Énergie nucléaire et SpatioLogie, pour lesquels la veille est très largement assurée par les membres (veille endogène), le travail du collège Sport repose quasi-exclusivement sur les suggestions de la boîte idées : **93 %** des termes publiés en 2020 sont issus de suggestions. Ce taux s'élève à **77 %** pour le collège Défense, à **63 %** pour le collège Aménagement, Habitat et Mobilités, et à **58 %** pour le collège Culture et Médias.

Pour les collègues Relations internationales, Santé et Affaires sociales et Télécommunications, les suggestions déposées dans la boîte à idées de *FranceTerme* représentent environ la moitié de leurs termes publiés au *Journal officiel*.

Parmi les différentes suggestions déposées en 2020, celles relatives aux réunions à distance, en raison de l'actualité, ont particulièrement inspiré les internautes: **téléréunion**, **zoombombing**, **webinar**... Et plusieurs suggestions, en rapport avec les nouvelles pratiques « sociétales » liées aux réseaux sociaux, ont été proposées: *ghoster*, *selfie*, *défrinander (se)*.

Le courrier: des questions de terminologie et de langue

FranceTerme propose également une rubrique « Nous écrire ». En 2020, plus d'une centaine de réponses argumentées ont été rédigées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française (85 en 2019, 80 en 2018); un certain nombre des questions auxquelles la Mission est amenée à répondre ne portent pas sur les suggestions à proprement parler mais sont relatives au fonctionnement du dispositif d'enrichissement de la langue française ou de *FranceTerme*. En raison de l'actualité, plusieurs questions ont porté sur l'écriture inclusive en général et sur la féminisation des noms de métiers en particulier, ou encore sur les rectifications orthographiques. Et un certain nombre d'interrogations portant sur l'emploi d'anglicismes dans la langue courante ont été transmises au service compétent de la DGLFLF sur l'emploi du français dans la sphère publique.

Les réponses rédigées par les terminologues de la Mission concernent principalement les suggestions qui ne relèvent pas du dispositif ou celles portant sur les termes déjà publiés, qu'il s'agisse de critiques ou de demandes de justification du choix des termes: leurs auteurs sont systématiquement informés des raisons pour lesquelles leurs suggestions ne sont pas traitées, ou de celles qui ont conduit la Commission d'enrichissement à préférer telle ou telle désignation (par exemple, la graphie de **toile**, avec une minuscule initiale, ou le terme **téléchargement** recommandé pour *download* et *upload*). Lorsque la critique porte sur un aspect technique de la définition, elle est transmise au collègue pour que ses experts apportent la réponse la plus circonstanciée possible à l'internaute. Par exemple, la remarque d'un internaute sur la définition du terme « biocarburant » a été transmise au collègue Énergies fossiles; la suggestion d'un internaute de remplacer **télévision de rattrapage** par « rediffusion » (pour désigner les programmes audiovisuels accessibles à la demande après leur première diffusion) a fait l'objet d'une réponse détaillée d'un expert du collègue Culture et Médias justifiant le choix du terme recommandé, techniquement plus juste; ou encore une suggestion d'un expert du CEA sur *quick look report* a fait l'objet d'une large consultation dans les différents collègues concernés.

En dépit de l'absence de statistiques précises, on note que les traducteurs, professeurs et professionnels représentent une large part des internautes utilisateurs de *FranceTerme*. Leur qualité fait la preuve que la base de données est utilisée par ceux à qui elle s'adresse en priorité.

La publication de vocabulaires thématiques

La DGLFLF édite ou réédite régulièrement des vocabulaires thématiques (voir *Annexe D.1* le catalogue des publications relatives à l'enrichissement de la langue française).

Pendant le premier confinement, pour répondre aux interrogations de la population face à l'irruption dans les médias de très nombreux termes de médecine et de biologie, parfois en anglais, et face à un flot continu tant d'informations que de rumeurs, la DGLFLF

a décidé de réaliser deux brochures, publiées au format numérique, mettant en avant une sélection de termes en lien avec l'actualité et publiés au *Journal officiel*: **Quelques termes de santé** et **Quelques termes de l'information et de la désinformation**.

Toujours dans le contexte de la crise sanitaire, un vocabulaire thématique reprenant l'ensemble des termes recommandés, le **Vocabulaire de la santé et de la médecine**, a été conçu et édité à la fin de l'année. Cet ouvrage est préfacé par Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, et par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé. Il est complété par un dépliant dans la série « Vous pouvez le dire en français », intitulé **Crise sanitaire – Le dire en français**. Un important plan de diffusion, visant en particulier les professionnels de la santé, conçu par la DGLFLF et la haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française pour les ministères sociaux, a été mis en œuvre dès fin 2020 et se poursuivra tout au long de l'année 2021.

Enfin, la DGLFLF a réédité la plaquette **La mode en français**, publiée l'année précédente avec le concours de la Fédération française du prêt-à-porter féminin et de la Fédération de la Haute Couture et de la Mode. Cette nouvelle édition est préfacée par la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin.

Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public

Une fois les termes publiés au *Journal officiel*, la Commission d'enrichissement « concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés [...] et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française » (art. 8). La publication entraînant en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés par la Commission en lieu et place de leurs équivalents étrangers, il appartient aux administrations, aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française et aux experts de donner la plus large diffusion – milieux professionnels et administrations principalement – aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel* (art. 10). La Délégation générale à la langue française et aux langues de France assure quant à elle la promotion et la diffusion auprès du grand public. Ainsi, les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés sont définis et la promotion des termes officiels est clairement répartie.

La diffusion par les collègues

Le recours à l'internet est pratique courante. Certains collèges disposent déjà d'une adresse électronique spécifique, d'un site propre ou d'une page sur le site de leur ministère de rattachement. Si la diffusion par l'internet s'avère nécessaire pour faire connaître la terminologie recommandée, elle n'est pas suffisante, et les moyens traditionnels demeurent indispensables.

Le plus souvent, les collègues diffusent auprès des professionnels les publications éditées et imprimées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, disponibles également en version numérique sur le site *FranceTerme*.

- La publication d'une nouvelle liste du collège Aménagement, Habitat et Mobilités a fait l'objet d'un communiqué du ministère de la Transition écologique.
- Le collège Automobile fait connaître ses travaux sur le site du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA), qui réédite régulièrement et depuis près de 20 ans le

recueil *Des mots et des autos* (<https://ccfa.fr/lexique/>). Le collège a préparé, en coopération avec la DGLFLF, une nouvelle édition de sa brochure, qui, outre les nouveaux termes de l'automobile publiés au *Journal officiel*, intègre quelques termes dans les domaines des carburants, de l'environnement et de la mobilité. Le projet a pris du retard en raison des deux périodes de confinement. Le lancement de la nouvelle version, initialement prévu fin 2020 est, par conséquent, repoussé de quelques mois. Le CCFA contribue activement à la promotion des travaux du collège en publiant notamment des communiqués de presse lors des parutions de liste, comme en juin (<https://ccfa.fr/actualites/>).

- Le collège Agriculture et Pêche poursuit les actions de communication entreprises dans l'intranet de son ministère grâce à l'espace « Commission de terminologie et néologie » (veille terminologique, bulletin d'actualités générales sur la terminologie) dont la page a été rénovée, et grâce à des articles dans le journal mensuel interne du Secrétariat général du ministère. Il cherche également à atteindre le grand public lors du Salon de l'agriculture (annulé en 2020), ou, eu égard à la situation sanitaire du moment, par des moyens dématérialisés. Le HFTLF a promu les travaux de son collège et du dispositif d'enrichissement dans plusieurs entretiens, diffusés sur le site de son ministère et publiés dans la presse spécialisée.
- Les listes de termes du collège Chimie et Matériaux sont reprises dans *L'Actualité chimique*, mensuel de la Société chimique de France adressé aux chimistes, universitaires et industriels. Ainsi, la série de termes relatifs aux microscopies à sonde locale et de termes généraux relevant de la chimie biologique, publiée en janvier 2020, a été reprise en mars 2020 dans *L'Actualité chimique*.
- L'effort de diffusion des travaux du collège Culture et Médias a porté sur deux secteurs : a) celui de la mode, avec la diffusion de la plaquette *La mode en français*, principalement assurée par la Fédération française du prêt-à-porter féminin, à l'attention des professionnels et des écoles de formation ; b) et celui des jeux vidéo, avec l'élaboration d'un glossaire du jeu vidéo, reprenant une partie des termes recommandés et destiné aux bornes de consultation de l'espace d'exposition permanente « E-LAB » de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris.
- Concernant le vocabulaire de la défense, une présentation du dispositif français a été effectuée par le haut fonctionnaire du ministère des Armées, comme chaque année depuis 2015 à la demande du recteur de l'Université d'État Lomonossov de Moscou, au profit des étudiants et professeurs de l'École supérieure de traduction et d'interprétation et de ceux de la faculté des langues étrangères, à l'occasion de la traditionnelle « Semaine de la Science » en février 2020. Et, comme les années précédentes, le dispositif a été présenté à l'occasion d'une réunion plénière d'information en visioconférence des partenaires de l'OTAN, aux experts en normalisation de la terminologie politique et militaire des pays membres de l'Alliance.

Enfin, des démarches ont été engagées pour mieux faire connaître le collège et ses travaux, et devraient enfin permettre d'aboutir en courant d'année 2021 à la mise en place d'une rubrique spécifique au sein des médias de la Défense, presse et audiovisuel.

- Aux ministères économiques et financiers, les publications de listes établies par les 7 collèges font l'objet d'un publipostage en direction des publics professionnels, tant internes aux ministères qu'externes (y compris les journalistes qui relèvent de cette catégorie). Le gestionnaire en ligne des référentiels terminologiques du ministère qui intègre les données issues de *FranceTerme* a permis une montée en charge de la diffusion de recommandations avec : a) TerMef, qui permet la consultation des termes complétée notamment par leur affichage en graphe de connaissances et le partage sur les réseaux

sociaux, a fait l'objet d'une nouvelle version à l'ergonomie revue; b) ConfMef, qui permet, pour faciliter les interrogations, d'indexer les termes présents dans les publications en ligne des ministères, en particulier les grandes conférences vidéo du centre Pierre Mendès France : par exemple la conférence des entretiens du Trésor sur la transition écologique et celle des états généraux de la recherche comptable tenue fin 2020 ont été ainsi indexées avec le vocabulaire issu des travaux du collège Économie et Finances; la conférence internationale relative à l'intelligence artificielle, début 2020, a été indexée avec les termes du collège Informatique. Ces services, qui ne sont pas destinés à des usages grand public, visent une audience restreinte de professionnels tant internes qu'externes au ministère. Mais ils sont cependant de plus en plus reconnus par les publics visés ainsi que l'attestent les retours qualitatifs d'usage et la croissance régulière des connexions (<https://www.economie.gouv.fr/terminologie>).

- Aux ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, les efforts se poursuivent pour renforcer la diffusion des termes recommandés (sciences, communication, éducation, enseignement supérieur, recherche, notamment). Cela passe par la création d'une nouvelle adresse fonctionnelle du haut fonctionnaire, mais aussi du collège, permettant l'envoi direct des messages et d'informations au personnel: des lettres trimestrielles aux cadres des deux ministères, la diffusion systématique des listes publiées au *Journal officiel* (tous les domaines) afin de sensibiliser les fonctionnaires aux travaux du dispositif, des conférences et des communications sur le dispositif d'enrichissement de la langue française et plus particulièrement dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un espace ouvert dans l'intranet s'adresse à l'ensemble des fonctionnaires de l'administration centrale, des services départementaux et des rectorats. Il présente avec précision le dispositif d'enrichissement de la langue française, le collège Éducation et Enseignement supérieur, le haut fonctionnaire et son rôle. Ce site permet de porter à la connaissance du plus grand nombre les listes terminologiques publiées au *Journal officiel* et au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale; il incite aussi les fonctionnaires à suggérer l'étude d'un terme (démarche de veille terminologique).

Dans la perspective d'une ouverture progressive au grand public (parents et élèves), la publication de ces pages spécifiques a été étendue au site de l'internet *education.gouv.fr*. Deux espaces ont été conçus afin de promouvoir des ressources considérées comme indispensables à la réalisation des missions qui incombent aux fonctionnaires des ministères concernés. Il est fait état dans ces espaces (intranet et internet) de *FranceTerme*, du *Dictionnaire de l'Académie française*, de la rubrique «*Dire, ne pas dire*» du site de l'Académie française. Et, afin de permettre la diffusion de nouveaux outils conçus et mis en service récemment, des moyens financiers et humains ont été affectés à la conception d'un dictionnaire des termes de l'éducation diffusé en ligne, le *Dico termes* (sur le site Pléiade du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports): le vocabulaire (courant et terminologique) y est présenté, assorti de définitions. Le dictionnaire sera enrichi et maintenu à jour en tenant compte notamment de l'avancée des travaux du dispositif et de leur publication.

Afin de sensibiliser aux travaux du dispositif, au plus tôt et tout au long de leur carrière, les enseignants et plus largement des fonctionnaires de l'État, une première démarche concentrée sur la formation initiale a été engagée en direction des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation. Cette première action sera amplifiée en 2021. Pascal-Raphaël Ambrogi, HFTLF et membre du groupe disciplinaire des Lettres de l'Inspection générale, n'a pas manqué de porter cette parole tout comme dans

le cadre de la mission consacrée à l'état de la discipline. Il sera fait de même s'agissant du réseau des 39 écoles de service public (<http://www.resp-fr.org/index.php>).

Dès que possible, il importera de publier le lexique des termes de l'éducation : les pages ouvertes dans l'internet pourront accueillir cette importante publication. Le haut fonctionnaire a de même proposé la mise en ligne du vocabulaire de la santé particulièrement intéressant pour un large public dans le contexte sanitaire actuel.

- Les publications du collège Énergie nucléaire sont relayées auprès des professionnels du secteur par les directions de la communication du CEA et de l'IRSN.
- Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), plusieurs actions ont été conduites pour mieux faire connaître les activités du collège et ses travaux au sein de l'administration. Non seulement la dernière liste de vocabulaire a été diffusée sur le site de l'intranet du ministère (Diplonet), accompagnée du communiqué rédigé par la DGLFLF et d'un lien vers la plateforme *FranceTerme*, mais le lien avec l'ensemble des listes déjà publiées a été actualisé. Un long article présentant le dispositif institutionnel d'enrichissement de la langue française et le collège des relations internationales a été rédigé pour la revue *Correspondances* du MEAE (parution prévue pour le numéro du premier semestre 2021). Enfin, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a été consultée pour relayer les listes de diffusion de termes, notamment sur ses réseaux sociaux, comme Facebook.

D'autres pistes sont à l'étude pour renforcer ce travail de diffusion, telles que nourrir une rubrique terminologique présentant les équivalents français des termes anglais les plus fréquents, revoir la page consacrée à la terminologie et à la toponymie sur le site grand public de France Diplomatie, informer les instituts de recherche dans le domaine des relations internationales des travaux du collège et leur demander, en contrepartie, de signaler les termes qui se répandent dans les publications anglo-saxonnes, ou encore, communiquer les listes de termes recommandés aux opérateurs du MEAE comme Expertise France ou l'Agence française de développement.

- La parution du **Vocabulaire de la santé et de la médecine**, coïncidant avec la publication d'une liste au *Journal officiel*, a été l'occasion d'une diffusion très large, par voie électronique : outre l'envoi aux partenaires institutionnels, à l'administration centrale des ministères sociaux ainsi qu'aux réseaux déconcentrés, la haute fonctionnaire et la DGLFLF ont souhaité faire parvenir l'ouvrage aux communautés professionnelles et aux structures d'enseignement des champs sanitaires et sociaux. De même, les représentants des usagers, ceux des organismes représentant les établissements publics et privés hospitaliers et les centres de santé, les Ordres et conseils nationaux professionnels, les responsables universitaires ont été ciblés au regard de leur rôle majeur de référence et de relais auprès des acteurs du système de santé et du public.

Les listes publiées au *Journal officiel* continuent par ailleurs d'être mises à disposition sur l'intranet des ministères sociaux dans la rubrique existante consacrée à la terminologie.

Le président du collège Santé et Affaires sociales et la haute fonctionnaire partagent par ailleurs la volonté de renforcer les actions visant à faire mieux connaître le dispositif et ses enjeux et à renforcer, en amont de l'intervention du collège, l'anticipation des besoins de définition et de traduction de termes anglo-saxons et techniques avant la banalisation de leur usage dans le langage. Ainsi des pistes d'actions ont été tracées en 2020, pour concourir à une meilleure lisibilité du dispositif et au repérage précoce de termes ainsi qu'à la diffusion des termes publiés. Elles tiennent compte pour 2020 de la disponibilité plus limitée des acteurs du fait de leur implication massive dans la gestion de la crise sanitaire : a) développer la lisibilité de la thématique auprès des directions

d'administration centrale ministérielles : malgré le contexte et l'implication majeure des directions, une information a pu être donnée sur le dispositif et ses enjeux à l'automne 2020 ; b) renforcer la sensibilisation des agents : l'enrichissement de la rubrique terminologie de l'espace intranet des ministères sociaux ; les liens avec les contenus disponibles dans *FranceTerme* sont multipliés ; c) faire connaître les termes : une rubrique périodique mensuelle est également créée dans la lettre interne ministérielle électronique transversale pour faire écho à l'information permanente ; elle est dédiée à la mise à l'honneur d'un ou de plusieurs termes et pourra s'adapter aux sujets traités dans l'actualité. Les correspondants ont été informés des outils et des supports mis à disposition en vue de préparer des actions spécifiques. La HFTLF a accordé un entretien en novembre 2020 à une revue spécialisée, *Hospimedia*, qui a présenté les travaux du collège et permis de sensibiliser les spécialistes aux enjeux de l'enrichissement de la langue française dans ce secteur.

Les collègues recourent également à divers bulletins professionnels. De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication sont menées à bien au cours de l'année par les collègues : présence et diffusion de brochures dans des colloques, salons et autres manifestations.

Le bilan annuel de chaque collège est disponible à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (adresse : terminologie.dgflff@culture.gouv.fr).

La diffusion par la DGLFLF

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française (DGLFLF) s'efforce de bâtir un réseau de relais actifs et impliqués dans les questions de terminologie et de langue française, soucieux de ne pas verser dans les approximations propres à fausser l'information, et convaincus de l'intérêt d'une terminologie précise aisément compréhensible.

Les communiqués et les clins d'œil

À chaque publication d'une nouvelle liste au *Journal officiel*, un communiqué de présentation des termes paraît sur le site *FranceTerme* (dans la rubrique « Actualités », et depuis décembre 2020 dans la nouvelle rubrique « En français dans le texte »), et est adressé au haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française dans le ministère concerné, qui peut l'utiliser, tel quel ou modifié, pour la promotion des termes auprès de ses services.

En 2020¹, la rédaction de 10 communiqués a permis de promouvoir les nouveaux termes des domaines suivants : aménagement et mobilité, automobile, culture et médias (2 communiqués dont un consacré à la recommandation du terme « audio »), défense, ingénierie nucléaire, pétrole et gaz, relations internationales, santé, spatologie.

Deux exemples de communiqués diffusés en 2020 par la DGLFLF :

- Un communiqué portant sur le vocabulaire de la culture et des médias (liste parue en mai 2020, communiqué produit en août 2020)

Se cultiver, se distraire, s'habiller... en français !

Dans la plupart des foyers, la période de confinement a fait les beaux jours des nouvelles technologies et des produits culturels. *Spoiler, EP, chick lit, clickbait...* le vocabulaire lié à ces occupations, souvent emprunté à l'anglais, peut se dire en français ! Découvrez

1. Plus exactement à partir de juillet 2020, avec le recrutement d'une nouvelle chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle, après une vacance de poste de quelques mois.

les termes de l'édition, des médias et de la mode proposés par les spécialistes de ces domaines et publiés par la Commission d'enrichissement de la langue française au *Journal officiel* du 23 mai 2020.

Parmi les activités à huis clos privilégiées par les Françaises et les Français, arrive en très bonne place le visionnage de séries télévisées (**visionnage** parfois **boulimique**, équivalent de *binge watching* publié en 2017), un succès dont se réjouissent les **directeurs et directrices de série** (*showrunners*), qui supervisent l'écriture et la production d'une fiction dont, bien souvent, ils sont également les créateurs.

Pour ne pas compromettre les **suspens** (terme paru en 2011, en anglais *cliffhanger*) ponctuant généralement ces programmes, chacun aura pris garde à ne pas **divulguer** (*spoiler*) l'intrigue d'un épisode ou d'une saison : le terme, plus explicite que son équivalent anglais et qui nous vient des Québécois, dit bien qu'une révélation prématurée (divulgateur) peut venir entamer (gâcher) le plaisir du téléspectateur.

Autre grand vainqueur du confinement : l'internet, bien sûr. Attention cependant, lors de vos navigations sur la toile, à ne pas tomber dans des **pièges à clics** (*clickbait*) ! Comme leur désignation française l'indique, ces liens hypertextuels aux titres accrocheurs ne visent qu'à berner l'internaute pour augmenter le trafic du site...

Quand certains avaient les yeux rivés sur leurs écrans, d'autres préféraient s'évader en écoutant le dernier **mini-album** (*EP pour extended play*) de leur chanteur favori, ou retrouver par procuration leur liberté de mouvement en se plongeant dans une **romance urbaine** (*chick lit*), cette littérature qui met en scène avec humour une jeune citadine d'aujourd'hui... qui n'a pas besoin d'attestation pour se balader en ville !

Enfin, si le confinement a favorisé l'essor des occupations ludiques – à l'heure de la société du divertissement, celui-ci gagne même le domaine publicitaire avec le recours à la **ludopublicité** (*advergaming*), il semble aussi nous avoir amenés à repenser nos habitudes de consommation, y compris sur le plan vestimentaire : du fait des difficultés d'approvisionnement rencontrées et de la prise de conscience des enjeux environnementaux, la crise sanitaire remet en question la **mode express** (*fast fashion*) au profit d'une **mode durable** (*slow fashion*) soucieuse de la qualité et de l'origine du produit, et dont l'appellation fait écho au modèle de développement économique dans lequel elle s'inscrit.

Cette évolution vers une mode plus écologique peut se faire notamment grâce aux techniques innovantes de ce que l'anglais appelle *fashion tech* : comme dans **écotechnologie** (*clean tech*) et **technologie civique** (*civic tech*), l'abréviation anglaise *tech* est explicitée par le substantif « technologie » dans l'équivalent français **technologie de la mode** ; la Commission entérine également le néologisme de forme **technomode**, plus court.

Restez à la mode et connectés en consultant sur le site **FranceTerme** les autres termes publiés le 23 mai 2020, parmi lesquels : **démineur**, **-euse éditorial**, **-e, hyperaccélééré**, ou encore **responsable de la promotion en ligne** ! Vous y retrouverez également le terme **infox**, tout juste publié mais déjà connu car il avait fait l'objet d'une **recommandation** en 2018, et à partir duquel vient d'être élaboré **infox vidéo** (pour *deep fake*).

Inconditionnels de Bridget Jones ? Découvrez les débats de la Commission d'enrichissement concernant la traduction du terme *chick lit* dans la chronique de la DGLFLF **En bons termes**, sur le site de RFI !

- Un communiqué portant sur le vocabulaire de la spatologie et de l'astronomie (septembre 2020)

Le français mis sur orbite

Parce qu'elles sont indissociables d'un progrès technologique et scientifique de haut niveau, l'étude des astres et la conquête spatiale donnent régulièrement lieu à l'élaboration d'un vocabulaire nouveau : ainsi, tels des corps célestes récemment découverts, les termes **impacteur**, **protection planétaire** ou encore **retrait sélectif de débris** viennent désormais enrichir notre univers linguistique... Découvrez les termes de la spatologie et de l'astronomie publiés par la Commission d'enrichissement de la langue française au **Journal officiel du 26 septembre 2020**.

Si, en dépit des progrès de la science, le Soleil n'a pas encore pu concrétiser de rendez-vous avec la Lune, certains rapprochements sont cependant possibles dans l'espace... En effet, il arrive d'assister à une **rencontre** (*encounter* en anglais) entre **objets spatiaux** (*space objects*) ou corps célestes, laquelle aboutit parfois à un **rendez-vous spatial** - terme qui vient remplacer l'expression anglophone *space rendezvous*, preuve s'il en est que, dans l'univers lexical, les mots eux non plus ne cessent de voyager.

Mais là-haut comme sur Terre, il est des rencontres plus ou moins heureuses : nul corps céleste n'est à l'abri de croiser la route d'un **impacteur** (*impactor*). Plus spécifiquement, la Terre peut, par exemple, être percutée par un **géocroiseur** ; mais la **défense planétaire** (*planetary defense*) vise à prévenir une telle collision ou à en limiter les dégâts. Cette défense planétaire ne doit pas être confondue avec la **protection planétaire** (*planetary protection*), qui vise à protéger un astre d'une contamination possible au retour d'une mission d'exploration spatiale. Bien que cette protection concerne également des objets célestes autres que les planètes, les experts ont tout de même entériné l'expression « protection *planétaire* » car elle largement implantée dans l'usage professionnel.

Enfin, l'on essaiera de mettre fin à l'aventure spatiale sans pertes (de débris) et fracas (de collisions ou d'explosions), notamment grâce à deux types d'opérations qui visent à sécuriser la vie cosmique : le **retrait de service** (en anglais *post-mission disposal* ou *PMD*), effectué en fin de mission, et le **retrait sélectif de débris** ou **RSD** (en anglais *active debris removal* ou *ADR*), qui permet de limiter les collisions entre les plus gros débris, et par là même la création de nouveaux débris.

Si vous avez des étoiles dans les yeux en découvrant ce vocabulaire qui décrit bien la sécurité qui accompagne le progrès technique, nous vous invitons à poursuivre cette exploration lexicale en embarquant dans la liste publiée le 26 septembre 2020 !

La lettre d'information *La Langue s'enrichit*

Jusqu'en septembre 2020, ce communiqué était également envoyé sous forme de lettre d'information. Six lettres sont ainsi parues entre juillet et septembre sous ce format.

Puis, la lettre a connu une refonte de son contenu, afin d'offrir une plus grande diversité d'informations et de s'adresser à un plus large lectorat (grand public, journalistes, linguistes, spécialistes). Cette nouvelle formule à parution mensuelle (fin de mois) a donné lieu à trois envois, d'octobre à décembre. Les communiqués de présentation y sont toujours relayés, entre autres informations (voir *Annexe D.2*).

Adressée à 4 042 abonnés à sa reprise en juillet, cette lettre d'information *La Langue s'enrichit* était envoyée à **6 065 destinataires** fin décembre ; cette augmentation du nombre

La langue s'enrichit

avec **FranceTerme**, le site du dispositif d'enrichissement de la langue française

Dispositif géré de A à la langue française et aux langues de France

lettre d'information #9 - décembre 2020

LES NOUVEAUX TERMES PUBLIÉS AU JOURNAL OFFICIEL

Depuis la précédente lettre d'information, les domaines de la santé et de la défense ont vu leur lexique s'enrichir grâce aux experts du dispositif et aux membres de la Commission d'enrichissement de la langue française.

La Défense et les nouvelles armes

Le terme qui est devenu incontournable face à nos défis militaires, le vocable de la défense engagé et clair, qui a permis de désigner les conflits, les stratégies au service du matériel militaire **l'usage des armes de terre par la terre** a été publié par la Commission d'enrichissement de la langue française au Journal officiel du 11 décembre 2020.



Plusieurs termes pour comprendre un mot

Un progrès de la recherche médicale et l'innovation des techniques qui en découlent favorisent l'apparition de nouveaux termes, après un domaine qui nous concerne tous. Grâce à la lettre d'information de la santé publiée par la Commission d'enrichissement de la langue française au Journal officiel du 11 décembre 2020, ce sont 10 nouveaux termes qui nous permettent de nous approprier les quatre vertébrales et soixante contemporaines **l'usage à distance de la 5G de la 5G**.

Et à partir de ce lexique de nouveaux termes dans des domaines divers : actifs numériques, biologie, hydrogène...

LE MOIS DE DÉCEMBRE SUR FranceTerme

Cin d'œil



Commerce en ligne

Parce que les stratégies des distributeurs doivent constamment évoluer d'internet pour mieux capter attention et les consommateurs, mais aussi s'adapter aux discontinuités publicitaires, telles qu'à cette période **l'usage**.



Résilience(s)

En cette fin d'année particulière, nous allons devoir trouver des moments de conscience afin que nous soyons résilients après ce passage de l'été à l'hiver. Mais c'est en soi ce qui se résilie sans être pour les résilients, c'est tout le monde. **l'usage**.

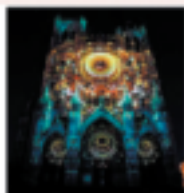
En vedette

Presque visible

C'est un ensemble d'images fixes ou animées conçues pour être projetées à grande échelle sur une surface autre qu'un écran, souvent la façade d'un édifice.

Cette pratique artistique, que l'anglais appelle **massing**, est particulièrement adaptée à la focalisation des films de fin d'année et veut mettre nos villes en lumière, au sens propre comme au figuré.

Publié le 23 décembre 2020, avant 23h 00.



Révisé sur le site **l'usage de FranceTerme** à votre service en lien avec l'actualité.

PUBLICATIONS



La nouvelle édition du **vocabulaire de la santé et de la médecine** publiée par trois ministères, met à la disposition de tous 207 termes et définitions tirés de la pratique des techniques et des usages dans ce domaine.

En complément de ce vocabulaire, le **dictionnaire des termes de la crise sanitaire** met à la disposition de tous le lexique des termes de la crise sanitaire qui nous attendent régulièrement dans les médias.

Ces deux publications sont disponibles également imprimées sur simple demande électronique à lettredinfo@franceterme.fr

Révisé sur le site **l'usage de FranceTerme**

JOUONS AVEC LES TERMES

l'usage de la santé, better, vos connaissances!
Quelques questions en lien avec les deux publications présentées ci-dessus.

Et vous vous en souvenez des mots de l'enrichissement ?
Participez qui vous le souhaitez, en fin de page, en cliquant sur **l'usage** **l'usage** **l'usage** !

Réponse à la question de la santé

Et vous vous en souvenez des mots de l'enrichissement ?
Participez qui vous le souhaitez, en fin de page, en cliquant sur **l'usage** **l'usage** **l'usage** !

ON EN PARLE

Article de **l'usage** (11/12/2020) : **l'usage de la santé, better, vos connaissances!**

Article de **l'usage** (11/12/2020) : **l'usage de la santé, better, vos connaissances!**

Article de **l'usage** (11/12/2020) : **l'usage de la santé, better, vos connaissances!**

Chronique « Les mots de l'actualité » sur **l'usage** **l'usage** **l'usage**

d'abonnés s'explique par une campagne d'abonnement réalisée au cours du dernier trimestre, notamment auprès des experts et des partenaires du dispositif.

L'animation de FranceTerme

Une attention particulière est portée à l'actualisation permanente du site *FranceTerme*, vitrine des travaux du dispositif, récents ou passés. Ainsi, outre la publication des communiqués à chaque parution de liste, les « termes en vedette » sont mis à jour une à deux fois par mois en fonction de l'actualité (3 termes appartenant à 3 domaines), et le « clin d'œil » (billet d'humeur en lien avec l'actualité et rédigé à partir de termes du dispositif) est renouvelé tous les quinze jours.

Le clin d'œil de septembre

AUDIO

Vous prendrez bien un audio avec votre vidéo ?

Sur la nappe du restaurant, le menu vous propose de composer votre repas à la carte, selon vos envies et votre appétit du moment. Sur la **toile**, sur écran, les menus de vos sites préférés offrent un choix encore plus large de programmes, disponibles **en flux** (*streaming*) ou en **téléchargement**, propre à rassasier les esprits affamés de culture ou de divertissement.

Peut-être un film comme *L'Aile ou la cuisse* vous mettrait-il en appétit ? Ou bien souhaitez-vous revoir l'une des nombreuses émissions culinaires que concocte la télévision française ? Les **vidéos à la demande** sauront faire danser vos pupilles !

Mais si vous préférez fermer les yeux pour regoûter aux *Nourritures terrestres* de Gide le temps d'une conférence littéraire radiodiffusée, ou pour vous régaler d'un opéra-bouffe, il y aura forcément un **audio** (*podcast*) pour sustenter vos oreilles...

À portée de clic, il y en a donc pour tous les goûts, et ici comme à la brasserie, votre soif de voir, de revoir et de savoir ne saurait être étanchée sans l'intervention d'un **serveur**... Vous prendrez bien un audio avec votre vidéo ?

Le clin d'œil de novembre

ACCROLIVRE ET AUTRES TERMES DE L'ÉDITION

Les bonnes feuilles se ramassent à la pelle

À l'automne, les feuilles tombent mais elles se tournent aussi lorsque tombent les résultats des prix littéraires : voici venue la saison des lectures au coin du feu et, lorsque l'on doit de surcroît « couvrir » celui-ci, la quatrième de couverture nous promet une chaleureuse compagnie, que l'on s'enflamme pour une des œuvres lauréates ou pour un **accrolivre** moins médiatisé.

Parfois promu grâce à une **bande-annonce**, ce sont des ouvrages en tous genres qui ont poussé comme des champignons pendant la rentrée littéraire et qu'il ne nous reste qu'à cueillir en rayon ou dans un **passer-livres** : il y en a pour tous les goûts et tous les âges, des **romances urbaines** aux **livres en relief**, en passant par les **livres-jeux d'évasion** et les **fictionnements climatiques**. Certains préféreront partir à la cueillette **en ligne**, et remplir leur panier de **livres numériques** à dévorer sur une **liseuse**.

Au préalable, un **démineur** ou une **démineuse éditoriale** aura peut-être ratissé soigneusement ces pages pour les débarrasser de toute idée vénéneuse susceptible de nous incommoder.

Des feuilles à ne pas laisser jaunir sur les étagères... et à ne pas **divulguer** !

Les réseaux sociaux

Des campagnes de minimessages ont été menées sur le compte Twitter de la DGLFLF en 2020, à l'occasion de la parution de termes ou en lien direct avec l'actualité. Ces publications, qui nécessitent la validation des messages en amont par la Délégation à l'information et à la communication, sont parfois reprises sur le compte Twitter du ministère.



Les interventions en public et les participations aux conférences

Les rencontres des représentants de la DGLFLF avec le public, qu'il soit universitaire (en particulier, étudiants des filières de linguistique et de langues étrangères appliquées) ou professionnel (rédacteurs, traducteurs, terminologues, lexicographes...), à l'occasion de manifestations principalement consacrées à la terminologie ou à la néologie, permettent de mieux informer l'auditoire des forces du dispositif d'enrichissement que sont la contribution déterminante de spécialistes et une production essentiellement consacrée aux notions nouvelles. Si ces rencontres ont été nettement moins nombreuses en 2020, deux ont pu se dérouler à distance :

- 5 février 2020, ISIT à Bagneux, présentation du dispositif par Étienne Quillot aux étudiants en master ;
- 10 septembre 2020, Université Paul Valéry à Montpellier, communication d'Étienne Quillot « Épidémie de coronavirus : la normalisation terminologique bousculée par l'urgence terminologique » lors de la journée mondiale de la traduction ayant pour thème « Trouver les mots pour un monde en crise ». (Manifestation coorganisée par la Société française des traducteurs.)

Plusieurs manifestations prévues pendant la semaine de la langue française (du 14 au 22 mars 2020), aux deuxième et troisième trimestres, qui auraient pu être l'occasion de diffuser les publications et de mieux faire connaître le dispositif, ont été annulées. Ce fut le cas de la 22^e édition des Journées des Dictionnaires, les 19 et 20 mars à Paris, ou du Congrès mondial « La traduction en francophonie – La langue française et ses variations », les 8 et 9 mai 2020 à Mons en Belgique avec une communication sur le dispositif « La France et la coopération terminologique francophone : un peu, beaucoup ? ».

Enfin, la communication « Description et analyse de nouveaux noms de métiers et d'activités dans le cadre d'une politique d'aménagement linguistique » présentée au 4^e Congrès international de néologie des langues romanes (Cinéo) à Lyon en 2018 par Julie Andreu et Nathalie Lanckriet a été publiée dans le 14^e numéro de la revue Neologica.

Les rendez-vous dans les médias

Chaque mois sur RFI, la chronique « *En bons termes* » de Pierrette Crouzet-Daurat, invitée de Pascal Paradou, est l'occasion de narrer avec esprit et à-propos la naissance de termes recommandés en lien avec l'actualité, qu'ils soient très savants ou plus grand public, et de les replacer dans le contexte quotidien. Cette chronique prouve que, si la terminologie est éminemment sérieuse, sa vulgarisation dans la bonne humeur est possible. Au fil des mois, les auditeurs de RFI ont écouté et apprécié « Tous nos vœux en bons termes : révisons ! », « La création du mot ordinateur en 1955 », « Podcast : un anglicisme bien implanté », « Sécurité alimentaire », « Santé », « Transports alternatifs », « Données », « Chick lit ou romance urbaine » (juin), « Staycation », « Ville intelligente » (juin), « Piège à clics et vidéotox » (juin), « Le démineur éditorial et l'hyperaccélééré » (juin), « Automobile », « Essais cliniques », « Upskirting et désistance », « Bras de fer et autres termes de politique internationale », « Cliqué-retiré et autres termes du commerce en ligne ».

<p>← AUDIO</p> <p>Dans cette chronique qui traite du vocabulaire politique, vous découvrirez trois termes qui, parmi plusieurs candidats au poste de remplaçants des anglicismes, ont été élus par la Commission d'enrichissement de la... www.rfi.fr/obéda</p> 	<p>← AUDIO</p> 
<p>FRANÇAISE</p> <p>Bras de fer et autres termes de politique internationale</p>	<p>FRANÇAISE</p> <p>Upskirting et désistance</p>
<p>← AUDIO</p> 	<p>← AUDIO</p> 
<p>FRANÇAISE</p> <p>Essais cliniques</p>	<p>FRANÇAISE</p> <p>Automobile</p>
<p>← AUDIO</p> 	<p>← AUDIO</p> 
<p>FRANÇAISE</p> <p>Le démineur éditorial et l'hyperaccélééré</p>	<p>FRANÇAISE</p> <p>Pièges à clics et vidéotox</p>

Le Figaro, qui publie chaque semaine des articles assortis de quiz sur des mots de notre langue, a, en accord avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, décidé de mettre en avant des termes recommandés par le dispositif d'enrichissement de la langue française. Ainsi, principalement depuis l'été 2020, les lecteurs de l'édition en ligne du Figaro ont pu jouer, tout en en découvrant les définitions, à « Dix mots pour parler en français sur la toile » et « Dix mots pour parler de notre santé en français » (juin), « Dix mots français pour parler de l'art » et « Dix mots pour parler des séries et de la télévision en français » (juillet), « *Page turner, sensitivity reader...* Ces anglicismes à éviter » et « Dix mots français pour parler de notre environnement » (août), « Dix nouveaux mots français pour parler de spatologie » (novembre) ou « Êtes-vous un spécialiste des mots de l'environnement ? » (décembre).

Ce quotidien ne manque pas également de faire écho tout au long de l'année aux parutions de listes de vocabulaire au *Journal officiel*, mais aussi, en présence d'anglicismes récurrents, de rappeler les termes recommandés. Parmi de nombreux articles, retenons « Ne dites plus *community manager, podcast* mais... », paru le 24 mars, « *Fooding, pitch, clickbait...* Ces anglicismes disgracieux à éviter », paru le 26 mai, « Le français pourrait (re)devenir une langue influente », paru le 20 septembre, ou « D'où vient le mot star ? », paru le 7 décembre.

Le blogue *Langue sauce piquante* (<https://www.lemonde.fr/blog/correcteurs/>), dont l'une des autrices est Martine Rousseau-Oger, membre de la Commission d'enrichissement de la langue française, n'est pas en reste pour promouvoir les termes du dispositif, comme dans les chroniques « Défèque-news » et « Qu'est-ce qu'un démineur éditorial ? », en janvier, « Lâche-nous la grappe, corona ! », sur *cluster*, et « Qu'est-ce qu'un robot fardier ? », en mars, ou encore « Des *French* mots du Covid » et « Vous dites ? », en décembre.

Enfin, la DGLFLF a repéré au moins 65 articles sur les travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française parus en 2020. 59 mentionnent la CELF (et 1, sous son nom antérieur, la Commission générale de terminologie et de néologie), 44 mentionnent le *Journal officiel*, 12, l'Académie française, 17, *FranceTerme*.

La diffusion des publications imprimées

La diffusion des publications a connu une baisse substantielle en 2020 du fait du confinement dans un premier temps, puis de la généralisation du télétravail et des mesures sanitaires qui ont empêché la tenue de colloques ou d'évènements et ont rendu les organismes et institutions moins enclins à réceptionner de la documentation imprimée. Tous domaines et titres confondus, **1 779** exemplaires imprimés de publications terminologiques ont donc été diffusés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française et Mission de la sensibilisation des publics). Voir *Annexe D.2*.

En 2020, à défaut de pouvoir être amplement distribuées, les publications ont été signalées lors des manifestations consacrées à la terminologie qui se sont tenues à distance et auxquelles la DGLFLF participe.

Conclusion

Malgré un contexte exceptionnel à tous égards, le dispositif d'enrichissement de la langue française a tenu bon en 2020, maintenant son activité au rythme et au niveau atteints depuis plusieurs années. En témoignent les près de 220 termes et définitions recommandés et publiés au *Journal officiel*, mais aussi les 12 nouvelles listes et la recommandation dont l'examen a été engagé courant 2020.

En quelques semaines, les experts du dispositif se sont adaptés aux contraintes des réunions à distance, alors que depuis cinquante ans le fonctionnement des groupes reposait sur des échanges collectifs, en présence, au cours desquels les interactions non verbales entre scientifiques – incompréhension, doute, approbation – sont essentielles pour fluidifier et diligenter l'élaboration des définitions et l'invention des termes. Les experts, bénévoles, ont consacré un temps accru au dispositif, compensant ainsi la moindre efficacité des visioconférences et la nécessaire adaptation à de nouveaux processus de réflexion et de travail terminologiques. Ces méthodes de travail à distance ont élargi les possibilités de déploiement des travaux terminologiques en facilitant la participation de techniciens et d'autres spécialistes qui résident en province. Le dispositif sort ainsi de la crise sanitaire moins parisien et plus représentatif du territoire national et de la francophonie.

La pandémie a aussi mis à nu les moyens matériels et techniques encore insuffisants – certes compensés par ceux du ministère de la Culture et l'action de ses agents – dont disposent certains collègues de terminologie pour exercer leurs missions. La crise sanitaire a été un accélérateur dans les ministères pour adapter le fonctionnement des collègues et pour identifier les solutions à mettre en place dans les années à venir. La ténacité des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française à accroître les moyens ne doit pas faiblir.

L'engagement déterminé et persévérant des membres du dispositif pour que notre langue ne reste pas en retrait par rapport aux innovations de la science et de la technologie est donc intact. Il est même renforcé : l'irruption dans les médias d'un vocabulaire scientifique et technique, voire parfois d'anglicismes, souvent peu compréhensibles pour la majorité de nos concitoyens, a renforcé chez les membres des collègues et de la Commission d'enrichissement de la langue française la conviction qu'ils sont à l'avant-poste pour réduire les fractures entre la langue courante et les langages de spécialité.

Si préserver les capacités de production terminologique et néologique est essentiel, accroître l'audience du dispositif l'est tout autant afin de favoriser l'appropriation de la terminologie recommandée, tant par les services de l'État que par les professionnels de domaines hautement spécialisés et par un vaste public de néophytes. Les efforts de déploiement d'outils numériques commencent à porter leurs fruits – la fréquentation du site *FranceTerme* a retrouvé depuis deux ans une forte progression, le nombre d'abonnés à la nouvelle infolettre croît tout aussi fortement, les initiatives de diffusion se multiplient dans les ministères et les collègues – et montrent la voie. Ces efforts doivent se poursuivre, le soutien de la part des autorités de l'État étant déterminant pour la réussite de cette entreprise.

L'action du dispositif d'enrichissement de la langue française est au service de nos concitoyens, en cela elle contribue au respect du droit au français de chacun dans toutes les circonstances du quotidien. Cette action au long cours entretient la confiance des citoyens et des francophones dans la capacité de notre langue à s'adapter aux évolutions. Mais pas seulement : en leur permettant de comprendre les innovations du monde contemporain, elle leur redonne confiance dans les sciences et les techniques.

Annexes

**Journal officiel de la République française
du 5 juillet 1996**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996
relatif à l'enrichissement de la langue française**

NOR : MCCB9600333D

Version consolidée au 31 décembre 2015

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;
Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;
Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.

Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;

4° Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

6° Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ou son représentant ;

7° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission mentionnés aux 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.

À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminés des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.

Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.

Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :

- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;

- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;

- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7

Art. 6.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 7.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPE

A.2: Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2020

Président

par arrêté du 13 février 2018 portant nomination,

M. Frédéric VITOUX, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française;

M^{me} Pascale COSSART et M. Étienne GHYS, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences;

M. Marc VENTRE, président de l'Association française de normalisation;

M^{me} Imma TOR, représentant l'Organisation internationale de la francophonie;

M. Roch-Olivier MAISTRE, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel;

M. Paul de SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 10 décembre 2018,

M^{me} Emmanuelle d'ACHON, ministre plénipotentiaire honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture;

M. Philippe BOULANGER, éditeur et journaliste scientifique, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur;

M^{me} Isabelle JARRY, romancière et essayiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie;

M^{me} Michèle LEDUC, physicienne, directrice de recherche émérite au CNRS, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France;

M^{me} Christine PÉNICHON, avocate générale à la Cour de cassation, sur proposition du ministre de la justice;

M^{me} Anne-Marie ROMULUS, inspectrice générale de l'éducation nationale, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale;

M^{me} Martine ROUSSEAU-OGER, correctrice-révisseuse, sur proposition du ministre chargé de la communication;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie;

M^{me} Anne VARENNE, professeure des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche.

A.3: Liste des collèges au 31 décembre 2020

MINISTÈRES	COLLÈGES
Agriculture et Alimentation <i>haut fonctionnaire:</i> M. Denis FEIGNIER	Collège Agriculture et Pêche constitution: 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST *: arrêté du 1 ^{er} décembre 1998 – JO du 10 décembre 1998 <i>Président:</i> M. Emmanuel CHANTRY <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général (M ^{me} Sophie LARDENOIS)
Armées <i>haut fonctionnaire:</i> M. Ramuntxo GARDÈRES	Collège Défense constitution: 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 8 novembre 1996 – JO du 3 décembre 1996 <i>Président:</i> N. <i>Secrétariat:</i> Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (M ^{me} Khadija BENOTMANE)
Culture <i>haut fonctionnaire:</i> M. Bernard NOTARI	Collège Culture et Médias constitution: 2 novembre 2015; renouvellement : 11 avril 2019 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 2 mars 1998 – JO du 12 mars 1998 <i>Président:</i> M. Yvan AMAR <i>Secrétariat:</i> N.
Économie, Finances et Relance <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrice FOURNIER	Collège Automobile constitution: 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 octobre 1998 – JO du 28 octobre 1998 <i>Président:</i> M. Marc SZULEWICZ <i>Secrétariat:</i> Comité des constructeurs français d'automobiles (M ^{me} Frédérique PAYNEAU) Collège Chimie et Matériaux constitution: 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 <i>Président:</i> M. Claude ANDRIEUX <i>Secrétariat:</i> (M. Daniel THÉVENOT) Collège Économie et Finances constitution: 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 janvier 1997 – JO du 31 janvier 1997 <i>Président:</i> M. Pierre-Charles PRADIER <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française Collège Énergie nucléaire constitution: 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 23 mai 1997 – JO du 3 juin 1997 <i>Président:</i> M. Francis VITTON <i>Secrétariat:</i> Commissariat à l'énergie atomique (M. Frédéric BORDAS) Collège Énergies fossiles constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 11 avril 2019 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 19 janvier 1998 – JO du 27 janvier 1998 <i>Président:</i> M. Jérôme FERRIER <i>Secrétariat:</i> (M. Jean TRAPY) Collège Informatique constitution: 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 <i>Président:</i> M. Jean-Pierre GRANDJEAN <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Walter GOGUILLON) Collège Télécommunications constitution: 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 <i>Président:</i> M. Jean SCHWOB <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Walter GOGUILLON)

MINISTÈRES	COLLÈGES
<p>Éducation nationale, Jeunesse (et Sports) Enseignement supérieur, Recherche et Innovation <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pascal-Raphaël AMBROGI</p> <p>(Éducation nationale, Jeunesse et) Sports <i>haut fonctionnaire:</i> M. Bertrand JARRIGE</p>	<p>Collège Biologie constitution: 2 novembre 2015 <i>Président :</i> M. Georges PELLETIER <i>Secrétariat:</i> Académie des sciences (M. Éric POSTAIRE)</p> <p>Collège Éducation et Enseignement supérieur constitution: 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 26 juillet 2004 – JO du 4 août 2004 <i>Président :</i> M. Franck NEVEU <i>Secrétariat:</i> Service de l'action administrative et des moyens (M^{me} Joëlle ABEL)</p> <p>Collège Spatiologie constitution: 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 <i>Président:</i> M. Gérard BRACHET <i>Secrétariat:</i> Centre national d'études spatiales (M. Jacques ARNOULD)</p> <p>Collège Sport constitution : 8 novembre 2015; renouvellement: 11 avril 2019 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 27 mars 2001 – JO du 1^{er} avril 2001 <i>Président:</i> M. Alain GELES <i>Secrétariat:</i> Direction des sports (M^{me} Solène CHARUAU)</p>
<p>Europe et Affaires étrangères <i>haut fonctionnaire:</i> M. Matthieu PEYRAUD</p>	<p>Collège Relations internationales constitution: 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 mai 1999 – JO du 10 juin 1999 <i>Présidente :</i> M^{me} Véronique BUJON-BARRÉ <i>Secrétariat:</i> Mission de la langue française et de l'éducation (M. Éric PLAYOUT)</p>
<p>Intérieur <i>haute fonctionnaire:</i> M^{me} Laurence GIOVACCHINI</p>	
<p>Justice <i>haute fonctionnaire:</i> M^{me} Catherine PIGNON</p>	<p>Collège Droit et Justice constitution: 1^{er} juin 2016 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 16 février 1998 – JO du 25 février 1998 <i>Président :</i> M. Dominique LATOURNERIE <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général (M. Sylvain LEGRAND)</p>
<p>Solidarités et Santé Travail, Emploi et Insertion <i>haute fonctionnaire:</i> M^{me} Isabelle REYNIER</p>	<p>Collège Santé et Affaires sociales constitution: 25 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 mai 1997 – JO du 30 mai 1997 <i>Président :</i> M. Philippe LECHAT <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général</p>
<p>Transition écologique Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales Mer <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrick FÉVRIER</p>	<p>Collège Aménagement, Habitat et Mobilités constitution: 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 7 juillet 1999 – JO du 29 juillet 1999 <i>Président :</i> M. Jean-Didier BLANCHET <i>Secrétariat:</i> N.</p> <p>Collège Environnement et Développement durable constitution: 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 avril 2000 – JO du 3 mai 2000 <i>Président :</i> M. Éric BINET <i>Secrétariat:</i> N.</p>

* CST: Commission spécialisée de terminologie et de néologie

A.4: Liste des membres des collèges au 31 décembre 2020

COLLÈGE AGRICULTURE ET PÊCHE

- Président: M. Emmanuel Chantry (ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
- Secrétariat: Secrétariat général du MAA⁵ (M^{me} Sophie Lardenois)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAA⁵ (M. Denis Feignier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Georges Pelletier)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Gwenola Hardouin)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie d'agriculture de France (M. Jean-François Colomer, président du Comité d'orientation de la Société des agriculteurs de France, journaliste)
- Académie vétérinaire de France (M. Patrick Le Bail, secrétaire général, inspecteur général de la santé publique, vétérinaire)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES (M. Marc Savey, conseiller scientifique de la direction scientifique des laboratoires)
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA (M^{me} Aline Godchaux)
- Collège Environnement et Développement durable (N.)
- MAA⁵ / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER (M^{me} Claire Gaudot, inspectrice générale de la santé publique, vétérinaire)
- MAA⁵ / Délégation à l'information et à la communication-DICOM (M. Alain Clergerie, chargé de mission)
- MAA⁵ / Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture-DPMA (N.)
- MAA⁵ / Direction générale de l'alimentation-DGAL (M. Benjamin Genton, sous-directeur du pilotage des ressources et des actions transversales)
- MAA⁵ / Direction générale de l'enseignement et de la recherche-DGER (M^{me} Francine Randi, inspectrice de l'enseignement agricole)
- MAA⁵ / Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises-DGPE (M^{me} Annick Bucaille, chargée de mission)
- Institut national de la recherche agronomique et environnementale-INRAE (N.)
- Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture-IRSTEA (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. René Foucart (précéd. chef du département linguistique de la langue française à la Commission européenne)
- M. Ulf Heilig (membre de la commission des essais biologiques de Végéphyll)

COLLÈGE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS

- Président: M. Jean-Didier Blanchet (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, président du Cercle des transports)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTE-MCTRCT-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement-CEREMA (N.)
- Collège Automobile (M. Jean-Marie Réveillé, ingénieur consultant, précéd. Renault)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Bernard Barraqué, directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech, M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Ministère de l'Intérieur / Délégation à la sécurité routière (N.)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (N.)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN – Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP (M. Yves-Laurent Sapoval, conseiller du directeur)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Secrétariat général – Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M^{me} Hanane Zarrouki)
- MTE-MCTRCT⁶ / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (M^{me} Marie Deketelare-Hanna, inspectrice, M^{me} Marianne Leblanc-Laugier, inspectrice)
- MTE-M⁶ / Domaine des transports et de la mobilité, Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer-DGITM (M. Pascal Mignerey, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- MTE-M⁶ / Inspection générale des affaires maritimes-IGAM (N.)
- MTE⁶ / Direction générale de l'aviation civile-DGAC (M. Ilangovane Tambidore, chargé de mission)
- MTE⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Bruno de Becdelièvre (contre-amiral en deuxième section)
- M^{me} Danièle Benadon (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports)
- M. Marc Ellenberg (précéd. expert au Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
- M. Marc Gaudry (professeur d'économie à l'université de Montréal-Centre de recherche sur les transports)
- M. Philippe Grand (inspecteur de l'administration du développement durable honoraire, membre associé du Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, président de la Société de gestion des financements et de garantie de l'accession sociale, membre associé du Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD, à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN – Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP)
- M. Christian Lévy (inspecteur de l'administration du développement durable honoraire, membre associé du Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD, AFNOR)
- M. Dominique Michel (urbaniste en chef de l'État honoraire)
- M. Jean-Louis Rohou (précéd. secrétaire général de Réseau Ferré de France-RFF, vice-président de l'association Rail et histoire)

COLLÈGE AUTOMOBILE

- Président: M. Marc Szulewicz (consultant MS consulting, précéd. Plastic Omnium)
- Secrétariat: Comité des constructeurs français d'automobiles-CCFA (M^{me} Frédérique Payneau)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Olivier Pironneau)

- Un représentant du Bureau de normalisation de l'automobile (M^{me} Valérie Maupin)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (N.)
- Collège Énergies fossiles (M. Jean Trapy, ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
- Faurecia (M. Frédéric Charon, responsable de la stratégie d'innovation)
- Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV (N.)
- Groupe PSA (M. Bruno de Castelet, ingénieur automaticien, M. Philippe Lauth, responsable Affaires consommateurs)
- MESRI⁸ (N.)
- MTE⁶ / Sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules (N.)
- Renault (M. Philippe Boure, manager Analyse concurrence)
- Renault Trucks (M. Bernard Lancelot, communication institutionnelle)
- Société des ingénieurs de l'automobile-SIA (N.)
- Valeo (M. Jean-Luc Di Paola-Galloni, directeur Affaires publiques et développement durable)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Denis Astagneau (journaliste, précéd. Radio France)
- M. Mathieu Flonneau (maître de conférences, chercheur, universités Paris I et IV)
- M. Michel Gamot (consultant, Johnson electric)
- M. Jean-François Lamontre (traducteur interprète)
- M^{me} Catherine Lejeune-Cottrau (précéd. Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV)
- M. Benoît Pérot (journaliste)
- M. Jean-Éric Raoul (journaliste, Sport Auto – L'Auto Journal)
- M. Jean-Marie Réveillé (ingénieur consultant, précéd. Renault)

COLLÈGE BIOLOGIE

- Président : M. Georges Pelletier (directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la recherche agronomique et environnementale-INRAE, membre de l'Académie des sciences)
- Secrétariat : Académie des sciences (M. Éric Postaire)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJS-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences [voir « Président »]
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Santé et Affaires sociales (N.)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Bertrand Pajot)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Alexandre Maucuer (directeur du laboratoire Structure et activité des biomolécules normales et pathologiques, université d'Évry-Val d'Essonne)
- M^{me} Arlette Nougarede (professeure honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)
- M. Yannick Pilatte (directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)
- M. Livio Riboli Sasco (biologiste, université Paris I)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7, UMR 7219)
- M^{me} Angela Taddei (spécialiste du génome, directrice de recherche au CNRS, Institut Curie)

- M. Philippe Vernier (spécialiste de neurosciences, directeur de recherche au CNRS, Institut des neurosciences Paris-Saclay)
- M. Bernard Zalc (spécialiste de biologie moléculaire et cellulaire, directeur de recherche émérite à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)

COLLÈGE CHIMIE ET MATÉRIAUX

- Président: M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot / Laboratoire d'électrochimie moléculaire)
- Secrétariat: M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Ludwik Leibler)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MEFR⁷ / Direction générale des entreprises-DGE (N.)
- MENJS⁸ (N.)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Cécile Bruyère)
- Société chimique de France-SCF (M. Jean-Pierre Foulon, professeur)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI)
- M. Michel Boussuge (maître de recherches, Mines ParisTech)
- M. Rémi Chauvin (professeur, université Paul Sabatier de Toulouse)
- M. Daniel Cuzin (précéd. ingénieur chimiste)
- M. Michel Deluzarche (précéd. professeur, classes préparatoires aux grandes écoles, Strasbourg)
- M. Alain Genty (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie-BNPP)
- M. Jean-Pierre Houdaer (directeur général honoraire de l'Institut du verre)
- M. Olivier Lafont (professeur, faculté de médecine et de pharmacie de Rouen, représentant de la Société de chimie thérapeutique)
- M. Bernard Legendre (professeur émérite, université Paris Sud)
- M. Jean Musso (maître de conférences, université de Toulon)
- M. Thierry Ollevier (professeur titulaire, université Laval, Canada)
- M^{me} Louissette Priester (professeure émérite, université Paris Sud)
- M. Jean Toullec (précéd. directeur de recherche au CNRS)

COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS

- Président: M. Yvan Amar

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC⁹ (M. Bernard Notari)
- Un représentant de l'Académie française²

- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Pascale Polito)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M. Guillaume Dubelloy, juriste conseil)
- Bibliothèque nationale de France (M. Olivier Bosc)
- Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC (M. Jean-Paul Clergeau, chargé de mission, M. Olivier Fontenay, direction du numérique-service de la création numérique)
- Conseil supérieur de l'audiovisuel-CSA (N.)
- MC⁹ / Direction générale des médias et des industries culturelles-DGMIC (M. Matthieu Couranjou, chef du bureau des technologies et des réseaux)
- MC⁹ / Direction générale de la création artistique-DGCA (M^{me} Stéphanie Chaillou, inspectrice de la création artistique)
- MC⁹ / Direction générale des patrimoines-DGP (M. Philippe Cieren, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg)
- MC⁹ / Secrétariat général, Délégation à l'information et à la communication-DIC (M^{me} Cécile Ozanne, déléguée à l'information et à la communication)
- MENJS-MESRI⁸ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de langue française ou son représentant (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Thierry Grognet)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Laurent Catach (lexicographe)
- M^{me} Alice Develey (journaliste, Le Figaro)
- M. François-Marie Grau (délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin)
- M^{me} Armelle Héliot (journaliste, critique dramatique)
- M^{me} Sophie Kurkdjian (chercheuse associée, Fédération de la haute couture et de la mode-FHCM)
- M^{me} Saveria Mendella (doctorante)
- M^{me} Line Sommant (lexicographe)

COLLÈGE DÉFENSE

- Président: N.
- Secrétariat: Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives-DMPA du MA¹⁰ (M^{me} Khadija Benotmane)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MA¹⁰ (Colonel Ramuntxo Gardères)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Antoine Danchin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Claude Tourneur)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Direction générale de la gendarmerie nationale-DGGN (M. Jean-Philippe Demange)
- MA¹⁰ / Centre de doctrine d'enseignement du commandement-CDEC (N.)
- MA¹⁰ / Centre d'études stratégiques aérospatiales-CESA (N.)
- MA¹⁰ / Centre de normalisation de la défense-CND (N.)
- MA¹⁰ / Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations-CICDE (Colonel Patrick Chanliou)
- MA¹⁰ / Contrôle général des armées-CGA (M^{me} Stéphanie Bardèche)
- MA¹⁰ / Délégation à l'information et la communication de la défense-DICOD (M^{me} Isabelle Arnold)
- MA¹⁰ / Direction générale de l'armement-DGA (N.)
- MA¹⁰ / Direction générale des relations internationales et de la stratégie-DGRIS (N.)

- MA¹⁰ / État-major de l'armée de l'air-EMAA (N.)
- MA¹⁰ / État-major de l'armée de terre-EMAT (N.)
- MA¹⁰ / État-major de la marine nationale-EMM (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Philippe Callé (traducteur)
- Général (2S) Bernard Cruzet
- M. André Dagneaux (précéd. Commission européenne-Direction générale de la traduction)

COLLÈGE DROIT ET JUSTICE

- Président: M. Dominique Latournerie (Conseiller d'État honoraire)
- Secrétariat: Secrétariat général du MJ¹¹ (M. Sylvain Legrand, chargé de mission, adjoint de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MJ¹¹ (M^{me} Catherine Pignon, Secrétaire générale)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MJ¹¹ / Direction de l'administration pénitentiaire-DAP (N.)
- MJ¹¹ / Direction de la protection judiciaire de la jeunesse-DPJ (M^{me} Sabine Carré, cheffe de bureau de la législation et des affaires juridiques)
- MJ¹¹ / Direction des affaires civiles et du Sceau-DACS (M. Maxime Bornet, chef de cabinet)
- MJ¹¹ / Direction des affaires criminelles et des grâces-DACG (M. David Levastre-Bodoule Sosso, M. Jacques Martinon, chef de la mission, chargé de la prévention et de la lutte contre les atteintes à la probité et contre la cybercriminalité)
- MJ¹¹ / Direction des services judiciaires-DSJ (N.)
- MJ¹¹ / Inspection générale des services judiciaires-IGSJ (M. Philippe Gallier)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Nadia Antonin (membre de l'Académie des sciences commerciales)
- M^{me} Nataliya Barysheva (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis)
- M. Alain Bauer (professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Vincent Braud (Cour d'appel de Bordeaux)
- M. Hani Féghali (éditions Dalloz, département des ouvrages professionnels)
- M. Luc Ferrand (magistrat et déontologue de la profession des commissaires de justice, Chambre nationale des huissiers de justice)
- M. Alfred Gilder (écrivain, précéd. chef de mission du contrôle général, MEFR⁷)
- M. Yves-Marie Laithier (professeur à l'École de droit de la Sorbonne)
- Maître Raoul Le Foyer de Costil (notaire associé, Conseil supérieur du notariat)
- M^{me} Bénédicte Madinier (précéd. cheffe de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, MC⁹)
- Maître Alain Marter (avocat, Conférence des bâtonniers)
- M. Lucien Weiszberg (expert-comptable)

COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES

- Président: M. Pierre-Charles Pradier (codirecteur académique du laboratoire d'excellence sur la régulation financière-LabEx ReFi, maître de conférences en sciences économiques, université Paris I)
- Secrétariat: Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Nicolas Birouste)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat-APCMA (N.)
- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise-AMRAE (N.)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR (M. Didier Warzee, chef de brigade de contrôle du secteur de l'assurance)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M^{me} Laura Montariol, juriste conseil)
- Autorité des marchés financiers-AMF (M^{me} Patricia Choquet, experte Économie, Marché des capitaux)
- Autorité des normes comptables-ANC (N.)
- Banque de France (M^{me} Clothilde Paul, réviseuse)
- Caisse des dépôts et consignations-CDC (M^{me} Carole Ghilardi, responsable du pôle Expertise et relations de place de la caisse générale)
- Chambre de commerce et d'industrie de Paris-CCIP (N.)
- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M^{me} Laurence Pradoura, traductrice experte senior)
- Confédération générale des petites et moyennes entreprises-CGPME (N.)
- Conseil économique, social et environnemental-CESE (M. Raymond-François Le Bris)
- Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE (M. Christian Cuvier, administrateur, M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- MEFR⁷ / Direction du budget (M. Pierre Akar, archiviste)
- MEFR⁷ / Direction générale des finances publiques-DgFip (M^{me} Anne Galmace, inspectrice des finances publiques)
- MEFR⁷ / Direction générale des entreprises-DGE, Service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services-STCAS (N.)
- MEFR⁷ / Direction générale du Trésor-DGT (M^{me} Alice Navarro, conseillère juridique)
- MEFR⁷ / Centre de traduction (M. Thomas Ruiz, traducteur)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean-François Chanlat (professeur émérite à l'université Paris Dauphine et à HEC Montréal)
- M. Jean-Michel Cicile (traducteur) [membre correspondant]
- M. Alain-Marcel Dequier (précéd. ACPR) [membre correspondant]
- M. Jean-Yves Gresser (ingénieur en chef télécommunications honoraire, précéd. Banque de France) [membre correspondant]
- M. Jean Marcel Lauginie (inspecteur d'académie honoraire, inspecteur pédagogique régional honoraire, président d'honneur d'Actions pour promouvoir le français des affaires-APFA)
- M. Yves Magné (administrateur civil honoraire, précéd. MEFR⁷ / Direction générale des entreprises-DGE)
- M. Didier Marteau, vice-président du collège (professeur, École supérieure de commerce de Paris-ESCP Europe)
- M. Guy Nouailhat (professeur agrégé de mercatique)
- M. Patrick Sainte-Marie (administrateur civil à l'Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE)
- M. Jean-Claude de Schietera (précéd. directeur général de l'École supérieure de commerce de Rouen, conseil)

COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Président: M. Franck Neveu (professeur des universités, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Secrétariat: Service de l'action administrative et des moyens des MENJS-MESRI⁸ (M^{me} Joëlle Abel)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJS-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Edgardo D. Carosella)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Odile Caillat-Magnabosco, M^{me} Agnès Mennessier)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Conférence des présidents d'université-CPU (M^{me} Annick Allaigre)
- France Éducation International (M. Sébastien Georges)
- MENJS-MESRI⁸ / Délégation à la communication (M. Marc Bost)
- MENJS-MESRI⁸ / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle-DGESIP (M. François Brissy)
- MENJS-MESRI⁸ / Direction générale des ressources humaines (M. Benoît Cornu)
- MENJS-MESRI⁸ / Direction générale de l'enseignement scolaire-DGESCO (M^{me} Muriel Grébert)
- MENJS-MESRI⁸ / Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance-DEPP (M. Robert Rakocevic)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Marie-Caroline Beer, inspectrice générale, M. Thierry Grognet, M. Laurent Mayet, M. Paul Raucy, M. Henri de Rohan-Csermak, inspecteurs généraux)
- MC⁹ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Bernard Notari)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean-Baptiste Amadiou (chargé de recherche au CNRS)
- M. Jean-Michel Besnier (professeur de philosophie, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Jean-Paul Brachet (maître de conférences, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M^{me} Hélène Biu (maîtresse de conférences en linguistique médiévale et philologie romane, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Romuald Fonkoua (professeur de littérature francophone, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, directeur du Centre international d'études francophones)
- M. Paul Mathias (inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, doyen du groupe de philosophie de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR)
- M^{me} Sylvie Monjean-Decaudin (professeure à l'UFR LEA, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, et juriste linguiste)
- M. Sami Mustapha (doyen de la Faculté de mathématiques – université Paris Diderot)
- M. Jean Pruvost (professeur des universités émérite, université de Cergy-Pontoise)
- M. Jean Szlamowicz (professeur des universités, linguiste, université de Bourgogne)

COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE

- Président : M. Francis Vitton (docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- Secrétariat : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Frédéric Bordas, ingénieur, spécialité déchets et exploitation des installations nucléaires)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MTE⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Paul-Henri Rebut)

- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Éric Balcaen)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs-ANDRA (M^{me} Virginie Wasselin, cheffe de service)
- Assytem (M. Michel Duguey, directeur Sûreté nucléaire)
- Autorité de sûreté nucléaire-ASN (M. Fabien Féron, directeur du transport et des sources, M^{me} Odile Palut-Laurent, docteure ès sciences)
- Autorité de sûreté nucléaire défense-ASND (M. Jean-Yves Reculeau, ingénieur, expert en sûreté nucléaire et transport nucléaire)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M^{me} Catherine Andrieux, terminologue, M. Daniel Boutet, ingénieur Qualité du service, M^{me} Marie-Paule Elluard, ingénieure, directrice de l'Inspection générale du nucléaire, M. Michel Kerdelhue, ingénieur en sûreté, M. Christian Latge, docteur ingénieur en génie chimique, professeur INSTN, M. Pascal Loiseau, expert Fusion, M. Hugues Servière, docteur ingénieur en sciences physiques, expert senior)
- Forum nucléaire suisse (M^{me} Claire Baechel, traductrice)
- Framatome (M. Étienne Courtin, ingénieur, adjoint au chef du département Sûreté de la direction Ingénierie et projets)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN (M. Jean-Pierre Carreton, ingénieur, assistant du directeur de l'expertise, M. Didier Perrault, assistant du directeur de l'expertise, M. Emmanuel Wattelle, adjoint à la directrice Systèmes, nouveaux réacteurs et démarche de sûreté)
- ITER (M. Tomasz Cientak, ingénieur en sûreté nucléaire, M^{me} Elisa Mancina, cheffe de projet, M. Alain Volpert, ingénieur en sûreté nucléaire)
- MENJS-MESRI⁸ / service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (M. Frédéric Marie)
- MESRI⁸ (M. Bruno Gillet, chargé de mission Énergie nucléaire)
- MTE⁶ (M^{me} Suzelle Lalaut, cheffe de bureau Politique publique et tutelle, M. Aurélien Louis, sous-directeur de l'industrie nucléaire)
- Orano (M. Jean-Marie Chabran, ingénieur, responsable de l'unité interface opérationnelle et projets, M. Hervé Issard, docteur ingénieur expert senior en déchets nucléaires et transport nucléaire, M^{me} Séverine Morillon, coordinatrice Référentiel de sûreté)
- Société française d'énergie nucléaire-SFEN (M. Boris Le Ngoc, directeur de la communication et des relations institutionnelles)
- Zenon Research (M. Greg de Temmerman, directeur général)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Rémy Bertrand (ingénieur, précéd. Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN)
- M. Pierre Blanc (ingénieur, précéd. EDF)
- M. Guy Brunel (ingénieur, communication déchets nucléaires et décontamination nucléaire, précéd. Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M. Michel Debes (consultant senior MDJ-Energy consulting, précéd. EDF)
- M. Didier Delmont, vice-président du collège (ingénieur, précéd. Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M. Jacques Devos (expert en sûreté nucléaire, précéd. Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- M. Michel Hugon (consultant, précéd. Commission européenne, Direction générale de l'énergie-ENER)
- M. Georges Van Goethem (conseiller scientifique senior, Commission européenne)

COLLÈGE ÉNERGIES FOSSILES

- Président: M. Jérôme Ferrier (président de Gaz Méditerranée Développement)
- Secrétariat: M. Jean Trapy (ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant du Bureau de normalisation du pétrole (M. Jean-François Balay)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Compagnie européenne d'édition et de publications périodiques-CEEP-RFC (M. Jean-Marie Dedeyan, président)
- MESRI⁸ / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés (M. Xavier Montagne, détaché IFP Énergies nouvelles)
- MTE-M⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (M^{me} Laure Courselaud, cheffe du bureau Marchés des produits pétroliers)
- Total Professeurs Associés (M. Alain Quenelle, vice-président, M. Michel Valdelièvre, ingénieur)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean Bié (ingénieur, précéd. directeur de l'exploration Maurel & Prom)
- M. Jean-Marie Botte (précéd. Total)
- M. Bernard Flamin (interprète de conférences)
- M. Claude Noisel (expert pétrolier)
- M. Jean-Paul Perret (précéd. Bureau de normalisation du pétrole)

COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Président : M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- Secrétariat : (N.)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTE-MCTRCT-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Yvon Le Maho)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Collège Agriculture et Pêche (M. Denis Feignier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAA⁵)
- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Collège Chimie et Matériaux (M. Daniel Thévenot, professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)
- Collège Énergies fossiles (M. Jean Trapy, ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques-INERIS (N.)
- Office français de la biodiversité-OFB (N.)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (M. Thomas Guéret, chargé de la prospective)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Secrétariat général – Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M^{me} Hanane Zarrouki)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGELN (N.)
- MTE-MCTRCT⁶ / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (N.)

- MTE-M⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)
- MTE⁶ / Direction générale de la prévention des risques-DGPR (N.)
- MTE⁶ / Direction de l'eau et de la biodiversité-DEB (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Brigitte Arnould (inspectrice de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Bernard Barraqué (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- M. Jean-Marie Bouchereau (ingénieur chimiste)
- M. Jacques Boudon (consultant)
- M. Michel Cohas (droit privé)
- M^{me} Martine Choquert (précéd. chargée de mission à la DGEC et au CGDD, experte en énergies renouvelables)
- M. Frédéric Denhez (écrivain scientifique et journaliste)
- M. Luc Foulquier (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M^{me} Suzanne Hugon
- M^{me} Nicole Jensen (précéd. chargée de mission à la délégation au développement durable)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- M. Mark Tuddenham (chargé de communication, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution-CITEPA)
- M. Jean Wencker (représentant de France Nature Environnement-FNE)

COLLÈGE INFORMATIQUE

- Président : M. Jean-Pierre Grandjean (inspecteur général honoraire, INSEE)
- Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Walter Goguillon)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Mélissa Jean)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- MEFR⁷ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFDS (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jacques Bodin (ingénieur honoraire, École navale)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Christophe Chenon (docteur ingénieur terminologue, IBM)
- M. Fabien Gandon (directeur de recherche en informatique, INRIA) [membre correspondant]
- M. François Gondard (ingénieur, précéd. Azur assurances)
- M. Jean-Alain Hernandez (ingénieur général des mines honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom)
- M. Jean Joskowicz (ingénieur, Experian)
- M^{me} France Lafargue (administratrice honoraire, Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur-ODASCE)
- M. Éric-Marc Mahé (précéd. fondateur Massiverand) [membre correspondant]
- M^{me} Valérie Schafer (professeure, Centre for Contemporary and Digital History-C2DH, université du Luxembourg)
- M. Alain Staron (conseil stratégique, conférencier)

COLLÈGE RELATIONS INTERNATIONALES

- Présidente: M^{me} Véronique Bujon-Barré (ministre plénipotentiaire)
- Secrétariat: Mission de la langue française et de l'éducation du MEAE¹² (M. Éric Ployout)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEAE¹² (M. Matthieu Peyraud)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Christel Rodelet)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M^{me} Françoise Pichonnier)
- Commission nationale de toponymie (M. Pierre Jaillard, président)
- MENJS-MESRI⁸/Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Joëlle Jean)
- Organisation internationale de la francophonie (M^{me} Laurence Ducros, M. Iyade Khalaf, M^{me} Claudia Pietri)
- MEAE¹² / Département de la traduction (M^{me} Barbara Benoist, M^{me} Marion Douay, M^{me} Delphine Lida, chargée de mission, M^{me} Anne-Maël Rouget-Garcia)
- MEAE¹² / Centre d'analyse, de prévision et de stratégie-CAPS (M. Jean-Raphaël Peytregnet, chargé de mission)
- MEAE¹² / Direction du développement durable (M^{me} Sandra Fernandes, chargée de mission auprès du Directeur)
- MEAE¹² / Direction générale des affaires politiques et de sécurité / Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie-DGP / NUOI (M. Mohamed Bouabdallah, sous-directeur des affaires politiques)
- MEAE¹² / Sous-direction de la communication (M^{me} Marie-Lise Tréhiou)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Ange Bizet (enseignant)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. François Gauthier (ancien ambassadeur)
- M. Renaud Girard (journaliste)
- M^{me} Nicole Gnesotto (professeure au Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Éric de la Moussaye (ancien ambassadeur, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile)
- M^{me} Hélène Rivoal Mateescu (traductrice, précéd. AFNOR)
- M. Philippe Sainteny (ancien directeur de l'information à RFI)
- M^{me} Marie-Josée de Saint Robert (précéd. cheffe du service linguistique de l'ONU à Genève)

COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

- Président: M. Philippe Lechat (professeur de pharmacologie, université Paris VII/Hôpital Saint-Louis, président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (COMEDIMS-AP-HP))
- Secrétariat: Secrétariat général du MSS¹³

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française aux MSS-MTEI¹³ (M^{me} Isabelle Reynier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Alain-Jacques Valleron)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Électre Guillier)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie nationale de médecine
- Académie nationale de pharmacie (M. Pierre Faure, docteur en pharmacie, praticien hospitalier, centre hospitalo-universitaire Saint-Louis, M. Alain Gouyette, professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de pharmacie)
- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM (M^{me} Sabel Diallo)
- MSS-MTEI¹³ / Délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé (N.)
- MSS-MTEI¹³ / Délégation du numérique en santé-DNS (M^{me} Léa Sebbag)
- MSS-MTEI¹³ / Délégation à l'information et à la communication (N.)
- MSS-MTEI¹³ / Délégation aux affaires européennes et internationales (N.)
- MSS-MTEI¹³ / Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle-DGEFP (M^{me} Laurence Buisson)
- MSS-MTEI¹³ / Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (N.)
- MSS-MTEI¹³ / Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (N.)
- MSS-MTEI¹³ / Direction de la sécurité sociale (N.)
- MSS-MTEI¹³ / Direction des affaires juridiques (M. Gaspard Montbeyre)
- MSS-MTEI¹³ / Direction du numérique-DNUM (M^{me} Thérèse Fouques-Duparc)
- MSS-MTEI¹³ / Direction générale de la cohésion sociale (M^{me} Sylvia Jacob)
- MSS-MTEI¹³ / Direction générale de la santé (N.)
- MSS-MTEI¹³ / Direction générale de l'offre de soins (M. Pascal Pfister)
- MSS-MTEI¹³ / Direction générale du travail-DGT (M^{me} Mélanie Godey)
- Haute autorité de santé-HAS (M. Bruno Lucet)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (M. Yannick Pilatte)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Philippe Arnaud (professeur des universités, université Paris-Descartes, pharmacien des Hôpitaux, vice-président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires-SNPHPU)
- M. Michel Arsac (chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, professeur émérite de l'université Paris-Descartes, membre de l'Académie nationale de médecine)
- M^{me} Danielle Candell (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Jean Chavaudra (professeur émérite de physique médicale à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires français-INSTN)
- M. Jacques Chevallier (médecin rhumatologue, ancien professeur de Santé publique, membre du Comité d'étude des termes médicaux français-Clair-Dire)
- M. Marc-Antoine Crocq (médecin psychiatre, praticien hospitalier, centre Hospitalier de Rouffach)
- M^{me} Anne Gayot (professeure des universités, faculté de pharmacie université Lille 2)
- M. Claude-Pierre Giudicelli (médecin interniste, professeur agrégé du Val de Grâce, membre de l'Académie nationale de médecine, vice-président du Comité langage médical (dictionnaire, bibliothèque) au sein de l'Académie nationale de médecine)
- M. Jean-Pierre Haberer (professeur honoraire d'anesthésie réanimation, faculté de médecine de l'université Paris-Descartes)
- M. Dominique Hauteville (précéd. professeur agrégé du Service de santé des armées, membre de la Société française du cancer)
- M^{me} Armelle Martin, vice-présidente du collège (docteur en pharmacie, responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
- M. Ronald Nossintchouk (professeur honoraire en odontologie, université Paris Descartes, expert honoraire agréé par la Cour de Cassation, expert près la Cour d'Appel de Paris, lauréat de l'Académie nationale de médecine)
- M^{me} Nathalie Renevier (traductrice-terminologue indépendante spécialisée dans le domaine médical)
- M. Jacques Rouëssé (professeur honoraire de cancérologie, membre de l'Académie nationale de médecine)
- M. Éric Schmieder (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7, UMR 7219)
- M. Bernard Trillat (chef de projet SIH, Hôpital Foch)

COLLÈGE SPATIOLOGIE

- Président: M. Gérard Brachet (précéd. directeur général du Centre national d'études spatiales-CNES)
- Secrétariat: Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jacques Arnould)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJS-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Pierre Encrenaz)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE (M. Karim Benmeziane)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³ (M. Adam Renwick)

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence spatiale européenne-ESA (M^{me} Miriam Hamidi, M. Colin McKinney)
- Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jean-Paul Berthias, M. Christophe Bonnal, M. Daniel Galarreta, M. Vincent Taponnier)
- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique-LESIA Observatoire Paris (M. Jean-Louis Bougeret)
- Musée de l'Air et de l'Espace (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Michel Delaye (ingénieur général de l'armement, précéd. vice-président d'Aérospatiale)
- M. Marc Lachièze-Rey (directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire Astroparticule et Cosmologie, UMR 7164)
- M. Jean-Luc Lefebvre (colonel de l'armée de l'air (CR), directeur du domaine spatologie de l'Encyclopédie Sciences, éditions ISTE)
- M. Xavier de Maistre (précéd. Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE)

COLLÈGE SPORT

- Président: M. Alain Gelès
- Secrétariat: Direction des sports du MENJS⁸ (M^{me} Solène Charreau)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MENJS⁸ (M. Bertrand Jarrige)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Nicolas Birouste)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie nationale olympique française-ANOF (M. Arnaud Richard)
- Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (M. Jorge Perez)
- Comité national olympique et sportif français-CNOSF [voir « Président »]
- Comité paralympique et sportif français (M. Jean Minier)
- MENJS⁸ / Bureau de la communication (M^{me} Valérie Simonpietri)
- MENJS⁸ / Direction des sports (M. Franck Bignet, M. Gilbert Avanzini, chargé des relations avec les fédérations)
- Institut national du sport, de l'expertise et de la performance-INSEP (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Patrick Bacry (agrégé de grammaire)
- M. Gérard Deshayes (inspecteur général jeunesse et sports honoraire, précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- M. Emmanuel Pionnier (journaliste, chef du service Sport de l'AFP)

COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Président: M. Jean Schwob (ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- Secrétariat: Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Walter Goguillon)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Mélissa Jean)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR, département Électrotechnologies (M. Aymen Ettaieb)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes-ARCEP (M. Jean Cattani, chargé d'affaires européennes et internationales)
- Institut Mines-Télécom / Télécom EM (M. Carl Storz, enseignant-chercheur)
- MESRI⁸ (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Nigel Barnett (enseignant-chercheur honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom / Télécom EM)
- M. Daniel Battu (consultant, précéd. université Paris IX-Dauphine)
- M. Philippe Bertran (ingénieur en chef des mines honoraire, Cour des comptes)
- M. Jacques Bodin (ingénieur honoraire, École navale)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Jean-Alain Hernandez, vice-président du collège (ingénieur général des mines honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom)
- M. René Joly (professeur honoraire, Institut Mines-Télécom / Télécom ParisTech)

GROUPE AD HOC HYDROGÈNE

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTE-MCTRCT-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MTE⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (M. Tudor Florea, chargé de mission filières hydrogène et stockage, M^{me} Natacha Wnuk, chargée de mission hydrogène)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Thierry Alleau (président d'honneur de l'AFHYAC, précéd. directeur au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot/ Laboratoire d'électrochimie moléculaire), président du collège Chimie et Matériaux
- M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI), expert du collège Chimie et Matériaux
- M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie), président du collège Environnement et Développement durable
- M. Jean-Didier Blanchet (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, président du Cercle des transports), président du collège Aménagement, Habitat et Mobilités
- M. Frédéric Charon (Faurecia, responsable de la stratégie d'innovation), expert du collège Automobile
- M. Jérôme Ferrier (président de Gaz Méditerranée Développement), président du collège Énergies fossiles
- M. Pierre Malbrunot (précéd. directeur de laboratoire CNRS)
- M. Marc Szulewicz (consultant MS consulting, précéd. Plastic Omnium), président du collège Automobile
- M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU), expert du collège Chimie et Matériaux
- M. Jean Trapy (ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles), expert du collège Énergies fossiles

LÉGENDE

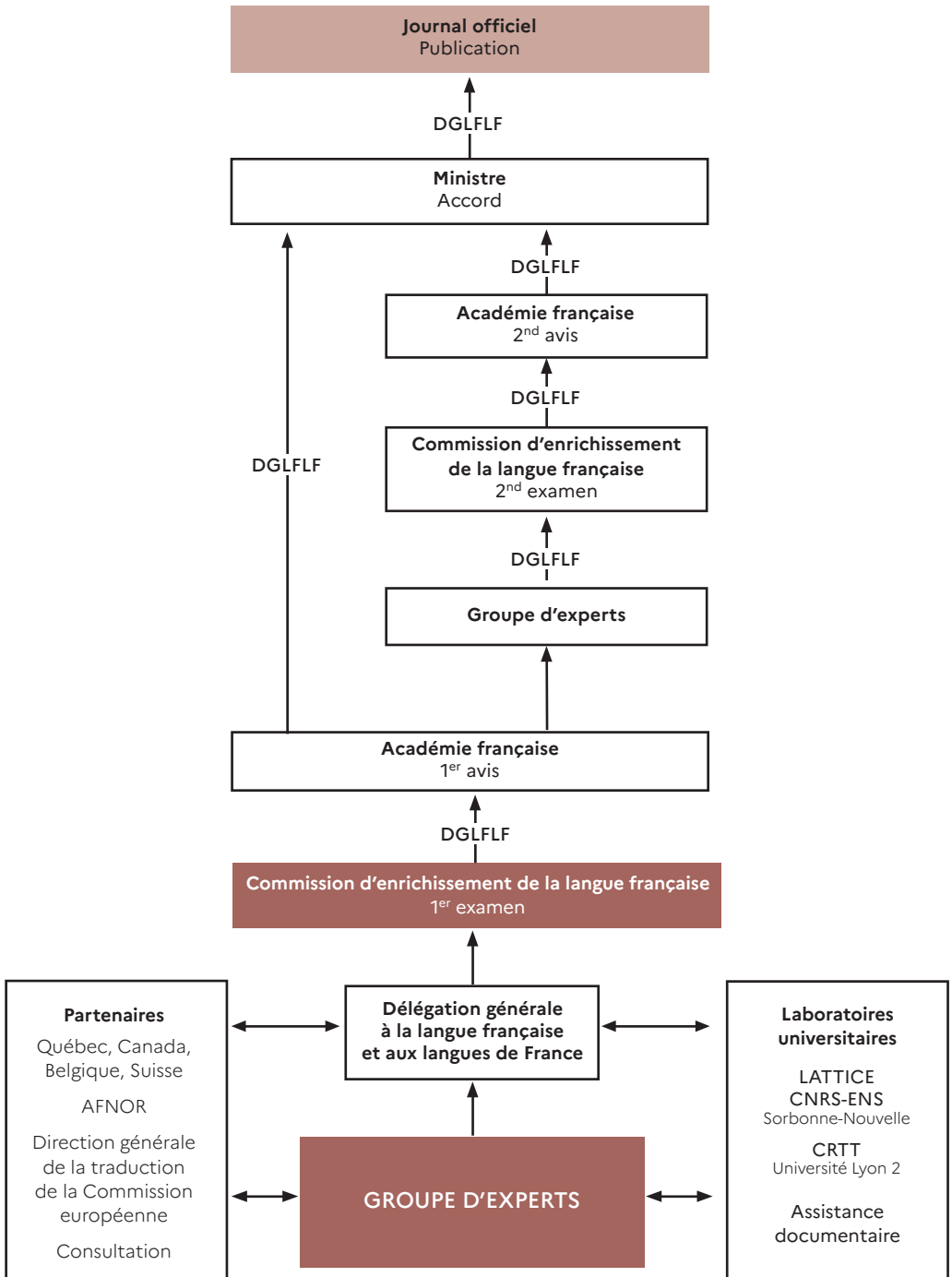
1. Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : M^{me} Julie Andreu, M^{me} Emmanuelle Bédécarrasburu, M^{me} Elisa Callegari, M^{me} Nathalie Lanckriet et M. Étienne Quillot
 2. Service du Dictionnaire : M^{me} Meritxell Argence, M^{me} Marie Pérouse-Battello et M^{me} Sophie Tonolo
 3. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentation sous la coordination de M^{me} Julie Makri-Morel
 4. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentée par M. Benjamin Fagard, M^{me} Gabrielle Le Tallec et M. Med Amine Lahouli
 5. MAA = Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
 6. MTE-MCTRCT-M = Ministères de la Transition écologique – de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales – de la Mer
 7. MEFR = Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
 8. MENJS-MESRI = Ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports – de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
 9. MC = Ministère de la Culture
 10. MA = Ministère des Armées
 11. MJ = Ministère de la Justice
 12. MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
 13. MSS-MTEI = Ministères des Solidarités et de la Santé – du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
- † membre décédé en cours d'année

A.5: Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Premier Ministre Commission d'enrichissement de la langue française	Délégation générale à la langue française et aux langues de France 6, rue des Pyramides 75001 Paris Mél. : franceterme@culture.gouv.fr ou terminologie.dgflff@culture.gouv.fr
Agriculture et Alimentation <i>haut fonctionnaire :</i> M. Denis FEIGNIER	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation CGAAER 251, rue de Vaugirard 75015 Paris Mél. : denis.feignier@agriculture.gouv.fr
Armées <i>haut fonctionnaire :</i> M. Ramuntxo GARDÈRES	CICDE (Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations) Sous-direction Doctrine École Militaire 1, place Joffre 75700 Paris SP 07 Mél. : ramuntcho.garderes@intradef.gouv.fr
Culture <i>haut fonctionnaire :</i> M. Bernard NOTARI	Ministère de la culture Inspection générale des affaires culturelles 3, rue de Valois 75001 Paris Mél. : bernard.notari@culture.gouv.fr
Économie, Finances et Relance <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrice FOURNIER	Ministère de l'économie, des finances et de la relance Télédoc 661 139, rue de Bercy 75572 Paris cedex 12 Mél. : Patrice.Fournier@finances.gouv.fr
Éducation nationale, Jeunesse Enseignement supérieur, Recherche et Innovation <i>haut fonctionnaire :</i> M. Pascal-Raphaël AMBROGI	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports – Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation IGAENR 110, rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP Mél. : pascal-raphael.ambrogi@education.gouv.fr
Sports <i>haut fonctionnaire :</i> M. Bertrand JARRIGE	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports IGÉSR 110, rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP Mél. : bertrand.jarrige@igesr.gouv.fr

Europe et Affaires étrangères <i>haut fonctionnaire:</i> M. Matthieu PEYRAUD	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères DGM/DCERR 27, rue de la Convention CS 91533 75372 Paris cedex 15 Mél. : matthieu.peyraud@diplomatie.gouv.fr
Intérieur <i>haute fonctionnaire:</i> M ^{me} Laurence GIOVACCHINI	Ministère de l'intérieur Secrétariat général DMAT Place Beauvau 75800 Paris cedex 08 Mél. : laurence.giovacchini@interieur.gouv.fr
Justice <i>haute fonctionnaire:</i> M ^{me} Catherine Pignon <i>adjoint de la haute fonctionnaire:</i> M. Sylvain LEGRAND	Ministère de la justice Cabinet de la Secrétaire générale 13, place Vendôme 75001 Paris Mél. : Sylvain.Legrand@justice.gouv.fr
Solidarités et Santé Travail, Emploi et Insertion <i>haute fonctionnaire:</i> M ^{me} Isabelle REYNIER	Secrétariat général des ministères sociaux Pièce 5428 14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP Mél. : isabelle.reynier@sg.social.gouv.fr
Transition écologique Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales Mer <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrick FÉVRIER	CGEDD Tour Séquoia 92055 La Défense cedex Mél. : Patrick.Fevrier@developpement-durable.gouv.fr

A.6: La procédure

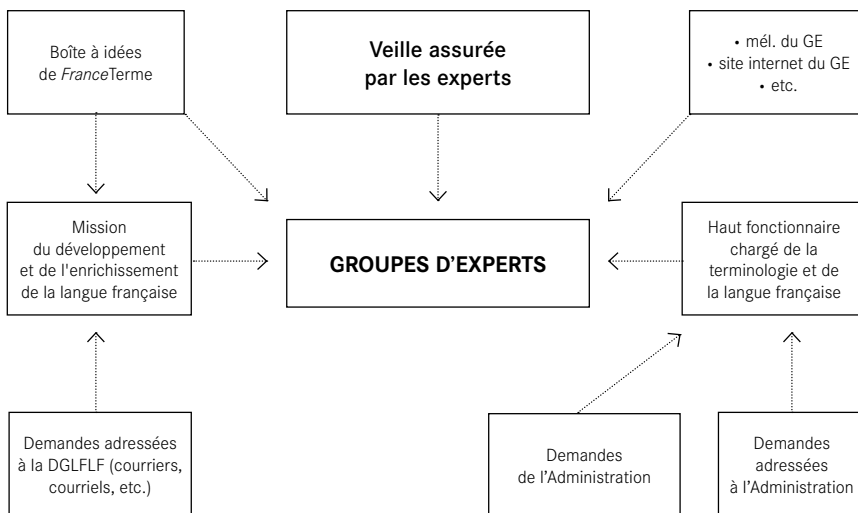


ASSURER LA VEILLE TERMINOLOGIQUE

Il s'agit de repérer, dans les domaines de compétence des groupes d'experts, les réalités nouvelles qui ont déjà une désignation en français et qu'il convient de définir, et les termes étrangers utilisés pour exprimer des notions nouvelles qui n'ont pas encore de désignation en français. **Ce sont les experts qui mènent l'activité de veille** à partir de leurs propres réseaux, de programmes d'action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les publications scientifiques, etc.

Les suggestions de termes faites par les internautes via la Boîte à idées de *FranceTerme*, ainsi que les demandes que l'administration de tutelle transmet au haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, alimentent également le programme de travail des groupes d'experts.

Veille et alimentation des groupes d'experts



CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif : universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **équipes universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.

Les équipes universitaires peuvent fournir les informations suivantes :

- des définitions extraites de dictionnaires de langue générale en français, voire en anglais, lorsque les termes scientifiques et techniques y sont déjà attestés.
- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques...) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffrages d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer...
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec...), et le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne. Les groupes posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.



Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des équipes universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel (en rédigeant un message collectif pour gagner du temps) :

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.



Voir dans le document *Coordonnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

SE CONCERTE ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence concerne d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut :

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 7).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions, à la frontière de plusieurs domaines de compétence, satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1^{er} examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

ORGANISER LE TRAVAIL D'UNE RÉUNION À L'AUTRE

L'étude des termes repose en grande partie sur des réunions offrant l'occasion d'exposer les résultats des travaux et de confronter oralement les points de vue afin de s'arrêter sur un consensus.

À la fin de chaque réunion, les experts veillent à :

- établir le programme de la réunion suivante en identifiant les termes à étudier.
- désigner des rapporteurs pour les termes mis à l'ordre du jour et, en tant que de besoin, constituer des groupes de travail ad hoc pour avancer sur certains termes ou groupes de termes.
- identifier les spécialistes ou les organismes extérieurs au groupe d'experts susceptibles d'apporter un éclairage sur une notion, voire de contribuer au débat, et, autant que faire se peut, les inviter à une séance du groupe pour qu'ils puissent exposer leur point de vue à l'ensemble des experts.
- demander aux équipes universitaires des recherches documentaires sur certains termes, voire sur l'ensemble de ceux à l'ordre du jour (voir page 12).
- interroger les représentants désignés par l'AFNOR pour certains termes techniques susceptibles de figurer dans des normes (voir page 12).
- interroger directement les partenaires québécois et canadiens, en particulier lorsque le Grand dictionnaire terminologique et la base Termium Plus ne proposent pas de solution pour des notions qui tendent à se répandre rapidement (voir page 11).
- interroger directement le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne, en particulier lorsque la base IATE ne propose pas encore les notions étudiées (voir page 11).
- identifier les notions pour lesquelles la consultation d'un autre groupe d'experts est utile, voire indispensable.

QUELLES NOTIONS ÉTUDIER ET PUBLIER AU *JOURNAL OFFICIEL* ?

Le dispositif d'enrichissement **définit et nomme des réalités nouvelles**.

Il ne lui appartient pas de traiter les termes spécialisés en usage de longue date ou tous les termes étrangers rencontrés dans un milieu professionnel ou scientifique donné pour lesquels on peut trouver définition et traduction dans des bases ou des ouvrages spécialisés ou multilingues. Le but n'est pas de rédiger un dictionnaire donnant pour un mot tous les sens qu'il prend dans tous les domaines, ni de rédiger le glossaire exhaustif d'un domaine. De même, le vocabulaire de la langue générale n'est pas concerné.

Pour **déterminer si une notion mérite d'être étudiée**, les experts peuvent vérifier qu'elle répond à plusieurs critères :

- elle ne figure pas encore, ou très peu, dans les bases de données, dictionnaires, glossaires et autres inventaires de termes d'une langue de spécialité.
- elle est absente des dictionnaires de français courant – ou langue générale – en particulier le Petit Larousse, le Petit Robert et le Dictionnaire Hachette, ainsi que des dictionnaires de français de référence que sont le Dictionnaire de l'Académie française (9^e édition) et le Trésor de la langue française. Par exemple, « revenant, -e » pour l'anglais *returnee*.
- elle est présente dans certains de ces dictionnaires généraux ou inventaires de spécialité, mais l'article, trop succinct ou approximatif, peut induire en erreur et n'est pas satisfaisant pour les experts. La publication au *Journal officiel* a alors pour but d'établir, voire de rétablir la norme et de faire référence. Par exemple, « vitrocéramique ».
- elle est appelée à se répandre au-delà du petit cercle – service d'une entreprise ou d'une organisation, laboratoire de recherche ou universitaire, etc. – des spécialistes qui ont contribué à son émergence. Par exemple, « contrôleur naturel du VIH » pour *HIV controller*.
- elle est véhiculée par un terme d'origine étrangère qui ne dispose pas encore de désignation en français et qui demande à être défini en fonction de l'état de l'art. Et s'il ne s'agit pas d'un terme étranger, c'est un nom de marque, comme *iPad* ou *Segway* qui ont conduit à forger « tablette » et « gyropode ».
- elle a déjà une désignation en français, mais les spécialistes considèrent qu'elle n'est pas satisfaisante en raison de son absence de transparence (par exemple « guidage génétique » recommandé de préférence à *forçage génétique*) et de sa formation qui n'est pas conforme au système morphologique et syntaxique du français (par exemple, « oxybiodégradable » plutôt qu'*oxobiodégradable*).



Les groupes d'experts peuvent proposer des termes qui figurent déjà dans des normes techniques (AFNOR, ISO...). En revanche, la CELF estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des désignations et des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents.



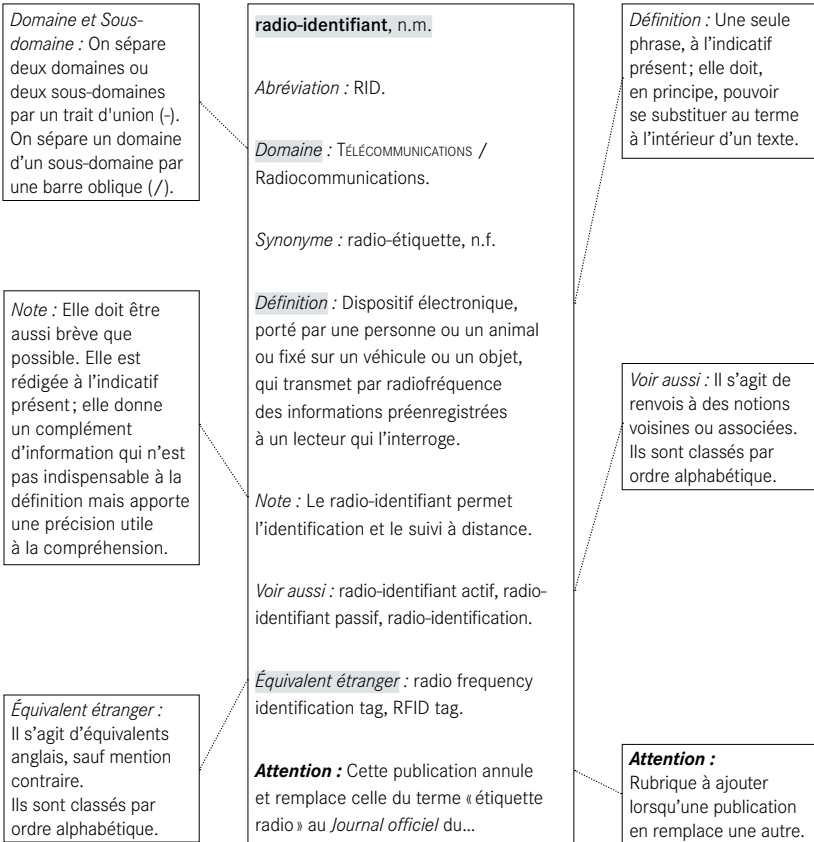
La CELF s'interdit de publier certaines notions trop règlementaires, juridiques ou administratives, qui sont manifestement en dehors de son domaine de compétence, puisque la définition de ces notions évolue au gré des modifications apportées par les autorités de régulation d'un secteur – par exemple le nucléaire ou la pharmacie –, les administrations ou le législateur.

Il reste toutefois souhaitable de trouver des équivalents français pour traduire certaines notions nouvelles, issues de droits étrangers ou provenant de directives européennes (la CELF a ainsi publié les termes « action de groupe » pour *class action*, « recueil légal » pour *kafala* ou « rapport sur les conditions d'exposition » pour *facility report*).

ÉLABORER UNE FICHE TERMINOLOGIQUE

Fiche type

Les rubriques grisées doivent nécessairement figurer sur la fiche.



RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'il **existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires** dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe de travail de la Commission d'enrichissement (voir page 7).

Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer*

(*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général - **feuille**, **feuille**, **imprimé** - au plus précis : **dépliant**, **papillon** ou **brochure**, si l'on s'en tient à la forme du document, **coupon**, **prospectus**, **tract**, **invitation** ou **programme**, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.



Voir dans *FranceTerme* les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach*, *coach*, *e-*, *euro*, *fake news*, *flyer*, *gender*, *learning centre*, *live*, *low cost*, *podcasting*, *s'miles*, *street*, *travel retail*... ou d'autres recommandations publiées par la DGLFLF sur des expressions équivalentes des mots *fooding* ou *pitch* ou du terme « nègre (littéraire) ».

3 La gestion des suggestions

3.1 La consultation des suggestions



Les suggestions sont accessibles via les liens cliquables, depuis la page d'accueil (voir 2.1), ou via le menu de gauche, sous l'onglet « Suggestions ».

Liste des suggestions

Lien cliquable.
Il s'agit des suggestions attribuées à votre collègue.

Nom	Date	Statut	Action
...
...
...
...
...
...
...
...
...

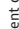
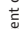
Vous avez accès depuis cette page

- à un **moteur de recherche**
 - Vous pouvez effectuer une recherche sur le **terme suggéré** ou sur l'**auteur** de la suggestion.
 - Pour ces deux champs, vous pouvez utiliser les **jokers** (voir 2.2.5).
 - Le bouton  vous permet de masquer le moteur de recherche.
 - Pour l'afficher à nouveau, cliquez sur .
- au **nombre de suggestions**
 - Le nombre de suggestions attribuées au collègue est affiché sous le moteur de recherche. Il indique le nombre de suggestions par page et le nombre total de suggestions.
 - Le nombre d'éléments affichés par page est paramétrable. Si vous souhaitez le modifier, envoyez un message à l'adresse FranceTerme@culture.gouv.fr.
- à la **liste des suggestions**
 - L'ensemble des suggestions qui concernent votre collègue est présenté sous forme de tableau.

Ce tableau comporte les colonnes suivantes:

- **Export**: Case à cocher qui permet de sélectionner les suggestions à exporter (voir 3.2); La case à cocher « Sélectionner tout », située en haut et en bas de la liste permet de sélectionner l'intégralité des suggestions;
- **Date**: Correspond à la date de dépôt de la suggestion dans la Boîte à idées de France Terme (depuis l'interface publique ou l'administration);
- **Terme**: Lien cliquable vers la notice complète de la suggestion;
- **Domaine**: Correspond au domaine sélectionné par l'auteur de la suggestion;
- **GE**: Collège d'attribution de la suggestion;
- **État**: Correspond à l'état d'une suggestion. Une suggestion peut être « Lue », « Non lue » ou « Refusée » (voir 3.2);
- **Marquage**: Bouton cliquable qui permet de changer l'état de la suggestion;
- **Auteur**: Correspond à l'adresse de courrier électronique de l'auteur de la suggestion (indication facultative).

Par défaut les suggestions sont classées de la plus récente à la plus ancienne.

→ Les flèches  et  situées en haut de chaque colonne, permettent de trier les suggestions dans l'ordre alphabétique, ou chronologique pour le champ « Date ».

Sur toutes les pages, sont également affichés:

- une case à cocher « Sélectionner tout », située en haut et bas de page, à droite, permettant de sélectionner l'ensemble des suggestions,
- un bouton « Refuser » permettant de refuser les suggestions sélectionnées (voir 3.2.);
- les boutons permettant d'exporter les suggestions sélectionnées (voir 2.4.).

Voir toutes les suggestions

Lien cliquable.

Il s'agit de la liste complète des suggestions, tous collèges confondus.

Vous disposez des mêmes fonctionnalités que celles disponibles sous la « Liste des suggestions » (ci-dessus), à l'exception des fonctionnalités d'export (seules les suggestions attribuées à votre collègue peuvent être exportées).

Nouvelle suggestion

Lien cliquable.

Vous pouvez soumettre une suggestion. Il suffit de remplir les champs obligatoires (assortis d'un astérisque) et de cliquer sur le bouton « Enregistrer ». La suggestion est transmise à l'administrateur du site (profil CELL) qui l'attribue ensuite au collègue concerné.

→ Vous pouvez également déposer vos suggestions dans la Boîte à idées depuis l'interface publique de France Terme.

3.2 Le traitement des suggestions

Lorsqu'une suggestion est attribuée à un collègue, les responsables de ce collègue (profil GE) en sont avertis par un courriel qui reprend les informations contenues dans la notice complète de la suggestion.

Une nouvelle suggestion a été déposée dans la Boîte à Idées de FranceTerme.

Collège Culture et Médias
Créé le 2017-12-17
Auteur : crobotata@laposte.net

CULT

e-sport - vidéo-sport

Domaine : Loisirs

Définition : "Designe l'ensemble des pratiques intensives du jeu vidéo dans le but de participer à des compétitions, remplace le terme de e-sport" anglais.
Retrouvez-la dans FranceTerme <http://www.franceterme.culture.gouv.fr/franceterme/criter/autentification.html>

Par défaut, une suggestion qui est attribuée à un collègue, et dont les responsables (profil GE) n'ont pas pris connaissance, est à l'état « Non lue par le GE ».

Lorsqu'un profil GE en prend connaissance, il la passe à l'état « Lue par le GE » soit en cliquant sur le bouton **Non lue** dans la colonne « Marquages » dans la liste des suggestions, soit en cliquant sur le bouton **Marquer comme lue** dans la notice complète de la suggestion.

→ Vous pouvez revenir à l'état antérieur d'une suggestion en cliquant à nouveau sur les mêmes boutons.

Les suggestions sont accessibles par simple clic dans la colonne « Terme », depuis la liste des suggestions (voir 3.1).

La notice complète d'une suggestion correspond à une fiche terminologique limitée aux informations les plus pertinentes à ce stade : « terme », « date », « équivalent étranger », « auteur » (si indiqué), « collègue », « domaine », éléments définatoires (définition ou contexte) et « commentaires ».

Outre les rubriques mentionnées ci-dessus, chaque **notice complète** d'une suggestion est assortie des fonctionnalités suivantes :

Marquer comme lue	Marquer comme non lue	Permet de modifier l'état d'une suggestion*
Créer		Permet de créer une fiche terminologique à partir d'une suggestion*
Historique		Permet de consulter l'historique d'une suggestion*
Réinitialiser		Permet de réinitialiser la notice complète d'une suggestion* (retour à l'état antérieur)
Refuser		Permet de refuser une suggestion*
Enregistrer		Permet d'enregistrer les modifications apportées à la suggestion*
Imprimer		Permet d'imprimer la notice complète d'une suggestion
Fermer		Permet de fermer la notice complète et de revenir à la liste des suggestions

Une suggestion, quel que soit son état, peut être **modifiée** par le profil GE.

* Non accessible au profil Expert.

L'historique permet de suivre les différentes étapes d'une suggestion (date de création, date d'attribution au collègue, changement d'état...).

→ Pour revenir à la notice complète de la suggestion, cliquez sur le bouton « Fermer ».

État	Date de création	Date d'attribution	Collège	Responsable
Non lue	2017-12-17 10:00:00		CULT	...
Lue	2017-12-17 10:00:00	2017-12-17 10:00:00	CULT	...
Refusé	2017-12-17 10:00:00		CULT	...
Créé	2017-12-17 10:00:00		CULT	...

Le bouton « Refuser » permet au profil GE de signaler à l'administrateur du site (profil CELEF) qu'il ne souhaite pas traiter telle suggestion.

La suggestion passe à l'état « Refusée par le GE » et elle est automatiquement supprimée de la liste des suggestions du collègue.

→ Dans la mesure du possible, les responsables du collègue sont invités à préciser les raisons justifiant ce refus dans la rubrique « Commentaire ».

Le bouton « Créer » permet de convertir une suggestion en fiche (« Étude GE »).

Les informations contenues dans la notice de la suggestion sont reprises dans le formulaire de modification du terme correspondant (voir 4.2).

Lorsqu'une fiche est créée à partir d'une suggestion, cette dernière est automatiquement supprimée de la liste des suggestions du collègue.

→ Le bouton « Créer » n'est visible que si la suggestion est à l'état « Lue par le GE ».

3.3 L'export des suggestions

À l'instar des termes, les suggestions peuvent être téléchargées aux formats CSV, XML et ODT (voir 2.4).

C.1 : Calendrier général au 31 décembre 2020

LISTES	Collège → CEL	CEL → Partenaires	CEL 1 ^{er} examen → AF	CEL → AF	AF → CEL	CEL Collège	Collège → CEL	CEL 2 nd examen	CEL → AF	AF → CEL	CEL → ministre	ministre → CEL	CEL → JO	Publication au JO	(au Boen)
AGRICULTURE ET PÊCHE															
7 ^e liste	09/07/14	30/07/14	22/10/14	06/11/14	17/12/14	29/12/14	17/03/15	08/04/15 24/06/15	16/04/15 24/06/15	04/05/15 02/07/15	12/05/15 02/07/15	28/05/15	28/07/15	19/08/15	(26/11/15)
8 ^e liste	11/07/16	29/07/16	26/10/16	09/11/16	30/11/16	13/12/16	07/02/17	15/03/17	23/03/17	06/04/17	18/04/17		19/05/17	18/06/17	(31/08/17)
9 ^e liste	05/02/18	08/03/18	25/04/18	27/04/18	23/05/18	24/05/18	11/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18		23/08/18	07/09/18	(04/10/18)
10 ^e liste	14/04/20	22/04/20	28/10/20	02/11/20											
AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS															
12 ^e liste	24/10/13	19/11/13	12/02/14	18/02/14	28/03/14	18/04/14	18/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14		10/12/14	16/01/15	(12/03/15)
13 ^e liste	31/05/16	12/07/16	26/10/16	09/11/16	13/01/17	24/01/17	17/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17		22/06/17	06/07/17	(14/09/17)
14 ^e liste	19/02/18	28/02/18	25/04/18	27/04/18	15/06/18	21/06/18	12/07/18	14/11/18	19/11/18	03/12/18	12/12/18		14/01/19	29/01/19	(02/05/19)
15 ^e liste	06/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	14/10/19	18/10/19	16/12/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	11/02/20		13/03/20	21/06/20	(11/06/20)
16 ^e liste	14/02/20 11/06/20*	26/02/20	18/11/20	24/11/20											
AUTOMOBILE															
10 ^e liste	19/12/14	18/12/14	11/02/15	24/02/15	27/03/15	31/03/15	09/04/15	13/05/15	18/05/15	21/05/15	28/05/15		27/06/15	28/07/15	(26/11/15)
11 ^e liste	12/10/15	27/10/15	16/12/15	23/12/15	18/01/16	02/02/16	16/02/16	16/03/16	23/03/16	12/04/16	19/04/16		19/05/16	11/06/16	(14/07/16)
12 ^e liste	17/07/17	01/08/17	18/10/17	24/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18		15/03/18	28/03/18	(24/05/18)
13 ^e liste	11/07/19	28/08/19	23/10/19	25/10/19	26/11/19	05/12/19	29/01/20	19/02/20	20/02/20	06/03/20	11/03/20		15/05/20	03/06/20	(18/06/20)
BIOLOGIE															
7 ^e liste	17/10/14		14/01/15	26/01/15	27/04/15	21/05/15	13/06/15 16/06/15*	24/06/15	30/06/15	07/07/15	10/07/15		13/08/15	19/09/15	(26/11/15)
8 ^e liste	01/10/15 05/10/15*	15/10/15	08/04/15	16/04/15	03/07/15	17/07/15	13/08/15	21/10/15	04/11/15	13/11/15	01/12/15	19/01/16	08/01/16	31/01/16	(10/03/16)
9 ^e liste	13/06/16	29/06/16	23/11/16	05/12/16	08/02/17	16/02/17	28/02/17	15/03/17	23/03/17	06/04/17	28/07/16		02/09/16	01/10/16	(17/11/16)
10 ^e liste	27/01/17 15/03/17*	20/04/17	07/06/17	12/06/17	13/11/17	29/11/17	15/12/17 18/12/17*	17/01/18	22/01/18	30/01/18	14/02/18		23/05/17	14/06/17	(20/07/17)
11 ^e liste	25/09/18	24/07/18	12/12/18	17/12/18	22/03/19	27/03/19	04/04/19	12/06/19	14/06/19	21/06/19	02/07/19		15/03/18	28/03/18	(24/05/18)
12 ^e liste	24/01/20	05/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	17/07/20	17/09/20	18/11/20	24/11/20	01/12/20	15/12/20		03/09/19	12/09/19	(17/10/19)
CHIMIE ET MATÉRIAUX															
5 ^e liste, Termes généraux	17/06/14	25/07/14	19/11/14 14/01/15	26/01/15	13/05/15	19/05/15	08/06/15	24/06/15	30/06/15	07/07/15	16/07/15		13/08/15	19/09/15	(26/11/15)

→ 1^{er} transmission

⇒ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

* visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Been)
6 ^e liste, Termes généraux	30/09/16	26/10/16	14/12/16	30/12/16	24/02/17	03/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	—	15/06/17	01/07/17	(14/09/17)
7 ^e liste, Termes généraux	21/01/19	18/02/19	17/04/19	24/04/19	02/07/19	11/07/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	02/12/19	—	15/01/20	28/01/20	(27/02/20)
8 ^e liste, Termes généraux	24/01/20	13/02/20	01/07/20	06/07/20	20/10/20	23/10/20	16/12/20	18/12/20	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste, Matériaux: verre	20/11/12	26/12/12	15/05/13	27/05/13	08/07/13	17/07/13	15/01/14	29/01/14	03/02/14	13/02/14	—	20/03/14	25/04/14	(16/04/15)
3 ^e liste, Matériaux: métallurgie	05/03/15	18/03/15	03/06/15	30/06/15	15/10/15	03/11/15	11/12/15	01/02/16	18/02/16	29/02/16	—	05/04/16	07/05/16	(14/07/16)
4 ^e liste, Matériaux	08/10/15	—	17/02/16	23/03/16	30/05/16	06/06/16	28/09/16	05/10/16	12/10/16	19/10/16	—	28/11/16	22/12/16	(02/02/17)
5 ^e liste, Matériaux	16/01/18	20/02/18	06/06/18	11/06/18	05/07/18	19/07/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	06/02/19	—	11/03/19	22/03/19	(02/05/19)
CULTURE ET MÉDIAS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 ^e liste	06/04/16	27/04/16	28/09/16	05/10/16	07/11/16	21/12/16	18/01/17	26/01/17	07/02/17	14/02/17	—	17/03/17	08/04/17	(22/06/17)
9 ^e liste	04/07/17	21/07/17	27/09/17	04/10/17	04/12/17*	05/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	—	05/04/18	19/04/18	(24/05/18)
10 ^e liste	23/07/18	07/08/18	12/12/18	17/12/18	08/03/19	15/03/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19	07/06/19	11/06/19	25/26/19	(25/07/19)
11 ^e liste	25/06/19	22/07/19	18/09/19	20/09/19	25/10/19	28/10/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	13/02/20	—	13/03/20	23/05/20	(11/06/20)
12 ^e liste	20/10/20	12/11/20	20/01/21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
DÉFENSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6 ^e liste	04/08/14	—	10/12/14	30/12/14	19/02/15	02/03/15	09/04/15	11/06/15	30/06/15	10/07/15	—	12/08/15	23/09/15	(26/11/15)
7 ^e liste	19/01/16	08/02/16	16/03/16	23/03/16	03/05/16	10/05/16	16/05/16	06/07/16	11/07/16	19/07/16	—	17/08/16	20/09/16	(20/10/16)
8 ^e LISTE	03/02/17	07/02/17	15/03/17	23/03/17	02/06/17	09/06/17	12/06/17	05/07/17	13/07/17	01/08/17	05/09/17	31/08/17	19/09/17	(26/10/17)
9 ^e liste	30/05/18	20/07/18	14/11/18	19/11/18	28/01/19	04/02/19	22/02/19	25/03/19	29/03/19	25/04/19	—	14/06/19	29/06/19	(05/09/19)
10 ^e liste	02/12/19	20/12/19	19/02/20	20/02/20	02/07/20	06/07/20	13/07/20	13/10/20	19/10/20	23/10/20	—	30/11/20	11/12/20	—
DROIT ET JUSTICE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste	22/09/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	23/01/18	01/02/18	11/07/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	—	27/11/18	07/12/18	(07/02/19)
5 ^e liste	14/11/18	18/12/18	20/02/19	26/02/19	18/04/19	26/04/19	14/05/19	14/06/19	21/06/19	27/06/19	—	20/08/19	31/08/19	(17/10/19)
ÉCONOMIE ET FINANCES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23 ^e liste	02/04/14	18/04/14	22/10/14	01/12/14	23/01/15	28/01/15	24/02/15	08/04/15	04/05/15	13/05/15	—	16/06/15	22/07/15	(26/11/15)
24 ^e liste	17/07/15	—	23/09/15	01/12/15	15/03/16	21/03/16	21/04/16	18/05/16	06/06/16	08/06/16	—	06/07/16	05/08/16	(08/09/16)
25 ^e liste	27/10/16	27/10/16	13/12/16	20/02/17	09/05/17	29/05/17	13/06/17	05/07/17	13/07/17	01/08/17	—	04/09/17	21/09/17	(26/10/17)
			10/05/17	18/05/17	13/07/17	24/07/17	06/12/17	22/01/18	30/01/18	14/02/18	—	15/03/18	28/03/18	(24/05/18)

→ 1^{er} transmission

→ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

* visa

LISTES	Collège CELFI	CELFI Paritaires	CELFI 1 ^{er} examen	CELFI AF	CELFI Collège	Collège CELFI	CELFI 2 nd examen	CELFI AF	AF → CELFI	CELFI ministre	ministre CELFI	CELFI → JO	Publication au JO	(en Boen)
26 ^e liste, 1 ^{re} partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18 04/04/18	06/04/18	11/07/18	19/07/18	24/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	27/11/18	07/12/18	(07/02/19)
26 ^e liste, 2 ^e partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	14/03/18	23/04/18	24/04/18	05/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	27/11/18	07/12/18	(07/02/19)
27 ^e liste	19/07/19	09/09/19	13/11/19 22/01/20	28/01/20	07/07/20	17/07/20	18/09/20	28/10/20	02/11/20	10/11/20	19/11/20 30/11/20	30/12/20		
28 ^e liste	30/09/19 17/10/19 *	06/11/19	22/01/20 28/01/20	28/01/20	09/03/20	12/03/20	08/07/20							
3 ^e liste des CIV	20/11/20	—	20/01/21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR														
4 ^e liste	14/03/14	01/04/14	04/06/14	17/06/14	03/07/14	17/07/14	17/11/14 12/01/15 *	11/02/15	24/02/15	06/03/15	19/03/15	19/04/15	24/05/15	(10/09/15)
5 ^e liste	19/01/16	08/02/16	20/04/16	25/04/16	02/11/20	17/07/16	28/09/16	05/10/16	12/10/16	20/10/16	20/10/16	07/12/16	10/01/17	(09/02/17)
6 ^e liste	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	30/10/17	30/10/17	13/11/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	22/12/17	15/02/18	25/02/18	(22/03/18)
7 ^e liste	23/09/18	15/10/18	23/01/19	25/01/19	10/11/20	22/03/19	03/04/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19	25/06/19	09/07/19	(05/09/19)
8 ^e liste	01/07/20	08/06/20	07/10/20	13/10/20	17/11/20	17/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	—	—	—	—	—
ÉNERGIE NUCLEAIRE														
12 ^e liste	13/07/14	17/02/14	07/05/14 22/10/14	06/11/14	05/03/15	17/03/15	03/04/15	13/05/15	20/05/15	25/06/15	02/07/15	05/08/15	23/09/15	(26/11/15)
13 ^e liste	26/05/15	17/04/15	24/06/15	30/06/15	06/10/15	28/10/15	07/12/15	20/01/16	01/02/16	18/02/16	29/02/16	29/03/16	23/04/16	(26/05/16)
14 ^e liste (1 ^{re} et 2 ^e parties)	08/07/16	09/08/16	23/11/16 18/01/17	05/12/16 31/01/17	24/03/17	20/04/17	30/05/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	20/09/17	08/09/17	30/09/17	(02/11/17)
15 ^e liste	14/12/17	21/12/17	27/06/18	28/06/18	26/10/18	08/11/18	04/12/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	14/02/19	20/03/19	02/04/19	(29/05/19)
16 ^e liste	03/07/19	24/07/19	18/09/19 23/10/19	25/10/19	22/01/20	29/01/20	05/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	13/07/20	20/08/20	02/09/20	(22/10/20)
ÉNERGIES FOSSILES														
7 ^e liste	02/10/14	31/10/14	10/12/14 14/01/15	26/01/15	27/03/15	31/03/15	16/04/15	13/05/15	20/05/15	04/06/15	11/06/15	10/07/15	14/08/15	(26/11/15)
8 ^e liste	16/10/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	02/03/18	09/03/18	07/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18	10/09/18	19/09/18	(18/10/18)
9 ^e liste	08/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	07/10/19	14/10/19	10/11/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	11/02/20	11/03/20	20/05/20	(11/06/20)
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE														
9 ^e liste	13/07/15	12/07/15	11/03/15	17/03/15	27/04/15	29/04/15	10/05/15	03/06/15	10/06/15	11/06/15	17/06/15	17/07/15	18/08/15	(26/11/15)
10 ^e liste	16/02/16	19/02/16	20/04/16	25/04/16	16/06/16	22/06/16	19/07/16	28/09/16	05/10/16	28/10/16	09/11/16	12/12/16	15/01/17	(16/02/17)
11 ^e liste	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	24/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	02/05/18	18/05/18	(28/06/18)
12 ^e liste, énergies renouvelables	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	26/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	14/05/18	26/05/18	(28/06/18)
13 ^e liste	26/04/18	06/08/18	17/10/18 14/11/18	19/11/18	19/02/19	04/03/19	08/04/19	15/05/19	21/05/19	02/07/19*	05/07/19	11/09/19	24/09/19	(31/10/19)

→ 1^{re} transmission

→ 2^{me} transmission

ij/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

* visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Parentaires	CELF → 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → CELF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF → 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministère → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
14 ^e liste	30/09/18	11/12/18	20/03/19	25/03/19	24/11/20	20/05/19	27/05/19	06/06/19	03/07/19	05/07/19	10/07/19	19/08/19	18/09/19	02/10/19	16/10/19	(07/11/19)
15 ^e liste	27/01/20	04/03/20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
INFORMATIQUE																
4 ^e liste des composants électroniques	07/09/12	11/10/12	13/02/13	15/02/13	—	06/05/13	14/05/13	26/09/14	10/12/14	30/12/14	20/01/15	27/01/15	—	04/03/15	01/04/15	(10/09/15)
10 ^e liste	22/01/16	25/02/16	05/10/16	05/10/16	—	21/11/16	07/12/16	20/01/17	15/02/17	20/02/17	20/03/17	05/04/17	—	05/05/17	23/05/17	(31/08/17)
11 ^e liste	02/08/16	11/08/16	26/10/16	05/12/16	—	27/01/17	07/02/17	09/06/17	05/07/17	10/10/17	13/07/17	01/08/17	—	06/09/17	26/09/17	(26/10/17)
12 ^e liste	19/01/18	19/02/18	04/04/18	06/04/18	—	03/05/18	17/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18	—	28/11/18	09/12/18	(07/02/19)
13 ^e liste	09/02/18	14/02/18	07/03/18	06/04/18	—	03/05/18	17/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18	—	28/11/18	09/12/18	(07/02/19)
14 ^e liste	23/04/19	19/04/19	12/06/19	14/06/19	—	08/07/19	18/07/19	25/07/19	18/09/19	20/09/19	27/09/19	08/10/19	—	12/11/19	16/11/19	(19/12/19)
15 ^e liste	29/06/20	04/08/20	07/10/20	13/10/20	—	06/11/20	10/11/20	23/11/20	16/12/20	18/12/20	—	—	—	—	—	—
RELATIONS INTERNATIONALES																
6 ^e liste	06/01/14	28/01/14	09/04/14	14/04/14	—	13/06/14	19/06/14	29/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14	—	09/12/14	16/01/15	(12/03/15)
7 ^e liste	07/07/15	—	21/10/15	04/11/15	—	30/11/15	02/12/15	21/01/16	17/02/16	29/02/16	04/03/16	11/03/16	—	13/04/16	07/05/16	(14/07/16)
8 ^e liste	16/12/16	23/01/17	15/03/17	23/03/17	—	31/05/17	02/06/17	12/06/17	27/09/17	04/10/17	12/10/17	17/10/17	—	20/11/17	13/12/17	(18/01/18)
9 ^e liste	22/03/18	20/04/18	17/10/18	19/10/18	—	04/12/18	11/12/18	28/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	22/03/19	—	23/04/19	03/05/19	(04/07/19)
10 ^e liste	20/01/20	20/12/19	19/02/20	20/02/20	—	09/03/20	12/03/20	03/04/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	09/07/20	—	15/09/20	22/10/20	(22/10/20)
3 ^e liste de toponymie	19/09/18	—	17/10/18	19/10/18	—	04/12/18	—	—	—	—	—	25/01/19	28/03/19	10/04/19	21/04/19	(20/06/19)
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES																
4 ^e liste	09/02/15	12/12/14	11/03/15	16/04/15	—	01/07/15	17/07/15	30/11/15	16/12/15	23/12/15	18/01/16	01/02/16	—	03/03/16	06/04/16	(19/05/16)
5 ^e liste	15/03/16	06/04/16	18/05/16	27/05/16	—	11/07/16	17/07/16	26/09/16	26/10/16	09/11/16	21/11/16	13/01/17	—	17/02/17	04/03/17	(06/04/17)
6 ^e liste	12/02/18	28/03/18	06/06/18	11/06/18	—	11/07/18	19/07/18	20/02/19	26/02/19	25/03/19	15/03/19	25/03/19	—	02/05/19	16/05/19	(20/06/19)
7 ^e liste	30/07/19	20/02/19	15/05/19	28/05/19	—	24/06/19	11/07/19	16/09/19	23/10/19	26/10/19	22/11/19	26/11/19	—	02/01/20	16/01/20	(13/02/20)
8 ^e liste	24/01/20	06/02/20	17/06/20	25/06/20	—	03/07/20	17/07/20	15/09/20	07/10/20	13/10/20	19/10/20	27/10/20	—	02/12/20	16/12/20	—
SPATIOLOGIE																
8 ^e liste	13/04/14	29/04/14	02/07/14	07/10/14	—	03/12/14	29/12/14	19/01/15	11/02/15	17/03/15	27/04/15	13/05/15	—	16/06/15	25/07/15	(26/11/15)
9 ^e liste	17/09/16	11/10/16	14/12/16	30/12/16	—	17/02/17	27/02/17	21/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	—	14/06/17	28/06/17	(31/08/17)

→ 1^{er} transmission

→ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

* visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF → 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF → 2 nd examen	CELF → AF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au 8 ^o o)
10 ^e liste	10/07/18	07/09/18	14/11/18	19/11/18	14/12/18	18/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	17/04/19	23/05/19	04/06/19	(25/07/19)
11 ^e liste	24/09/19	23/07/19	13/11/19	20/11/19	12/02/20	18/02/20	01/07/20	06/07/20	09/07/20	27/07/20	11/09/20	26/09/20	(22/10/20)
SPORT													
11 ^e liste	12/10/16	24/11/16	18/01/17	26/01/17	06/04/17	20/04/17	04/03/18	06/04/18	12/04/18	25/04/18	29/05/18	12/06/18	(19/07/19)
12 ^e liste	09/04/19 19/04/19 *	25/04/19	12/06/19	14/06/19	08/07/19	11/07/19	16/07/19	—	—	19/07/19	27/08/19	05/09/19	(17/10/19)
TÉLÉCOMMUNICATIONS													
9 ^e liste	21/02/17	27/02/17	12/04/17	18/04/17	16/06/17	21/06/17	12/07/17	24/10/17	09/11/17	13/11/17	21/12/17	11/01/18	(15/02/18)
10 ^e liste	25/01/19 11/03/19 *	09/01/19	17/04/19	24/04/19	14/06/19	14/06/19	26/06/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	06/01/20	22/01/20	(27/02/20)
GROUPES AD HOC													
1 ^{re} liste de l'Hydrogène	13/03/20 07/06/20 *	14/01/20	01/07/20	06/07/20	05/10/20	09/10/20	18/11/20	24/11/20	01/12/20	15/12/20	—	—	—
RECOMMANDATIONS													
low cost	27/10/16	13/12/16	10/05/17	18/05/17	15/06/17	24/07/17	06/12/17	17/01/18	22/01/18	14/02/18	15/03/18	25/03/18	(24/05/18)
négre (littéraire)	31/03/17	14/04/17	10/05/17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
learning centre	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/11/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	15/02/18	25/02/18	(22/03/18)
fake news	15/05/18	—	06/06/18	11/06/18	15/06/18	18/06/18	19/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	25/09/18	04/10/18	(08/11/18)
podcast(fing)	25/06/19	—	18/09/19	20/09/19	07/10/19	14/10/19	22/01/20	28/01/20	28/01/20	13/02/20	13/03/20	21/05/20	(11/06/20)
fair value	30/09/19 17/10/19 *	06/11/19	22/01/20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
webinar	10/07/20	—	07/10/20	13/10/20	06/11/20	10/11/20	16/12/20	18/12/20	—	—	—	—	—
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE													
68 ^e liste	19/06/14 ¹ 26/06/14 ²	—	02/07/14	03/07/14	30/09/14	02/10/14	22/10/14	06/11/14 ²	19/11/14	24/11/14	30/12/14	21/01/15	(12/03/15)
69 ^e liste	05/12/14 05/03/15	—	10/12/14 11/03/15	17/03/15	27/03/14	31/03/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	11/05/15	11/06/15	12/07/15	(10/09/15)
70 ^e liste	04/06/15	—	23/09/15	02/10/15	15/10/15	27/10/15	18/11/15	24/11/15	27/11/15	01/12/15	08/01/16	31/01/16	(10/03/16)
71 ^e liste ³	—	—	—	—	—	—	07/12/15	16/12/15	23/12/15	15/01/16	11/02/16	22/03/16	(19/05/16)
72 ^e liste	21/06/16	—	06/07/16	06/07/16	11/07/16	28/07/16	13/09/16	28/09/16	05/10/16	11/10/16	28/11/16	15/12/16	(19/01/17)
73 ^e liste	22/03/17	—	12/04/17	18/04/17	09/05/17	—	—	—	—	10/05/17	12/06/17	27/06/17	(31/08/17)
74 ^e liste	01/09/17	—	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	14/02/18	25/02/18	(22/03/18)

1 Collège compétent pour l'audiovisuel → 2nd transmission → 1^{re} transmission

2 Collège compétent pour le numérique

3 Terme «dossier du passager» issu de la 7^e liste du vocabulaire des affaires étrangères

→ 1^{re} transmission

→ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jjjmm/aaa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

C.2 : Calendrier des réunions en 2020

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture et Pêche	17 à 10h			*****	7 à 15h°				2 à 10h °		10 à 14h-30 °
Aménagement, Habitat et Mobilités	21 à 14h15					30 à 14h15°		24 à 9h30			11 à 9h30°
Automobile	28 à 14h30							8 à 14h30°		24 à 14h30°	
Biologie	20 à 14h			*****							
Chimie et Matériaux	16 à 9h30*			*****		*****			1 ^{er} à 9h30°	5 à 14h30°	
Culture et Médias	14 à 10h	25 à 10h				16 à 10h °	7 à 14h-30	15 à 10h °	13 à 10h °	17 à 10h °	15 à 10h °
Défense	28 à 14h30		10 à 14h30					29 à 14h30	9 à 10h °	24 à 10h °	
Droit et Justice	20 à 10h										
Économie et Finances GT 3 entreprises						28 à 14h30° 2 à 9h30°		17 à 14h30°			17 à 14h30°
Éducation et Enseignement supérieur					29 à 10h°	19 à 14h30°		25 à 10h °	16 à 10h °	20 à 10h °	17 à 10h °
Énergie nucléaire											
GT 3	10 à 10h-30										
Énergies fossiles	30 à 14h30					4 à 14h30°		3 à 14h30°		20 à 9h °* 26 à 9h	3 à 14h-30°
Environnement et Développement durable	23 à 14h15						2 à 14h15°	24 à 14h15		12 à 14h15°	
Informatique					26 à 14h-30°	23 à 14h-30°		22 à 9h30°		17 à 9h30°	8 à 9h30°
Relations internationales	16 à 14h30					8 à 14h30°		21 à 14h30°	13 à 14h30°		7 à 14h-30°
Santé et Affaires sociales						11 à 14h30°		10 à 14h30		12 à 14h-30°	
SpatioLogie	23 à 9h30*					23 à 10h°		29 à 9h30°			15 à 10h°
Sport								15 à 14h30			
Télécommunications											
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT	22 à 9h30	19 à 9h30			15 à 14h30°	9 à 14h30°	3 à 14h30°	22 à 14h15°		17 à 14h30°	1 à 14h30°
Groupe de travail	15 à 9h30	5 à 9h30 26 à 9h30				17 à 10h °	1 à 9h30°	23 à 9h30°	7 et 28 à 9h30°	18 à 9h30°	16 à 9h30°
Coordination du dispositif d'enrichissement									14 à 9h30°	4 à 9h30° 25 à 9h30°	
Comité de pilotage France Terme – DDF ^										6 à 10h***°	
Promotion du DELF	17 à 14h30	5 à 16h °							10 °°		11 à 10h ^
COMITÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES											
TOPONYMIE GT Documentation		21 à 14h	3 à 14h			8 à 14h°		11 à 14h30	9 à 14h°		18 à 14h30°
NORMALISATION (X03a / TC37)									22 à 14h°		
FRANCAIS AUX JEUX OLYMPIQUES		25 à 9h30 *		20 à 16h30°			8/07, 16/07, 22/07, 29/07, 05/08, 12/08, 19/08, 26/08 à 14h°	2/09, 9/09, 16/09 à 14h, 23/09, 30/09 à 14h15°			
TERMINOLOGIE: REALITER						19 à 16h°			1* + 2*		

* réunion tenue sur une journée
° réunion tenue à distance
***** échanges par courriel
** réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française

*** réunion des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
° conférence à l'ISIT
°° conférence à l'université Paul Valéry de Montpellier pour la journée mondiale de la traduction

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du sport (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1937848K

I. – Termes et définitions

cage inviolée

Domaine : SPORTS/Sports collectifs.

Définition : Fait, pour une équipe ou un gardien, qu'aucun but n'ait été marqué contre eux au cours d'un match ou d'une série de matchs.

Équivalent étranger : clean sheet.

dribble en pivot

Domaine : SPORTS/Basket-ball-Handball.

Définition : Geste technique qui consiste, pour un joueur ayant la balle en main, à contourner l'adversaire en effectuant une rotation sur lui-même.

Équivalent étranger : spin move.

entraînement de rue

Domaine : SPORTS.

Définition : Pratique sportive visant au développement musculaire, qui consiste à enchaîner de façon soutenue des exercices de force, de résistance, de souplesse et d'équilibre, à l'aide d'éléments de mobilier urbain et sans utiliser d'autre charge que le poids du corps.

Équivalent étranger : street workout.

entraînement en boucle

Domaine : SPORTS.

Définition : Entraînement musculaire et cardiovasculaire qui consiste à répéter un enchaînement d'exercices physiques brefs et intenses avec des temps de récupération réduits.

Note : L'entraînement en boucle se distingue de l'entraînement fractionné par l'enchaînement d'exercices différents.

Voir aussi : entraînement cardiovasculaire, entraînement fractionné.

Équivalent étranger : circuit training.

entraînement fractionné

Forme abrégée : fractionné, n.m.

Domaine : SPORTS.

Définition : Méthode d'entraînement qui alterne des phases d'effort et des phases de récupération.

Note : L'entraînement fractionné se distingue de l'entraînement en boucle par l'enchaînement d'exercices identiques.

Voir aussi : entraînement en boucle.

Équivalent étranger : interval training (IT).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 20 août 2014.

hockey sur patins à roulettes

Forme abrégée : hockey sur patins.

Domaine : SPORTS/Sports collectifs-Sports de glisse.

Définition : Hockey qui se pratique en salle sur des patins à roulettes, avec une balle légère, et qui oppose deux équipes de cinq joueurs.

Voir aussi : hockey sur parquet.

Équivalent étranger : rink hockey.

néoprofessionnel, -elle, n.

Forme abrégée : néopro, n.

Domaine : SPORTS.

Définition : Athlète qui dispute pour la première fois une compétition professionnelle au plus haut niveau.

Note : Le terme « néoprofessionnel » désigne également un athlète qui effectue, en Amérique du Nord, sa première saison dans une ligue professionnelle.

Équivalent étranger : rookie.

pari en direct

Domaine : SPORTS.

Définition : Pari sportif effectué pendant le déroulement d'une rencontre.

Équivalent étranger : live betting.

piste courte

Forme développée : patinage de vitesse sur piste courte.

Domaine : SPORTS/Patinage sur glace.

Définition : Épreuve de patinage de vitesse sur glace qui est disputée sur une piste ovale de 111,12 m.

Note : La piste courte se distingue de l'épreuve de patinage de vitesse disputée sur une piste de 400 m.

Équivalent étranger : short track.

plongeon extrême

Domaine : SPORTS/Natation.

Définition : Plongeon acrobatique qui se pratique d'une hauteur très importante en milieu naturel ou urbain.

Note : Dans le cadre d'une compétition sportive, le plongeon extrême s'effectue d'une plateforme dont la hauteur est supérieure à 20 mètres.

Équivalent étranger : cliffdiving, highdiving.

réathlétisation, n.f.

Domaine : SPORTS-SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Préparation physique d'un athlète qu'encadre une équipe médicotechnique, en vue d'un retour à la compétition après une interruption due, par exemple, à une blessure, à une grossesse ou à un choc émotionnel.

Équivalent étranger : –

site VTT

Domaine : SPORTS-MOTOCYCLE ET CYCLE.

Synonyme : cycloparc, n.m.

Définition : Site aménagé pour la pratique du vélo tout-terrain.

Voir aussi : site de pratique, vélo tout-terrain.

Équivalent étranger : bike park.

terrain multisport

Domaine : SPORTS-AMÉNAGEMENT ET URBANISME.

Définition : Terrain extérieur clôturé, de dimensions réduites, destiné principalement à la pratique de loisirs des jeux de balle.

Note : « City stade », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : –

vélo à pneus surdimensionnés

Abréviation : VPS.

Domaine : SPORTS-MOTOCYCLE ET CYCLE.

Synonyme : vélo à pneus ultralarges.

Définition : Vélo tout-terrain muni de pneus très larges équipés de crampons, qui améliorent l'adhérence sur des terrains meubles ou glissants ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type de vélo.

Note : Le vélo à pneus surdimensionnés se pratique notamment sur des terrains enneigés ou sablonneux.

Voir aussi : vélo tout-terrain.

Équivalent étranger : fat bike, fatbike.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
bike park.	SPORTS-MOTOCYCLE ET CYCLE.	site VTT, cycloparc, n.m.
circuit training.	SPORTS.	entraînement en boucle.
clean sheet.	SPORTS/Sports collectifs.	cage inviolée.
cliffdiving, highdiving.	SPORTS/Natation.	plongeon extrême.
fat bike, fatbike.	SPORTS-MOTOCYCLE ET CYCLE.	vélo à pneus surdimensionnés (VPS), vélo à pneus ultralarges.
highdiving, cliffdiving.	SPORTS/Natation.	plongeon extrême.
interval training (IT).	SPORTS.	entraînement fractionné, fractionné, n.m.
live betting.	SPORTS.	pari en direct.
rink hockey.	SPORTS/Sports collectifs-Sports de glisse.	hockey sur patins à roulettes, hockey sur patins.
rookie.	SPORTS.	néoprofessionnel, -elle, n., néopro, n.
short track.	SPORTS/Patinage sur glace.	piste courte, patinage de vitesse sur piste courte.
spin move.	SPORTS/Basket-ball-Handball.	dribble en pivot.
street workout.	SPORTS.	entraînement de rue.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cage inviolée.	SPORTS/Sports collectifs.	clean sheet.
cycloparc, n.m., site VTT.	SPORTS-MOTOCYCLE ET CYCLE.	bike park.
dribble en pivot.	SPORTS/Basket-ball-Handball.	spin move.
entraînement de rue.	SPORTS.	street workout.
entraînement en boucle.	SPORTS.	circuit training.
entraînement fractionné, fractionné, n.m.	SPORTS.	interval training (IT).
hockey sur patins à roulettes, hockey sur patins.	SPORTS/Sports collectifs-Sports de glisse.	rink hockey.
néoprofessionnel, -elle, n., néopro, n.	SPORTS.	rookie.
pari en direct.	SPORTS.	live betting.
piste courte, patinage de vitesse sur piste courte.	SPORTS/Patinage sur glace.	short track.
plongeon extrême.	SPORTS/Natation.	cliffdiving, highdiving.
réathlétisation, n.f.	SPORTS-SANTÉ ET MÉDECINE.	–
site VTT, cycloparc, n.m.	SPORTS-MOTOCYCLE ET CYCLE.	bike park.
terrain multisport.	SPORTS-AMÉNAGEMENT ET URBANISME.	–
vélo à pneus surdimensionnés (VPS), vélo à pneus ultralarges.	SPORTS-MOTOCYCLE ET CYCLE.	fat bike, fatbike.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la santé (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2000029K

I. – Termes et définitions

déclencheur de symptômes post-traumatiques

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE/Psychologie.

Synonyme : réactivateur de symptômes post-traumatiques.

Définition : Stimulus qui, en rappelant un événement traumatisant vécu par une personne, ravive chez elle des symptômes caractéristiques du stress post-traumatique.

Équivalent étranger : trauma trigger.

effet nocebo

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Réaction indésirable qui est imputée par un patient à un traitement, bien qu'elle soit sans rapport avec les propriétés établies de ce dernier.

Équivalent étranger : nocebo effect.

éligobiotique, n.m.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.

Définition : Antibiotique de synthèse formé de l'enveloppe d'un bactériophage contenant une enzyme de type nucléase qui élimine spécifiquement une bactérie en détruisant son ADN.

Note :

1. L'endodésoxyribonucléase 9 est un exemple de nucléase qui détruit l'ADN de la bactérie ciblée.
2. Dans l'intestin, un éligobiotique assure l'élimination des bactéries pathogènes tout en laissant le reste du microbiote intact, ce qui permet à la flore intestinale de retrouver un équilibre sain.
3. L'utilisation d'un éligobiotique est une phagothérapie.

Voir aussi : bactériophage, endodésoxyribonucléase 9, phagothérapie.

Équivalent étranger : –

étude croisée

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Synonyme : essai croisé.

Définition : Étude au cours de laquelle sont comparés, pour chaque membre d'un groupe de personnes, plusieurs traitements administrés successivement dans un ordre tiré au sort pour chacun.

Note : Dans le cas de deux traitements, le tirage au sort répartit les personnes en nombre égal en fonction de l'ordre d'administration des traitements (A puis B, B puis A).

Équivalent étranger : cross-over design, crossover design, cross-over study, crossover study, cross-over trial, crossover trial.

inflammation liée à l'âge

Abréviation : ILA.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Ensemble de phénomènes inflammatoires chroniques, principalement dus au stress oxydant, qui augmentent au cours du vieillissement.

Note : L'inflammation liée à l'âge favorise de nombreuses maladies telles que l'arthrose ou les maladies cardiovasculaires et neurodégénératives.

Équivalent étranger : inflamm-ageing, inflamm-aging, inflammaging.

médicament antisénescence

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.

Synonyme : antisénescent, n.m.

Définition : Médicament ciblant les cellules sénescentes qui s'accumulent avec l'âge, dans le but de les détruire et d'atténuer ainsi différents effets du vieillissement.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « médicament sénolytique » et « sénolytique » (n.m.), qui ne sont pas recommandés.

Équivalent étranger : senolytics.

mise sous cocon vaccinal

Forme abrégée : cocon vaccinal.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Protection d'un nourrisson ne pouvant être vacciné, qui consiste à vacciner les personnes en contact étroit avec lui.

Note : La mise sous cocon vaccinal concerne les nourrissons trop jeunes, selon le calendrier vaccinal, pour être vaccinés contre une maladie donnée telle que la coqueluche, ou les nourrissons atteints d'une maladie contre-indiquant la vaccination.

Équivalent étranger : cocooning.

test des tracés

Abréviation : TDT.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Test psychométrique dans lequel le sujet doit relier graphiquement des nombres, ou des nombres et des lettres, selon un ordre déterminé.

Note : Le test des tracés contribue à l'évaluation des fonctions exécutives et cognitives.

Équivalent étranger : trail making test (TMT).

tomodensitométrie à faisceau conique

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE/Imagerie.

Synonyme : tomographie conique.

Définition : Technique d'imagerie médicale numérique recourant à un faisceau ouvert conique de rayons X, qui permet de visualiser les structures anatomiques en une seule rotation autour de celles-ci.

Note : La tomodensitométrie à faisceau conique est utilisée notamment en imagerie dentomaxillofaciale.

Équivalent étranger : cone beam, cone beam computed tomography (CBCT), cone beam CT.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERMÉ ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cocooning.	SANTÉ ET MÉDECINE.	mise sous cocon vaccinal, cocon vaccinal.
cone beam, cone beam computed tomography (CBCT), cone beam CT.	SANTÉ ET MÉDECINE/Imagerie.	tomodensitométrie à faisceau conique, tomographie conique.
cross-over design, crossover design, cross-over study, crossover study, cross-over trial, crossover trial.	SANTÉ ET MÉDECINE.	étude croisée, essai croisé.
inflamm-ageing, inflamm-aging, inflammaging.	SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.	inflammation liée à l'âge (ILA).
nocebo effect.	SANTÉ ET MÉDECINE.	effet nocebo.
senolytics.	SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.	médicament antisénescence, antisénescent, n.m.
trail making test (TMT).	SANTÉ ET MÉDECINE.	test des tracés (TDT).
trauma trigger.	SANTÉ ET MÉDECINE/Psychologie.	déclencheur de symptômes post-traumatiques, réactivateur de symptômes post-traumatiques.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
antisénescent , n.m., médicament antisénescence .	SANTÉ ET MÉDECINE.	senolytics.
cocon vaccinal , mise sous cocon vaccinal .	SANTÉ ET MÉDECINE.	cocooning.
déclencheur de symptômes post-traumatiques , réactivateur de symptômes post-traumatiques .	SANTÉ ET MÉDECINE/Psychologie.	trauma trigger.
effet nocebo .	SANTÉ ET MÉDECINE.	nocebo effect.
éligobiotique , n.m.	SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.	–
étude croisée , essai croisé .	SANTÉ ET MÉDECINE.	cross-over design, crossover design, cross-over study, crossover study, cross-over trial, crossover trial.
inflammation liée à l'âge (ILA) .	SANTÉ ET MÉDECINE.	inflamm-ageing, inflamm-aging, inflammaging.
médicament antisénescence , antisénescent , n.m.	SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.	senolytics.
mise sous cocon vaccinal , cocon vaccinal .	SANTÉ ET MÉDECINE.	cocooning.
réactivateur de symptômes post-traumatiques , déclencheur de symptômes post-traumatiques .	SANTÉ ET MÉDECINE/Psychologie.	trauma trigger.
test des tracés (TDT) .	SANTÉ ET MÉDECINE.	trail making test (TMT).
tomodensitométrie à faisceau conique , tomographie conique .	SANTÉ ET MÉDECINE/Imagerie.	cone beam, cone beam computed tomography (CBCT), cone beam CT.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2000331K

I. – Termes et définitions

bande ultraétroite (à), loc.adj.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications.

Définition : Se dit d'un mode de radiocommunication consistant à moduler une porteuse de façon à obtenir un signal dont la largeur de bande est très faible par rapport à la fréquence de cette porteuse.

Note :

1. La radiocommunication à bande ultraétroite consomme peu d'énergie.
2. En radiocommunication à bande ultraétroite, la largeur de bande est, par exemple, de quelques dizaines de hertz pour une fréquence porteuse de plusieurs centaines de mégahertz.

Voir aussi : bande ultralarge (à), porteuse, réseau à bande ultraétroite étendu.

Équivalent étranger : ultra narrow band (UNB).

bande ultralarge (à), loc.adj.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications.

Définition : Se dit d'un mode de radiocommunication consistant à émettre des impulsions extrêmement courtes de radiofréquences, qui constituent des signaux dont le rapport de la largeur de bande à la fréquence centrale est beaucoup plus grand que dans les modulations usuellement employées.

Note :

1. La radiocommunication à bande ultralarge permet de limiter l'effet des brouillages et d'améliorer la précision de la géolocalisation.
2. En radiocommunication à bande ultralarge, la durée des impulsions est de l'ordre de la période ou de quelques périodes du signal de radiofréquence.
3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « ultralarge bande (ULB) » (loc.adj.).

Voir aussi : bande ultraétroite (à), brouillage.

Équivalent étranger : ultra wideband (UWB).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « ultralarge bande » au *Journal officiel* du 26 mars 2006.

diode électroluminescente modulable

Forme abrégée : DEL modulable.

Domaine : ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.

Définition : Diode électroluminescente dont l'intensité lumineuse peut être modifiée au moyen d'un variateur.

Voir aussi : diode électroluminescente.

Équivalent étranger : dimmable LED.

géoblocage, n.m.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Synonyme : blocage géographique.

Définition : Géodiscrimination consistant à empêcher l'accès à un service ou l'achat en ligne.

Voir aussi : géodiscrimination.

Équivalent étranger : geo-blocking, geoblocking.

géodiscrimination, n.f.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Synonyme : discrimination géographique.

Définition : Différence de traitement qu'un opérateur de télécommunication, un fournisseur de services ou une entreprise de commerce en ligne pratique entre ses utilisateurs ou ses clients, fondée sur des critères géographiques établis notamment à partir de leur adresse IP, de leur domiciliation bancaire ou de leur adresse de livraison.

Note : Un exemple de géodiscrimination est le géoblocage.

Voir aussi : fournisseur de services, géoblocage, neutralité de l'internet, opérateur de télécommunication.

Équivalent étranger : geo-discrimination.

mégacollecte, n.f.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Collecte de données issues d'un grand nombre de terminaux mobiles ou d'objets connectés souvent munis de capteurs, qui est effectuée en vue de leur analyse, de leur partage ou de leur exploitation par un fournisseur de services ou un groupe d'utilisateurs.

Note :

1. La mégacollecte peut avoir lieu à l'insu des utilisateurs, avec leur accord ou avec leur participation active.
2. Les données collectées concernent, par exemple, les itinéraires et les moyens de transport, l'activité physique d'une population, les conditions météorologiques ou encore le niveau de pollution de l'air.
3. L'exploitation des données recueillies par mégacollecte fait en général appel aux techniques de l'intelligence artificielle.

Voir aussi : géonavigateur participatif, intelligence artificielle, objet connecté.

Équivalent étranger : crowdsensing.

neuromorphique, adj.

Domaine : INFORMATIQUE-ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.

Définition : Qui imite le fonctionnement des neurones et des synapses biologiques.

Note :

1. On parle, par exemple, de « composant neuromorphique », de « puce neuromorphique », voire d'« informatique neuromorphique ».
2. On trouve aussi le terme « neuromorphe ».

Voir aussi : neurone artificiel, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : neuromorphic.

réseau à bande ultraétroite étendu

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications-Internet.

Synonyme : réseau étendu à faible puissance (REFP).

Définition : Réseau de radiocommunication à bande ultraétroite qui permet des communications à faible consommation d'énergie entre des objets connectés dispersés dans une zone géographique étendue.

Note : La zone géographique peut s'étendre sur quelques dizaines de kilomètres.

Voir aussi : bande ultraétroite (à), internet des objets, objet connecté.

Équivalent étranger : low power wide area network (LPWAN).

trafic gratuit

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Flux de données associé à un ou plusieurs services, qui n'est pas facturé au client par son fournisseur d'accès à l'internet.

Note : Le trafic gratuit concerne en général des services générateurs de gros volumes de données, tels la vidéo ou la musique en ligne.

Voir aussi : fournisseur d'accès à l'internet, trafic parrainé.

Équivalent étranger : toll-free data, zero rating.

trafic parrainé

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Trafic gratuit dont le coût est pris en charge par un tiers tel qu'un fournisseur de contenu ou un annonceur.

Voir aussi : parrainage, trafic gratuit.

Équivalent étranger : sponsored data.

transmission par diode électroluminescente

Forme abrégée : transmission par DEL.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Technique de télécommunication sans fil qui repose sur la modulation de la puissance émise par une diode électroluminescente et qui permet d'envoyer des signaux à des équipements situés dans la zone éclairée par cette diode.

Note :

1. Dans la transmission par diode électroluminescente, la variation de la puissance émise est si rapide qu'elle est imperceptible à l'œil.
2. Pour assurer une communication bidirectionnelle, notamment avec un modem d'accès à l'internet, il est nécessaire de disposer d'une voie de retour, en général une liaison infrarouge.
3. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « lifi » (n.f.), qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : accès sans fil à l'internet, diode électroluminescente, modulation d'amplitude.

Équivalent étranger : Li-Fi (light fidelity), LiFi (light fidelity), optical wireless system (OWS), visible light communication (VLC).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
crowdsensing.	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	mégacollecte , n.f.
dimnable LED.	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	diode électroluminescente modulable, DEL modulable .
geo-blocking, geoblocking.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	géoblocage , n.m., blocage géographique .
geo-discrimination.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	géodiscrimination , n.f., discrimination géographique .
Li-Fi (light fidelity), LiFi (light fidelity), optical wireless system (OWS), visible light communication (VLC).	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	transmission par diode électroluminescente, transmission par DEL .
low power wide area network (LPWAN).	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications-Internet.	réseau à bande ultraétroite étendu, réseau étendu à faible puissance (REFF) .
neuromorphic.	INFORMATIQUE-ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	neuromorphique , adj.
optical wireless system (OWS), Li-Fi (light fidelity), LiFi (light fidelity), visible light communication (VLC).	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	transmission par diode électroluminescente, transmission par DEL .
sponsored data.	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	trafic parrainé .
toll-free data, zero rating.	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	trafic gratuit .
ultra narrow band (UNB).	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications.	bande ultraétroite (à) , loc.adj.
ultra wideband (UWB).	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications.	bande ultralarge (à) , loc.adj.
visible light communication (VLC), Li-Fi (light fidelity), LiFi (light fidelity), optical wireless system (OWS).	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	transmission par diode électroluminescente, transmission par DEL .
zero rating, toll-free data.	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	trafic gratuit .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bande ultraétroite (à) , loc.adj.	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications.	ultra narrow band (UNB).
bande ultralarge (à) , loc.adj.	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications.	ultra wideband (UWB).
blocage géographique, géoblocage , n.m.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	geo-blocking, geoblocking.
diode électroluminescente modulable, DEL modulable .	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	dimnable LED.
discrimination géographique, géodiscrimination , n.f.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	geo-discrimination.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
géoblocage , n.m., blocage géographique .	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	geo-blocking, geoblocking.
géodiscrimination , n.f., discrimination géographique .	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	geo-discrimination.
mégacollecte , n.f.	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	crowdsensing.
neuromorphique , adj.	INFORMATIQUE-ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	neuromorphic.
réseau à bande ultraétroite étendu, réseau étendu à faible puissance (REFP) .	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Radiocommunications-Internet.	low power wide area network (LPWAN).
trafic gratuit .	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	toll-free data, zero rating.
trafic parrainé .	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	sponsored data.
transmission par diode électroluminescente, transmission par DEL .	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	Li-Fi (light fidelity), LiFi (light fidelity), optical wireless system (OWS), visible light communication (VLC).
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la chimie et des matériaux (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2001285K

I. – Termes et définitions

carburation pulvérisante

Domaine : Chimie-Matériaux.

Définition : Carburation d'un matériau métallique dans une atmosphère riche en monoxyde de carbone, qui conduit à sa désintégration en une fine poussière de particules métalliques et de graphite.

Note :

1. La désintégration du matériau s'amorce sous forme de piqûres ou de crevasses.
2. La carburation pulvérisante est un processus de corrosion sévère, qui s'observe dans les industries chimiques de production d'hydrocarbures et dans les sites de traitement de minerai de fer.

Voir aussi : graphite.

Équivalent étranger : metal dusting.

chimie biomimétique

Domaine : Chimie/Biochimie.

Définition : Branche de la chimie qui imite les processus réactionnels se déroulant dans les milieux biologiques.

Note :

1. La chimie biomimétique vise, par exemple, à imiter les réactions enzymatiques au moyen de catalyseurs synthétiques.
2. La photosynthèse artificielle est un exemple de chimie biomimétique.

Équivalent étranger : biomimetic chemistry.

chimie non biologique in vivo

Domaine : Chimie/Biochimie.

Synonyme : chimie bioorthogonale (langage professionnel).

Définition : Branche de la chimie traitant des réactions chimiques qui se produisent dans les milieux biologiques sans interférer avec les réactions enzymatiques propres à ceux-ci.

Note : La chimie non biologique in vivo permet, par exemple, de marquer des biomolécules in vivo afin de suivre un médicament ou de localiser une cible en imagerie médicale.

Équivalent étranger : bioorthogonal chemistry.

conception de substance active

Forme développée : conception de substance pharmacologiquement active.

Domaine : Chimie/Chimie pharmaceutique.

Voir aussi : tête de série.

Équivalent étranger : drug design.

glissement chiral

Domaine : Chimie/Chimie pharmaceutique.

Définition : Remplacement, dans un médicament, d'un principe actif initialement racémique par son eutomère.

Voir aussi : chiral, eutomère, racémique.

Équivalent étranger : chiral switch.

microscopie à effet tunnel

Abréviation : MET.

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Définition : Microscopie à sonde locale qui utilise la mesure de l'intensité du courant électrique dû au passage des électrons par effet tunnel entre la pointe de la sonde et la surface de l'échantillon.

Note : La microscopie à effet tunnel nécessite que la pointe de la sonde et la surface de l'échantillon soient toutes deux conductrices.

Voir aussi : microscopie à force atomique, microscopie à sonde locale, microscopie optique en champ proche.

Équivalent étranger : scanning tunnelling electron microscopy (STEM), scanning tunnelling microscopy (STM).

microscopie à force atomique

Abréviation : MFA.

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Définition : Microscopie à sonde locale qui utilise la mesure des variations des forces attractives et répulsives s'exerçant entre les atomes de la pointe de la sonde et ceux de la surface de l'échantillon.

Voir aussi : microscopie à effet tunnel, microscopie à sonde locale, microscopie optique en champ proche.

Équivalent étranger : atomic force microscopy (AFM).

microscopie à sonde locale

Abréviation : MSL.

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Synonyme : microscopie en champ proche (MCP).

Définition : Technique qui permet d'obtenir une image à très haute résolution de la surface d'un échantillon, en balayant cette surface avec une pointe fine.

Note :

1. La limite de résolution de la microscopie à sonde locale peut être inférieure à cent picomètres, ce qui permet de visualiser les atomes.

2. La microscopie à effet tunnel, la microscopie à force atomique et la microscopie optique en champ proche sont des exemples de microscopie à sonde locale.

Voir aussi : microscopie à effet tunnel, microscopie à force atomique, microscopie optique en champ proche.

Équivalent étranger : scanning probe microscopy (SPM).

microscopie optique en champ proche

Abréviation : MOCP.

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Synonyme : microscopie optique à sonde locale (MOSL).

Définition : Microscopie à sonde locale qui utilise une sonde dont la pointe est l'extrémité effilée d'une fibre optique capable de détecter le champ électromagnétique de faible portée présent à la surface de l'échantillon.

Note :

1. La fibre optique peut également servir à créer le champ électromagnétique à la surface de l'échantillon.

2. La limite de résolution de la microscopie optique en champ proche est de l'ordre de la longueur d'onde du rayonnement électromagnétique créant le champ électromagnétique à la surface.

Voir aussi : microscopie à effet tunnel, microscopie à force atomique, microscopie à sonde locale.

Équivalent étranger : near-field scanning optical microscopy (NSOM), scanning near-field optical microscopy (SNOM).

tête de série

Domaine : Chimie/Chimie pharmaceutique.

Synonyme : chef de file (langage professionnel).

Définition : Substance pharmacologiquement active dont la structure chimique est modifiée de façon à engendrer une famille de substances pharmacologiquement plus actives ou mieux tolérées.

Voir aussi : conception de substance active.

Équivalent étranger : lead, lead compound.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
atomic force microscopy (AFM).	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	microscopie à force atomique (MFA).
biomimetic chemistry.	Chimie/Biochimie.	chimie biomimétique.
bioorthogonal chemistry.	Chimie/Biochimie.	chimie non biologique in vivo, chimie bioorthogonale (langage professionnel).
chiral switch.	Chimie/Chimie pharmaceutique.	glissement chiral.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
drug design.	Chimie/Chimie pharmaceutique.	conception de substance active, conception de substance pharmacologiquement active.
lead, lead compound.	Chimie/Chimie pharmaceutique.	tête de série, chef de file (langage professionnel).
metal dusting.	Chimie-Matériaux.	carburation pulvérisante.
near-field scanning optical microscopy (NSOM), scanning near-field optical microscopy (SNOM).	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	microscopie optique en champ proche (MOCP), microscopie optique à sonde locale (MOSL).
scanning probe microscopy (SPM).	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	microscopie à sonde locale (MSL), microscopie en champ proche (MCP).
scanning tunnelling electron microscopy (STEM), scanning tunnelling microscopy (STM).	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	microscopie à effet tunnel (MET).

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
carburation pulvérisante.	Chimie-Matériaux.	metal dusting.
chef de file (langage professionnel), tête de série.	Chimie/Chimie pharmaceutique.	lead, lead compound.
chimie biomimétique.	Chimie/Biochimie.	biomimetic chemistry.
chimie non biologique in vivo, chimie bioorthogonale (langage professionnel).	Chimie/Biochimie.	bioorthogonal chemistry.
conception de substance active, conception de substance pharmacologiquement active.	Chimie/Chimie pharmaceutique.	drug design.
glissement chiral.	Chimie/Chimie pharmaceutique.	chiral switch.
microscopie à effet tunnel (MET).	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	scanning tunnelling electron microscopy (STEM), scanning tunnelling microscopy (STM).
microscopie à force atomique (MFA).	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	atomic force microscopy (AFM).
microscopie à sonde locale (MSL), microscopie en champ proche (MCP).	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	scanning probe microscopy (SPM).
microscopie optique en champ proche (MOCP), microscopie optique à sonde locale (MOSL).	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	near-field scanning optical microscopy (NSOM), scanning near-field optical microscopy (SNOM).
tête de série, chef de file (langage professionnel).	Chimie/Chimie pharmaceutique.	lead, lead compound.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du pétrole et du gaz (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2007315K

I. – Termes et définitions

amarrage multipoint

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.

Définition : Système d'amarrage qui relie plusieurs points d'un navire ou d'une plateforme à des points d'ancrage multiples au fond de la mer.

Voir aussi : amarrage unipoint, système d'amarrage à tourelle.

Équivalent étranger : multi-point mooring (MPM), multipoint mooring (MPM), spread mooring system (SMS).

amarrage unipoint

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.

Synonyme : amarrage en un point.

Définition : Système d'amarrage qui relie un navire à une bouée elle-même ancrée au fond de la mer.

Voir aussi : amarrage multipoint, système d'amarrage à tourelle.

Équivalent étranger : single buoy mooring (SBM), single-buoy mooring (SBM), single point mooring (SPM), single-point mooring (SPM).

jaquette, n.f.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Structure métallique fixée par des piles au fond de la mer, qui sert de support aux installations de surface d'une plateforme pétrolière.

Note : La jaquette n'est utilisée que pour les installations dans des eaux peu profondes, ne dépassant pas 400 mètres.

Équivalent étranger : jacket.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 25 novembre 2006.

jumelage, n.m.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.

Définition : Procédé consistant à relier à intervalles réguliers, au moyen de colliers de serrage, deux canalisations de taille et d'usage différents placées l'une sur l'autre ; par extension, ensemble ainsi constitué.

Note : L'une ou les deux canalisations peuvent être flexibles.

Équivalent étranger : piggy back, piggy-back, piggyback.

module, n.m.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Élément préfabriqué qui est conçu pour être assemblé avec d'autres, de sorte que l'assemblage ainsi formé constitue une unité de production à terre ou en mer.

Note : Selon la fonction du module, on parlera, par exemple, de « module de forage », de « module d'habitation » ou de « module de production ».

Équivalent étranger : module.

œil de levage

Domaine : INDUSTRIE-PÉTROLE ET GAZ.

Définition : Élément métallique renforcé comportant une ouverture ou un anneau, qui est fixé à une charge à lever et permet son raccordement à un dispositif de levage.

Équivalent étranger : padeye.

puits central

Domaine : MARINE-PÉTROLE ET GAZ/Forage.

Définition : Ouverture qui traverse de part en part la coque d'un navire ou une plateforme en mer en leur centre, afin de permettre le passage d'outils de forage.

Équivalent étranger : moon pool, moon-pool, moonpool.

rampe de pose

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.

Synonyme : élinde, n.f.

Définition : Rampe utilisée lors de l'immersion d'une conduite pour soutenir et orienter cette dernière au début de son trajet entre la barge de pose et le fond de la mer.

Note : L'utilisation d'une rampe de pose intervient lors d'une pose en J ou d'une pose en S.

Voir aussi : pipeline, pose en J, pose en S.

Équivalent étranger : stinger.

support de modules

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Structure intermédiaire qui repose sur une jaquette et sert de support aux modules d'une plateforme pétrolière.

Voir aussi : jaquette, module.

Équivalent étranger : module support frame (MSF).

terminal méthanier

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Lieu de réception des navires méthaniers où s'opèrent soit le chargement du gaz naturel liquéfié après sa liquéfaction et son stockage, soit son déchargement suivi de son stockage et de sa réexpédition sous forme liquide ou sous forme gazeuse après regazéification.

Voir aussi : distribution directe du GNL, gaz naturel liquéfié.

Équivalent étranger : liquefied natural gas terminal, LNG terminal.

tour flexible

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Structure métallique en forme de tour, fixée au fond de la mer, qui est conçue pour pouvoir osciller sous l'action des forces latérales créées par les vagues, les courants marins ou les vents.

Note : Les tours flexibles servent de support aux installations de forage et de production dans des eaux dont la profondeur ne dépasse pas 1 000 mètres.

Voir aussi : jaquette, vibrations induites par vortex.

Équivalent étranger : compliant tower (CT).

tube d'injection

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.

Définition : Tube rigide de faible diamètre que l'on introduit dans une colonne de production et qui permet d'injecter sous pression des fluides ou des boues denses afin de reprendre le contrôle d'un puits en éruption.

Voir aussi : colonne de production, éruption.

Équivalent étranger : stinger.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
compliant tower (CT).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	tour flexible.
jacket.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	jaquette, n.f.
liquefied natural gas terminal, LNG terminal.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	terminal méthanier.
module.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	module, n.m.
module support frame (MSF).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	support de modules.
moon pool, moon-pool, moonpool.	MARINE-PÉTROLE ET GAZ/Forage.	puits central.
multi-point mooring (MPM), multipoint mooring (MPM), spread mooring system (SMS).	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	amarrage multipoint.
padeye.	INDUSTRIE-PÉTROLE ET GAZ.	œil de levage.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
piggy back, piggy-back, piggyback.	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	jumelage , n.m.
single buoy mooring (SBM), single-buoy mooring (SBM), single point mooring (SPM), single-point mooring (SPM).	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	amarrage unipoint, amarrage en un point .
spread mooring system (SMS), multi-point mooring (MPM), multipoint mooring (MPM).	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	amarrage multipoint .
stinger.	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	rampe de pose, élinde , n.f.
stinger.	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	tube d'injection .
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
amarrage en un point, amarrage unipoint .	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	single buoy mooring (SBM), single-buoy mooring (SBM), single point mooring (SPM), single-point mooring (SPM).
amarrage multipoint .	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	multi-point mooring (MPM), multipoint mooring (MPM), spread mooring system (SMS).
amarrage unipoint, amarrage en un point .	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	single buoy mooring (SBM), single-buoy mooring (SBM), single point mooring (SPM), single-point mooring (SPM).
élinde , n.f., rampe de pose .	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	stinger.
jaquette , n.f.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	jacket.
jumelage , n.m.	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	piggy back, piggy-back, piggyback.
module , n.m.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	module.
œil de levage .	INDUSTRIE-PÉTROLE ET GAZ.	padeye.
puits central .	MARINE-PÉTROLE ET GAZ/Forage.	moon pool, moon-pool, moonpool.
rampe de pose, élinde , n.f.	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	stinger.
support de modules .	PÉTROLE ET GAZ/Production.	module support frame (MSF).
terminal méthanier .	PÉTROLE ET GAZ/Production.	liquefied natural gas terminal, LNG terminal.
tour flexible .	PÉTROLE ET GAZ/Production.	compliant tower (CT).
tube d'injection .	PÉTROLE ET GAZ/Forage-Production.	stinger.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'aménagement, de l'habitat et de la mobilité (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2007703K

I. – Termes et définitions

compte de mobilité

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Synonyme : mobicompte, n.m.

Définition : Compte rattaché à un service centralisé qui, par la seule identification d'un voyageur préinscrit, enregistre ses déplacements urbains quels que soient les modes de transport qu'il utilise et lui facture périodiquement sa consommation.

Note :

1. Le compte de mobilité favorise le transport multimodal.
2. Le compte de mobilité peut intégrer, outre les frais de déplacement, les frais de stationnement ou de recharge électrique d'un véhicule personnel.
3. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « compte mobilité ».

Voir aussi : transport multimodal.

Équivalent étranger : account-based ticketing (ABT).

densification parcellaire

Forme développée : politique de densification parcellaire.

Domaine : AMÉNAGEMENT ET URBANISME.

Synonyme : densification douce.

Définition : Politique d'aménagement qui consiste à encourager les propriétaires de terrains bâtis à créer de nouveaux logements grâce à la division de leur parcelle ou à la surélévation de leur maison.

Note :

1. La densification parcellaire permet de limiter l'étalement urbain.
2. L'emploi du terme *BIMBY* (*build in my backyard*), qui n'a pas d'usage en anglais, est à proscrire.

Voir aussi : étalement urbain.

Équivalent étranger : –

éclairage public interactif

Domaine : AMÉNAGEMENT ET URBANISME-ÉNERGIE.

Définition : Éclairage public dont l'intensité s'adapte à la luminosité naturelle ou au niveau de fréquentation du lieu pour réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse.

Voir aussi : diode électroluminescente modulable, ville intelligente.

Équivalent étranger : smart lighting.

navigation ralentie

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ/Transport maritime.

Définition : Navigation à vitesse volontairement réduite qui permet de diminuer la consommation d'énergie et, par conséquent, les coûts et les émissions de polluants et de gaz à effet de serre.

Note : On trouve aussi le terme « éconavigation », qui n'est pas recommandé dans ce sens.

Équivalent étranger : slow steaming.

pédibus, n.m.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉDUCATION.

Synonyme : bus pédestre.

Définition : Mode de déplacement collectif à pied d'enfants qui sont conduits par des adultes sur un trajet et selon un horaire de passage déterminés.

Voir aussi : vélobus.

Équivalent étranger : walking bus, walking school bus (WSB).

sans station, loc.adj.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Se dit d'un partage de véhicule qui permet à l'utilisateur d'emprunter un véhicule là où il est disponible et de le restituer à tout emplacement autorisé ; par extension, se dit du véhicule lui-même.

Note : On parle, par exemple, de « vélo sans station » ou de « voiture sans station ».

Voir aussi : partage de véhicule.

Équivalent étranger : free-floating.

vélobus, n.m.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉDUCATION.

Définition : Mode de déplacement collectif d'enfants à vélo qui sont conduits par des adultes sur un trajet et selon un horaire de passage déterminés.

Voir aussi : pédibus.

Équivalent étranger : –

ville intelligente

Domaine : AMÉNAGEMENT ET URBANISME-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Synonyme : ville interactive.

Définition : Ville dans laquelle les acteurs publics et privés s'appuient sur les technologies de l'information et de la communication et sur l'échange de données pour favoriser la circulation de l'information et pour améliorer la gestion de la ville, ainsi que la qualité de vie des habitants et leur participation à la vie collective.

Note : La gestion de la ville concerne notamment les services et réseaux urbains, ainsi que l'environnement.

Voir aussi : écocité.

Équivalent étranger : connected city, digital city, smart city.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
account-based ticketing (ABT).	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	compte de mobilité, mobicompte , n.m.
connected city, digital city, smart city.	AMÉNAGEMENT ET URBANISME-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	ville intelligente, ville interactive.
free-floating.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	sans station , loc.adj.
slow steaming.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ/Transport maritime.	navigation ralentie.
smart city, connected city, digital city.	AMÉNAGEMENT ET URBANISME-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	ville intelligente, ville interactive.
smart lighting.	AMÉNAGEMENT ET URBANISME-ÉNERGIE.	éclairage public interactif.
walking bus, walking school bus (WSB).	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉDUCATION.	pédibus , n.m., bus pédestre.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bus pédestre, pédibus , n.m.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉDUCATION.	walking bus, walking school bus (WSB).
compte de mobilité, mobicompte , n.m.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	account-based ticketing (ABT).
densification parcellaire, politique de densification parcellaire, densification douce.	AMÉNAGEMENT ET URBANISME.	–
éclairage public interactif.	AMÉNAGEMENT ET URBANISME-ÉNERGIE.	smart lighting.
mobicompte , n.m., compte de mobilité.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	account-based ticketing (ABT).
navigation ralentie.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ/Transport maritime.	slow steaming.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
pédibus , n.m., bus pédestre .	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-Éducation.	walking bus, walking school bus (WSB).
politique de densification parcellaire, densification parcellaire, densification douce .	AMÉNAGEMENT ET URBANISME.	-
sans station , loc.adj.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	free-floating.
vélobus , n.m.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-Éducation.	-
ville intelligente, ville interactive .	AMÉNAGEMENT ET URBANISME-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	connected city, digital city, smart city.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la culture : édition, médias et mode (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2007595K

I. – Termes et définitions

ajustement automatique d'intonation

Forme abrégée : ajustement, n.m.

Domaine : AUDIOVISUEL.

Définition : Procédé sonore numérique qui permet, lors d'une séance d'enregistrement ou d'un concert, d'aligner la fréquence d'une voix sur une hauteur prédéfinie ; par extension, l'effet ainsi obtenu.

Note : L'ajustement automatique d'intonation est utilisé pour corriger la hauteur d'une voix ou pour obtenir un effet artistique.

Équivalent étranger : auto-tune, autotune.

audio, n.m.

Forme développée : audio à la demande (AAD).

Domaine : AUDIOVISUEL-TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet.

Définition : Contenu audio mis à la disposition du public dans l'internet.

Note : Lorsque l'audio est une émission de radio préalablement diffusée, on parle également d'« audio en réécoute » ou d'« audio de rattrapage » ; lorsque l'audio est créé spécialement pour l'internet, on parle d'« audio original » (en anglais : *native podcast*).

Voir aussi : Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *podcast* et à ses dérivés, télévision de rattrapage, vidéo à la demande.

Équivalent étranger : podcast.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « diffusion pour baladeur » au *Journal officiel* du 25 mars 2006.

démineur, -euse éditorial, -e

Domaine : ÉDITION ET LIVRE-LITTÉRATURE.

Définition : Personne chargée, dans une maison d'édition, d'identifier avant publication les termes et les contenus susceptibles d'être considérés comme choquants ou offensants par certains lecteurs.

Équivalent étranger : sensitivity reader.

directeur, -trice de série

Domaine : AUDIOVISUEL/Télévision.

Définition : Personne qui supervise l'écriture et la production d'une série, dont elle est souvent la créatrice.

Équivalent étranger : show runner, showrunner.

divulgâcher, v.

Domaine : AUDIOVISUEL-ÉDITION ET LIVRE.

Définition : Gâcher l'effet de surprise chez le lecteur ou le spectateur en dévoilant tout ou partie de l'intrigue d'une œuvre de fiction.

Note : On parle de « divulgâcheur, -euse » (en anglais : *spoiler*), pour désigner la personne qui divulgâche, de « divulgâchage » (en anglais : *spoiling*), pour désigner l'action de « divulgâcher », et de « divulgâchis » (en anglais : *spoiler*), pour désigner le résultat d'un divulgâchage.

Équivalent étranger : spoil (to).

fresque vidéo

Domaine : ARTS-AUDIOVISUEL.

Définition : Ensemble d'images fixes ou animées conçues pour être projetées à grande échelle sur une surface autre qu'un écran, souvent la façade d'un édifice.

Équivalent étranger : mapping, video mapping.

hyperaccélééré, n.m.

Domaine : AUDIOVISUEL.

Définition : Technique qui consiste à effectuer des prises de vues d'un même objet à intervalles réguliers, sur une longue période, et à les assembler en une séquence vidéo de façon à obtenir un effet d'accélééré ; la séquence ou la vidéo ainsi réalisée.

Note : L'hyperaccélééré permet, par exemple, de rendre compte d'une réalité qui s'accomplit lentement et est peu perceptible en temps réel, comme l'épanouissement d'une fleur ou le mouvement d'un astre.

Équivalent étranger : time-lapse, timelapse.

infox, n.f.

Domaine : COMMUNICATION.

Synonyme : information fallacieuse.

Définition : Information mensongère ou délibérément biaisée.

Note : Une infox peut servir, par exemple, à favoriser un parti politique au détriment d'un autre, à entacher la réputation d'une personnalité ou d'une entreprise, ou à contredire une vérité scientifique.

Voir aussi : infox vidéo, Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *fake news*.

Équivalent étranger : fake news.

infox vidéo

Domaine : COMMUNICATION-INFORMATIQUE.

Synonyme : vidéotox, n.f.

Définition : Infox qui se présente sous la forme d'une vidéo falsifiée grâce aux techniques de l'intelligence artificielle, en particulier à celles de l'apprentissage profond.

Note : La production d'infox vidéo fait notamment appel à l'analyse de l'expression faciale, à la synthèse vocale et à la synchronisation labiale.

Voir aussi : apprentissage profond, infox, intelligence artificielle, Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *fake news*.

Équivalent étranger : deep fake, deepfake.

ludopublicité, n.f.

Domaine : AUDIOVISUEL-COMMUNICATION/Publicité.

Définition : Mode de publicité qui recourt aux jeux vidéo publicitaires.

Voir aussi : jeu vidéo publicitaire, ludification, publicité-divertissement.

Équivalent étranger : advergaming.

minialbum, n.m.

Variante orthographique : mini-album, n.m.

Domaine : AUDIOVISUEL/Édition musicale.

Définition : Album musical qui présente au maximum six titres et moins de trente minutes de musique enregistrée.

Voir aussi : simple.

Équivalent étranger : extended play (EP).

mode durable

Domaine : HABILLEMENT ET MODE.

Définition : Secteur de la mode qui repose sur un modèle économique privilégiant la qualité des articles, leur résistance aux variations des modes, et le respect des principes éthiques et environnementaux.

Voir aussi : mode express.

Équivalent étranger : slow fashion.

mode express

Domaine : HABILLEMENT ET MODE.

Synonyme : mode éclair.

Définition : Secteur de la mode qui repose sur un modèle économique caractérisé par le renouvellement très rapide de collections d'articles à bas prix.

Voir aussi : coûts réduits (à), mode durable.

Équivalent étranger : fast fashion.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « collection éclair » au *Journal officiel* du 13 mars 2013.

piège à clics

Domaine : INFORMATIQUE-COMMUNICATION/Publicité.

Définition : Lien hypertextuel accrocheur conduisant à un contenu qui n'est qu'un leurre, mis en place à seule fin d'augmenter le trafic en incitant les internautes à cliquer ; par extension, le contenu lui-même.

Voir aussi : hypertextuel.

Équivalent étranger : clickbait.

responsable de la promotion en ligne

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION/Publicité.

Définition : Personne chargée de la promotion de biens, de services ou de marques sur la toile et dans les réseaux sociaux, qui recourt notamment au référencement et au ciblage publicitaire.

Voir aussi : animateur de communauté, ciblage publicitaire, mercatique par réseaux sociaux, responsable des réseaux sociaux.

Équivalent étranger : traffic manager.

responsable des réseaux sociaux

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION.

Définition : Personne chargée de la stratégie de communication d'une entreprise ou d'une organisation dans les réseaux sociaux.

Voir aussi : animateur de communauté, mercatique par réseaux sociaux, responsable de la promotion en ligne.

Équivalent étranger : social media manager, social media marketing manager.

romance urbaine

Domaine : ÉDITION ET LIVRE-LITTÉRATURE.

Définition : Catégorie de roman qui met en scène avec humour et dérision une jeune citadine d'aujourd'hui.

Note : La romance urbaine vise principalement un public féminin.

Équivalent étranger : chick lit, chick literature.

technologie de la mode

Forme abrégée : technomode, n.f.

Domaine : HABILLEMENT ET MODE.

Définition : Ensemble des techniques innovantes appliquées à la mode ; par extension, le secteur de la mode utilisant ces techniques.

Note : La réalité augmentée, l'impression tridimensionnelle (3D), l'intelligence artificielle font partie de la technologie de la mode.

Équivalent étranger : fashion tech, fashion technology.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
advergaming.	AUDIOVISUEL-COMMUNICATION/Publicité.	ludopublicité , n.f.
auto-tune, autotune.	AUDIOVISUEL.	ajustement automatique d'intonation, ajustement , n.m.
chick lit, chick literature.	ÉDITION ET LIVRE-LITTÉRATURE.	romance urbaine .
clickbait.	INFORMATIQUE-COMMUNICATION/Publicité.	piège à clics .
deep fake, deepfake.	COMMUNICATION-INFORMATIQUE.	infox vidéo, vidéotox , n.f.
extended play (EP).	AUDIOVISUEL/Édition musicale.	minialbum , n.m., mini-album , n.m.
fake news.	COMMUNICATION.	infox , n.f., information fallacieuse .
fashion tech, fashion technology.	HABILLEMENT ET MODE.	technologie de la mode, technomode , n.f.
fast fashion.	HABILLEMENT ET MODE.	mode express, mode éclair .
mapping, video mapping.	ARTS-AUDIOVISUEL.	fresque vidéo .
podcast.	AUDIOVISUEL-TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet.	audio , n.m., audio à la demande (AAD) .
sensitivity reader.	ÉDITION ET LIVRE-LITTÉRATURE.	démineur, -euse éditorial, -e .
show runner, showrunner.	AUDIOVISUEL/Télévision.	directeur, -trice de série .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
slow fashion.	HABILLEMENT ET MODE.	mode durable.
social media manager, social media marketing manager.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION.	responsable des réseaux sociaux.
spoil (to).	AUDIOVISUEL-ÉDITION ET LIVRE.	divulgâcher, v.
time-lapse, timelapse.	AUDIOVISUEL.	hyperaccélééré, n.m.
traffic manager.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION/Publicité.	responsable de la promotion en ligne.
video mapping, mapping.	ARTS-AUDIOVISUEL.	fresque vidéo.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ajustement automatique d'intonation, ajustement, n.m.	AUDIOVISUEL.	auto-tune, autotune.
audio, n.m., audio à la demande (AAD).	AUDIOVISUEL-TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet.	podcast.
démineur, -euse éditorial, -e.	ÉDITION ET LIVRE-LITTÉRATURE.	sensitivity reader.
directeur, -trice de série.	AUDIOVISUEL/Télévision.	show runner, showrunner.
divulgâcher, v.	AUDIOVISUEL-ÉDITION ET LIVRE.	spoil (to).
fresque vidéo.	ARTS-AUDIOVISUEL.	mapping, video mapping.
hyperaccélééré, n.m.	AUDIOVISUEL.	time-lapse, timelapse.
infox, n.f., information fallacieuse.	COMMUNICATION.	fake news.
infox vidéo, vidéotox, n.f.	COMMUNICATION-INFORMATIQUE.	deep fake, deepfake.
ludopublicité, n.f.	AUDIOVISUEL-COMMUNICATION/Publicité.	advergaming.
minialbum, n.m., mini-album, n.m.	AUDIOVISUEL/Édition musicale.	extended play (EP).
mode durable.	HABILLEMENT ET MODE.	slow fashion.
mode express, mode éclair.	HABILLEMENT ET MODE.	fast fashion.
piège à clics.	INFORMATIQUE-COMMUNICATION/Publicité.	clickbait.
responsable de la promotion en ligne.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION/Publicité.	traffic manager.
responsable des réseaux sociaux.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION.	social media manager, social media marketing manager.
romance urbaine.	ÉDITION ET LIVRE-LITTÉRATURE.	chick lit, chick literature.
technologie de la mode, technomode, n.f.	HABILLEMENT ET MODE.	fashion tech, fashion technology.
vidéotox, n.f., infox vidéo.	AUDIOVISUEL-INFORMATIQUE.	deep fake, deepfake.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *podcast* et à ses dérivés

NOR : CTNR2007597K

À partir d'un nom de marque (*iPod*), créé pour désigner un baladeur numérique, s'est développée en anglais une série lexicale (*podcast*, *to podcast*, *podcasting*), qui s'est francisée dans notre langue essentiellement sous les formes substantive « un podcast » et verbale « podcaster ».

Or l'usage de ces termes en français est souvent source de confusion. Il convient de distinguer plusieurs notions :

- le programme audio, couramment désigné aujourd'hui par l'anglicisme « un podcast » ;
- l'action, pour le diffuseur, de mettre à la disposition du public un tel programme (*to podcast*) ;
- l'action, pour l'auditeur, de télécharger un tel programme, couramment désignée aujourd'hui par l'anglicisme « podcaster », ou de l'écouter ou de le réécouter ;
- enfin le service de diffusion offrant à l'utilisateur la possibilité d'accéder à tout moment à un programme choisi dans un ensemble de titres proposés (*podcasting*).

La Commission d'enrichissement de la langue française recommande d'utiliser les termes suivants :

- « **audio** » n.m., « **audio à la demande (AAD)** », voire « **programme ou émission à la demande** » ;
- « **télécharger** », « **écouter** », « **réécouter** » ;
- « **service audio à la demande** ».

Attention : Cette publication annule et remplace celle de la Recommandation sur les équivalents français du mot *podcasting* au *Journal officiel* du 15 décembre 2006.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'automobile (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2012090K

I. – Termes et définitions

assurance automobile à la minute

Forme abrégée : assurance à la minute.

Domaine : ASSURANCE-AUTOMOBILE.

Définition : Contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du temps d'utilisation effectif.

Note : Le temps d'utilisation est calculé à l'aide d'un dispositif connecté embarqué.

Voir aussi : assurance à la conduite, assurance au kilomètre, objet connecté, système de diagnostic embarqué.

Équivalent étranger : –

commande gestuelle

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Dispositif qui permet au conducteur d'un véhicule de commander par geste, sans contact physique avec un instrument de bord, certaines fonctions non essentielles à la conduite tout en continuant à regarder la route.

Note :

1. La commande gestuelle fait appel à des capteurs dont les informations sont traitées par un logiciel capable de reconnaître une gamme de gestes prédéfinis et de déclencher l'action correspondante.
2. La commande gestuelle peut concerner, par exemple, le volume sonore délivré par les haut-parleurs ou la prise d'un appel téléphonique.

Voir aussi : interface avec l'utilisateur.

Équivalent étranger : gesture control.

feux de route antiéblouissement

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Feux de route commandés par un dispositif qui modifie automatiquement la forme du faisceau lumineux en présence d'autres véhicules pour éviter d'éblouir leur conducteur.

Voir aussi : feux de route automatiques, projecteur adaptatif.

Équivalent étranger : glare-free high beam.

feux de route automatiques

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Feux de route commandés par un dispositif qui enclenche automatiquement la fonction feux de croisement en présence d'autres véhicules pour éviter d'éblouir leur conducteur.

Voir aussi : feux de route antiéblouissement, projecteur adaptatif.

Équivalent étranger : –

plateforme, n.f.

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Ensemble de composants formant une structure de base commune à des véhicules différents, ce qui permet des économies d'échelle.

Note :

1. La plateforme détermine la voie et l'empattement des véhicules.

2. La plateforme comprend généralement le soubassement, le groupe motopropulseur et les trains roulants, voire des éléments tels que le système de climatisation, les sièges et le réservoir.

Voir aussi : plateforme modulaire.

Équivalent étranger : platform.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 23 décembre 2007.

plateforme modulaire (langage professionnel)

Domaine : AUTOMOBILE.

Synonyme : plateforme modulable.

Définition : Plateforme conçue pour recevoir des organes de même fonction mais de dessin différent.

Note : Une plateforme modulaire peut, par exemple, permettre plusieurs emplacements et recevoir diverses sortes de trains roulants avant et arrière, de réservoirs à carburant et de motorisations.

Voir aussi : plateforme.

Équivalent étranger : common modular platform (CMP).

projecteur adaptatif

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Projecteur qui émet un faisceau lumineux dont la forme et l'intensité s'adaptent automatiquement aux conditions de circulation telles que la présence d'autres véhicules, le lieu et la nature de la voie, l'éclairage ambiant ou les conditions météorologiques, ainsi qu'à la vitesse du véhicule.

Note : L'antiéblouissement est une des fonctions du projecteur adaptatif.

Voir aussi : feux de route antiéblouissement, feux de route automatiques.

Équivalent étranger : –

robot collaboratif

Domaine : INDUSTRIE-ROBOTIQUE.

Définition : Robot capable d'interagir avec l'homme dans un espace de travail partagé, pour accomplir une tâche prédéfinie.

Équivalent étranger : cobot, collaborative robot.

signature lumineuse

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Stylisation des dispositifs d'éclairage d'un véhicule, qui permet d'identifier la marque, voire le modèle.

Note : La signature lumineuse s'applique généralement aux feux de jour et aux feux de signalisation arrière auxquels on donne un dessin représentatif de la marque ou du modèle.

Voir aussi : feux de jour.

Équivalent étranger : lighting signature.

système d'optimisation d'adhérence

Forme abrégée : optimisation d'adhérence.

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Système qui, en agissant sur la puissance délivrée par le moteur et sur la vitesse de rotation de chacune des roues motrices par l'intermédiaire des freins, permet d'optimiser l'adhérence d'un véhicule à deux roues motrices.

Note : Le système d'optimisation d'adhérence est particulièrement utile dans des conditions difficiles, telles que des terrains enneigés, sablonneux ou boueux.

Équivalent étranger : advanced grip control, grip control.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
advanced grip control, grip control.	AUTOMOBILE.	système d'optimisation d'adhérence, optimisation d'adhérence.
cobot, collaborative robot.	INDUSTRIE-ROBOTIQUE.	robot collaboratif.
common modular platform (CMP).	AUTOMOBILE.	plateforme modulaire (langage professionnel), plateforme modulable.
gesture control.	AUTOMOBILE.	commande gestuelle.
glare-free high beam.	AUTOMOBILE.	feux de route antiéblouissement.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
grip control, advanced grip control.	AUTOMOBILE.	système d'optimisation d'adhérence, optimisation d'adhérence.
lighting signature.	AUTOMOBILE.	signature lumineuse.
platform.	AUTOMOBILE.	plateforme, n.f.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
assurance automobile à la minute, assurance à la minute.	ASSURANCE-AUTOMOBILE.	–
commande gestuelle.	AUTOMOBILE.	gesture control.
feux de route antiéblouissement.	AUTOMOBILE.	glare-free high beam.
feux de route automatiques.	AUTOMOBILE.	–
optimisation d'adhérence, système d'optimisation d'adhérence.	AUTOMOBILE.	advanced grip control, grip control.
plateforme, n.f.	AUTOMOBILE.	platform.
plateforme modulaire (langage professionnel), plateforme modulaire.	AUTOMOBILE.	common modular platform (CMP).
projecteur adaptatif.	AUTOMOBILE.	–
robot collaboratif.	INDUSTRIE-ROBOTIQUE.	cobot, collaborative robot.
signature lumineuse.	AUTOMOBILE.	lighting signature.
système d'optimisation d'adhérence, optimisation d'adhérence.	AUTOMOBILE.	advanced grip control, grip control.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2022303K

I. – Termes et définitions

agrément national d'un modèle de colis

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Synonyme : agrément multilatéral d'un modèle de colis (langage professionnel).

Définition : Agrément qui est délivré pour un modèle de colis de transport de matières radioactives par chacun des États dans lesquels le transport de colis conformes à ce modèle peut être effectué.

Note : Un ensemble d'agréments nationaux peut être nécessaire pour un transport international.

Voir aussi : agrément plurinational d'un modèle de colis, colis de transport de matières radioactives, modèle de colis de transport.

Équivalent étranger : multilateral approval.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « agrément multilatéral d'emballage » au *Journal officiel* du 3 août 2000.

agrément plurinational d'un modèle de colis

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Synonyme : agrément unilatéral d'un modèle de colis (langage professionnel).

Définition : Agrément qui est délivré pour un modèle de colis de transport de matières radioactives par un État signataire de la convention internationale relative aux transports, et qui permet le transport de colis conformes à ce modèle dans tous les États signataires.

Voir aussi : agrément national d'un modèle de colis, colis de transport de matières radioactives, modèle de colis de transport.

Équivalent étranger : unilateral approval.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « agrément unilatéral d'emballage » au *Journal officiel* du 3 août 2000.

capot amortisseur

Forme abrégée : capot, n.m.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Composant d'un emballage de transport de matières radioactives, généralement constitué de caissons métalliques remplis de matériaux déformables, qui est destiné à amortir les chocs en cas d'accident lors de la manutention ou du transport.

Note :

1. Un capot amortisseur permet également, en cas d'incendie, de protéger les joints du couvercle de l'emballage.

2. Selon le type d'emballage, il peut y avoir un capot amortisseur à une ou aux deux extrémités.

Voir aussi : emballage de transport de matières radioactives.

Équivalent étranger : anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 30 septembre 2017.

cavité radiative d'attaque indirecte

Forme abrégée : cavité, n.f.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.

Définition : Enceinte centimétrique métallique dont la face interne, chauffée par des faisceaux laser, émet un rayonnement X qui irradie uniformément un microballon placé en son centre et provoque ainsi son implosion isotrope.

Note :

1. Les faisceaux laser pénètrent dans la cavité par des orifices prévus à cet effet.
2. La cavité radiative d'attaque indirecte est une cible de fusion inertielle.

Voir aussi : attaque indirecte, cible de fusion inertielle, fusion par confinement inertielle, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : cavity, Hohlraum (All.).

château de transport

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Emballage de transport de matières radioactives muni d'un écran de protection radiologique.

Voir aussi : écran de protection radiologique, emballage de transport de matières radioactives.

Équivalent étranger : cask (EU), flask (GB).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 juin 2004.

colis de transport de matières radioactives

Forme abrégée : colis de transport.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble constitué d'un emballage de transport, y compris ses aménagements internes et ses équipements externes, et des matières radioactives qu'il contient.

Note : Un panier est un exemple d'aménagement interne ; une coque de transport est un exemple d'équipement externe.

Voir aussi : coque de transport, emballage de transport de matières radioactives, modèle de colis de transport, panier.

Équivalent étranger : package, radioactive material package.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « colis de matières radioactives » au *Journal officiel* du 10 novembre 2007.

conversion X

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.

Définition : Production d'un rayonnement X provoquée par l'irradiation laser de la face interne d'une cavité radiative d'attaque indirecte.

Voir aussi : attaque indirecte, cavité radiative d'attaque indirecte, cible de fusion inertielle, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : X conversion.

coque de transport

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Enveloppe qui est ajoutée autour d'un emballage de transport afin de renforcer sa protection contre certains risques, tels qu'un choc ou un incendie, et ainsi de préserver le confinement des matières radioactives.

Voir aussi : colis de transport de matières radioactives, confinement, emballage de transport de matières radioactives.

Équivalent étranger : transport hull.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage extérieur de matières radioactives » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

couverture tritigène

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.

Définition : Couverture qui produit du tritium par réaction des neutrons avec le lithium qu'elle contient.

Note : La couverture tritigène contient, outre du lithium, des matériaux multiplicateurs de neutrons, tels que du béryllium ou du plomb.

Voir aussi : couverture.

Équivalent étranger : tritium breeding blanket.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 juin 2008.

critère de sûreté

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Définition : Condition à laquelle doivent satisfaire une ou plusieurs grandeurs physiques afin de garantir le respect d'une exigence de sûreté.

Note : Un critère de sûreté habituellement associé à l'exigence de maintien de l'intégrité de la gaine de combustible en cas d'accident est que sa température reste inférieure à 1 204 °C.

Voir aussi : exigence de sûreté, gaine de combustible, objectif de sûreté.

Équivalent étranger : safety criterion.

démantèlement, n.m.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble des opérations techniques réalisées dans une installation nucléaire après son arrêt définitif, qui comprennent le démontage des équipements, l'assainissement des locaux et des équipements, la démolition de structures de génie civil et l'évacuation des déchets produits.

Note :

1. Le démantèlement peut ne s'appliquer qu'à une partie d'une installation nucléaire.
2. L'emploi du terme « déconstruction » est déconseillé dans ce sens.

Voir aussi : assainissement radioactif, déclassement, mise à l'arrêt définitif.

Équivalent étranger : dismantling.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « démantèlement » et « déconstruction » au *Journal officiel* du 3 août 2000.

déversoir, n.m.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Cylindre situé à l'intérieur de la cuve du circuit primaire et concentrique à celle-ci, qui assure la remontée le long de la cuve d'une fraction du sodium froid et son retour par débordement vers le collecteur froid.

Note : La circulation du sodium froid dans le déversoir maintient la cuve à une température inférieure à celle du sodium chaud et contribue ainsi à sa bonne tenue mécanique.

Voir aussi : circuit de refroidissement primaire, collecteur chaud, collecteur froid.

Équivalent étranger : immersed weir.

dispositif antidébattement

Abréviation : DAD.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Définition : Dispositif constitué de butées qui, en cas de rupture d'une tuyauterie de grand diamètre sous pression, bloque le déplacement des tronçons de la tuyauterie afin d'entraver l'ouverture de la brèche et de limiter ainsi le débit du fluide s'échappant par celle-ci.

Note : Les dispositifs antidébattement sont installés sur les tuyauteries principales du circuit primaire de certains modèles de réacteurs à eau sous pression.

Voir aussi : circuit de refroidissement primaire, réacteur à eau sous pression.

Équivalent étranger : –

dispositif autobloquant

Abréviation : DAB.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Définition : Dispositif amortisseur qui limite les mouvements rapides d'équipements ou de tuyauteries dus à leur rupture ou à un séisme, tout en permettant les déplacements lents dus aux dilatations thermiques.

Équivalent étranger : snubber.

disruption, n.f.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.

Définition : Interruption brutale du courant généré par le plasma thermonucléaire d'un tokamak.

Note : Une disruption s'accompagne de la perte du confinement magnétique et de sollicitations intenses dans les structures du tokamak.

Voir aussi : fusion par confinement magnétique, tokamak.

Équivalent étranger : disruption.

diverteur, n.m.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.

Définition : Dispositif d'un réacteur à fusion qui permet de modifier les lignes de champ au bord du plasma afin d'en extraire les impuretés et les cendres.

Note : Sans diverteur, l'accumulation des impuretés et des cendres dans le plasma conduirait à l'arrêt du réacteur.

Voir aussi : cendres, configuration magnétique toroïdale, fusion par confinement magnétique, limiteur.

Équivalent étranger : divertor.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 juin 2008.

écran de protection radiologique

Forme abrégée : protection radiologique.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Synonyme : blindage, n.m.

Définition : Dispositif matériel utilisé pour réduire l'exposition externe des personnes et des matériels aux rayonnements ionisants.

Note : L'emploi du terme « protection biologique » est déconseillé dans cette acception.

Voir aussi : radioprotection.

Équivalent étranger : radiation shield.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « écran de protection » et « blindage » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

emballage de transport de matières radioactives

Forme abrégée : emballage de transport.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble constitué de composants tels qu'une enceinte de confinement, des écrans de protection radiologique ou des protections mécaniques, qui permet de contenir de façon sûre des matières radioactives durant leur transport.

Voir aussi : capot amortisseur, château de transport, colis de transport de matières radioactives, écran de protection radiologique, enceinte de confinement.

Équivalent étranger : cask (EU), flask (GB), packaging.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage de matières radioactives » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

emballage de transport de matières radioactives à sec

Forme abrégée : emballage de transport à sec.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Emballage de transport de matières radioactives dont l'intérieur est maintenu sec.

Note : On trouve aussi le terme « emballage sec », qui est déconseillé.

Voir aussi : emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport de matières radioactives sous eau.

Équivalent étranger : dry packaging.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage de transport à sec » au *Journal officiel* du 23 septembre 2015.

emballage de transport de matières radioactives sous eau

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Synonyme : emballage de transport en eau (langage professionnel).

Définition : Emballage de transport de matières radioactives dont l'intérieur est rempli d'eau.

Voir aussi : emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport de matières radioactives à sec.

Équivalent étranger : wet packaging.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage de transport sous eau » au *Journal officiel* du 23 septembre 2015.

emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives

Forme abrégée : emballage de transport-entreposage.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble constitué de composants tels qu'une enceinte de confinement, des écrans de protection radiologique, des protections mécaniques ou des dispositifs de surveillance, qui permet de contenir de façon sûre des matières radioactives durant leur transport et leur entreposage.

Voir aussi : capot amortisseur, colis de transport de matières radioactives, écran de protection radiologique, emballage de transport de matières radioactives, enceinte de confinement.

Équivalent étranger : dual purpose cask, dual purpose packaging, transport and storage cask, transport and storage packaging.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage d'entreposage » au *Journal officiel* du 1^{er} juillet 2011.

exigence de sûreté

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Définition : Exigence technique ou organisationnelle relative à une fonction de sûreté, qui permet d'atteindre un ou plusieurs objectifs de sûreté.

Note :

1. Le maintien de l'intégrité de la gaine de combustible dans un réacteur en cas d'incident est un exemple d'exigence de sûreté de nature technique.
2. La présence d'un nombre minimal d'opérateurs dans une salle de commande est un exemple d'exigence de sûreté de nature organisationnelle.

3. Les exigences de sûreté sont définies dans le rapport de sûreté.

Voir aussi : critère de sûreté, fonction de sûreté, gaine de combustible, objectif de sûreté, rapport de sûreté.

Équivalent étranger : safety requirement.

fines de dissolution

Forme abrégée : fines, n.f.pl.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Résidus millimétriques qui subsistent après les opérations de dissolution à chaud de combustibles usés dans l'acide nitrique.

Voir aussi : combustible usé, retraitement.

Équivalent étranger : dissolution fines.

godet à sodium

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.

Synonyme : tastena, n.m. (langage professionnel).

Définition : Godet fixé à l'extrémité d'une perche permettant de prélever un échantillon de sodium liquide en vue de son analyse radiochimique.

Note : Le terme « tastena » est formé par analogie avec le « taste-vin », « Na » étant le symbole chimique du sodium.

Équivalent étranger : –

matière à radioactivité naturelle artificiellement concentrée

Abréviation : MARNAC.

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE.

Définition : Produit ou sous-produit d'une activité menée en dehors du cycle du combustible nucléaire, dont la concentration en radionucléides naturels est supérieure à celle de la matière première mise en œuvre.

Note :

1. Les cendres de combustion de bois et de charbon ainsi que les résidus provenant de la fabrication d'engrais phosphatés, de matières abrasives, de pigments, de fonderie ou d'extraction de gaz et de pétrole sont des exemples de matières à radioactivité naturelle artificiellement concentrée.

2. Les radionucléides naturels le plus souvent présents dans les matières à radioactivité naturelle artificiellement concentrée sont le potassium 40, les isotopes de l'uranium naturel, le thorium 232, le plomb 210 et le polonium 210.

3. L'emploi du terme « matière RNR » (matière à radioactivité naturelle renforcée) est déconseillé.

Équivalent étranger : technologically enhanced naturally occurring radioactive material (TENORM).

modèle de colis de transport

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Document qui, pour un emballage de transport donné, décrit les différents types de colis de transport possibles et définit leurs conditions d'exploitation et de maintenance.

Voir aussi : agrément national d'un modèle de colis, agrément plurinational d'un modèle de colis, colis de transport de matières radioactives, emballage de transport de matières radioactives.

Équivalent étranger : package design, package model.

objectif de sûreté

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Définition : Objectif de prévention des risques ou de limitation des effets indésirables qu'une installation nucléaire ou un colis de transport peut entraîner pour les travailleurs, la population ou l'environnement en situation normale, incidentelle ou accidentelle.

Note : Les objectifs de sûreté sont formulés en termes qualitatifs (par exemple, l'absence de rejet massif de radioactivité en cas de fusion du cœur d'un réacteur) ou quantitatifs (par exemple, la dose de rayonnement maximale subie par la population).

Voir aussi : colis de transport de matières radioactives, critère de sûreté, exigence de sûreté, rapport de sûreté, référentiel de sûreté, sûreté nucléaire.

Équivalent étranger : –

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 21 décembre 2013.

référentiel de sûreté

Domaine : INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Définition : Ensemble des documents relatifs à la sûreté nucléaire et à la radioprotection auxquels une installation nucléaire ou un transport de matières radioactives doit être conforme.

Note : Le référentiel de sûreté d'une installation contient notamment le rapport de sûreté, des règles d'exploitation et le plan d'urgence.

Voir aussi : plan d'urgence interne, plan d'urgence pour le transport, rapport de sûreté.

Équivalent étranger : –

régénération de piège froid

Forme abrégée : régénération, n.f.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Opération qui consiste à restaurer la fonctionnalité d'un piège froid en éliminant, par dissolution, décomposition thermique ou réaction chimique, les impuretés cristallisées accumulées.

Voir aussi : piège froid.

Équivalent étranger : reconditioning, regeneration.

robustesse, n.f.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Définition : Capacité d'une installation à assurer certaines de ses fonctions de sûreté lorsqu'elle est soumise à des sollicitations plus fortes que celles qui sont prises en compte dans son référentiel de sûreté.

Note :

1. La robustesse d'une installation résulte, par exemple, de marges inhérentes à des méthodes de dimensionnement ou de fabrication.
2. Les tests de résistance permettent, par exemple, d'évaluer la robustesse vis-à-vis de certaines agressions.

Voir aussi : dimensionnement, effet falaise, fonction de sûreté, référentiel de sûreté, test de résistance.

Équivalent étranger : robustness.

séchage en emballage

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Procédé qui vise à assécher la cavité interne et le contenu d'un emballage de transport ou d'un emballage de transport et d'entreposage.

Note :

1. Le séchage en emballage est effectué, par exemple, par mise sous vide ou par circulation d'un gaz chaud tel que l'air ou l'azote.
2. Le séchage en emballage permet notamment de maîtriser les risques de surpression et de corrosion ainsi que ceux qui sont liés à la production d'hydrogène par radiolyse de l'eau.

Voir aussi : emballage de transport à sec, emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives.

Équivalent étranger : in-drum drying.

suremballage de transport

Forme abrégée : suremballage, n.m.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Dispositif utilisé pour la manutention et le transport en un seul ensemble de plusieurs colis de transport de matières radioactives.

Note : Le suremballage de transport n'a pas de fonction de sûreté, les exigences de sûreté étant remplies par chacun des colis qu'il contient.

Voir aussi : colis de transport de matières radioactives, emballage de transport de matières radioactives, exigence de sûreté, fonction de sûreté.

Équivalent étranger : overpack.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « suremballage » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

système de transport interne

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble constitué d'un emballage et d'un véhicule adapté, qui est utilisé pour le transport de matières radioactives entre deux installations dans le périmètre d'un site nucléaire.

Note : Des contraintes de déplacement telles qu'une vitesse réduite ou un parcours défini peuvent être associées à l'utilisation de ce système.

Équivalent étranger : on site transport system, on-site transport system.

température de débouchage

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Température d'un métal liquide au-dessus de laquelle les impuretés cristallisées dans la section libre des orifices de l'indicateur de bouchage commencent à se dissoudre.

Voir aussi : indicateur de bouchage, température de bouchage.

Équivalent étranger : unplugging temperature.

vecteur d'énergie pour fusion inertielle

Abréviation : VEFI.

Forme abrégée : vecteur d'énergie.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.

Définition : Rayonnement qui apporte l'énergie nécessaire à l'implosion d'une cible de fusion inertielle.

Note : Le vecteur d'énergie de l'attaque directe est un rayonnement laser ; celui de l'attaque indirecte est un rayonnement X.

Voir aussi : attaque directe, attaque indirecte, cible de fusion inertielle.

Équivalent étranger : driver, driver laser, energy driver, ICF driver, IFE driver, inertial fusion energy driver.

vis de protection radiologique

Forme abrégée : vis radiologique.

Domaine : INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.

Définition : Conduit de forme héliçoïdale qui, inséré dans une paroi séparant deux volumes, permet la circulation des gaz entre ces volumes tout en maintenant la fonction d'écran de protection radiologique de cette paroi.

Voir aussi : écran de protection radiologique.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	capot amortisseur, capot, n.m.
cask (EU), flask (GB).	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	château de transport.
cask (EU), flask (GB), packaging.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport.
cavity, Hohraum (All.).	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.	cavité radiative d'attaque indirecte, cavité, n.f.
dismantling.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	démantèlement, n.m.
disruption.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.	disruption, n.f.
dissolution fines.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	fines de dissolution, fines, n.f.pl.
divertor.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.	diverteur, n.m.
driver, driver laser, energy driver, ICF driver, IFE driver, inertial fusion energy driver.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.	vecteur d'énergie pour fusion inertielle (VEFI), vecteur d'énergie.
dry packaging.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	emballage de transport de matières radioactives à sec, emballage de transport à sec.
dual purpose cask, dual purpose packaging, transport and storage cask, transport and storage packaging.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives, emballage de transport-entreposage.
energy driver, driver, driver laser, ICF driver, IFE driver, inertial fusion energy driver.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.	vecteur d'énergie pour fusion inertielle (VEFI), vecteur d'énergie.
flask (GB), cask (EU).	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	château de transport.
flask (GB), cask (EU), packaging.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport.
Hohraum (All.), cavity.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.	cavité radiative d'attaque indirecte, cavité, n.f.
ICF driver, driver, driver laser, energy driver, IFE driver, inertial fusion energy driver.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.	vecteur d'énergie pour fusion inertielle (VEFI), vecteur d'énergie.
immersed weir.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fission.	déversoir, n.m.
impact limiter, anti-shock mounting, shock absorber, shock absorbing cover.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	capot amortisseur, capot, n.m.
in-drum drying.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	séchage en emballage.
inertial fusion energy driver, driver, driver laser, energy driver, ICF driver, IFE driver.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Fusion.	vecteur d'énergie pour fusion inertielle (VEFI), vecteur d'énergie.
multilateral approval.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	agrément national d'un modèle de colis, agrément multilatéral d'un modèle de colis (langage professionnel).

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
on site transport system, on-site transport system.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	système de transport interne.
overpack.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	suremballage de transport, suremballage, n.m.
package, radioactive material package.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	colis de transport de matières radioactives, colis de transport.
package design, package model.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	modèle de colis de transport.
packaging, cask (EU), flask (GB).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport.
radiation shield.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	écran de protection radiologique, blindage, n.m., protection radiologique.
radioactive material package, package.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	colis de transport de matières radioactives, colis de transport.
reconditioning, regeneration.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.	régénération de piège froid, régénération, n.f.
robustness.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	robustesse, n.f.
safety criterion.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	critère de sûreté.
safety requirement.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	exigence de sûreté.
shock absorber, anti-shock mounting, impact limiter, shock absorbing cover.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	capot amortisseur, capot, n.m.
snubber.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	dispositif autobloquant (DAB).
technologically enhanced naturally occurring radioactive material (TENORM).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE.	matière à radioactivité naturelle artificiellement concentrée (MARNAC).
transport and storage cask, dual purpose cask, dual purpose packaging, transport and storage packaging.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives, emballage de transport-entreposage.
transport hull.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	coque de transport.
tritium breeding blanket.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.	couverture tritigène.
unilateral approval.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	agrément plurinationnel d'un modèle de colis, agrément unilatéral d'un modèle de colis (langage professionnel).
unplugging temperature.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.	température de débouchage.
wet packaging.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	emballage de transport de matières radioactives sous eau, emballage de transport en eau (langage professionnel).
X conversion.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.	conversion X.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
agrément national d'un modèle de colis, agrément multilatéral d'un modèle de colis (langage professionnel).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	multilateral approval.
agrément plurinationnel d'un modèle de colis, agrément unilatéral d'un modèle de colis (langage professionnel).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	unilateral approval.
blindage, n.m., écran de protection radiologique, protection radiologique.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	radiation shield.
capot amortisseur, capot, n.m.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover.
cavité radiative d'attaque indirecte, cavité, n.f.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.	cavity, Hohraum (All.).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
château de transport.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	cask (EU), flask (GB).
colis de transport de matières radioactives, colis de transport.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	package, radioactive material package.
conversion X.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.	X conversion.
coque de transport.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	transport hull.
couverture tritigène.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.	tritium breeding blanket.
critère de sûreté.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	safety criterion.
démantèlement, n.m.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	dismantling.
déversoir, n.m.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.	immersed weir.
dispositif antidébattement (DAD).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	–
dispositif autobloquant (DAB).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	snubber.
disruption, n.f.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.	disruption.
diverteur, n.m.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.	divertor.
écran de protection radiologique, protection radiologique, blindage, n.m.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	radiation shield.
emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	cask (EU), flask (GB), packaging.
emballage de transport de matières radioactives à sec, emballage de transport à sec.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	dry packaging.
emballage de transport de matières radioactives sous eau, emballage de transport en eau (langage professionnel).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	wet packaging.
emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives, emballage de transport-entreposage.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	dual purpose cask, dual purpose packaging, transport and storage cask, transport and storage packaging.
exigence de sûreté.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	safety requirement.
fines de dissolution, fines, n.f.pl.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	dissolution fines.
godet à sodium, tastena, n.m. (langage professionnel).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.	–
matière à radioactivité naturelle artificiellement concentrée (MARNAC).	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE.	technologically enhanced naturally occurring radioactive material (TENORM).
modèle de colis de transport.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	package design, package model.
objectif de sûreté.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	–
protection radiologique, écran de protection radiologique, blindage, n.m.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	radiation shield.
référentiel de sûreté.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	–
régénération de piège froid, régénération, n.f.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.	reconditioning, regeneration.
robustesse, n.f.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	robustness.
séchage en emballage.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	in-drum drying.
suremballage de transport, suremballage, n.m.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	overpack.
système de transport interne.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Cycle du combustible.	on site transport system, on-site transport system.
tastena, n.m. (langage professionnel), godet à sodium.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.	–
température de débouchage.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fission.	unplugging temperature.
vecteur d'énergie pour fusion inertielle (VEFI), vecteur d'énergie.	INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE/Fusion.	driver, driver laser, energy driver, ICF driver, IFE driver, inertial fusion energy driver.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
vis de protection radiologique, vis radiologique.	INGÉNIERIE NUCLÉAIRE/Sécurité nucléaire.	-
<p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2023143K

I. – Termes et définitions

bras de fer

Domaine : COMMUNICATION-POLITIQUE.

Définition : Tactique d'intimidation qui vise à faire céder l'adversaire en lui laissant croire qu'il se heurte à une détermination infaillible.

Équivalent étranger : chicken game.

cagoules noires

Domaine : POLITIQUE.

Synonyme : bloc noir.

Définition : Groupe d'individus cagoulés et vêtus de noir qui recourt, à la faveur de manifestations sur la voie publique, à des actions violentes concertées, notamment contre des symboles des pouvoirs politiques et économiques.

Note : Le terme « cagoule noire » (n.), au singulier, peut désigner le membre d'un tel groupe.

Équivalent étranger : black bloc.

démocrature, n.f.

Domaine : POLITIQUE.

Synonyme : démocratie illibérale.

Définition : Régime politique qui, tout en respectant les règles formelles de la démocratie, notamment en matière d'élections, restreint les libertés publiques ou individuelles comme le fait une dictature.

Équivalent étranger : illiberal democracy.

endiguement, n.m.

Domaine : POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Stratégie diplomatique qui vise à circonscrire l'influence d'un adversaire, notamment dans les domaines militaire, diplomatique et idéologique.

Voir aussi : refoulement.

Équivalent étranger : containment.

migrant, -e climatique

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.

Définition : Personne amenée à quitter son lieu d'habitation en raison d'un changement climatique qui bouleverse ses conditions de vie.

Note : Le migrant climatique est un migrant environnemental.

Voir aussi : migrant environnemental.

Équivalent étranger : climate change migrant, climate migrant.

migrant, -e environnemental, -e

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.

Définition : Personne amenée à quitter son lieu d'habitation en raison de phénomènes environnementaux qui bouleversent ses conditions de vie.

Note : La pollution des terres ou un séisme sont des exemples de phénomènes environnementaux qui peuvent contraindre une personne à quitter son lieu d'habitation.

Voir aussi : migrant climatique.

Équivalent étranger : environmental migrant.

migration de retour

Domaine : POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.

Synonyme : retour au pays.

Définition : Migration de personnes dans le pays dont elles-mêmes ou leurs ascendants sont originaires.

Équivalent étranger : remigration, return migration.

millénial, -e, n.

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Enfant du numérique qui a atteint l'âge adulte au début du nouveau millénaire.

Note : Pluriel : milléniaux.

Voir aussi : enfant du numérique.

Équivalent étranger : millennial.

refoulement, n.m.

Domaine : POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Stratégie diplomatique qui vise non seulement à endiguer mais encore à réduire l'influence d'un adversaire, notamment dans les domaines militaire, diplomatique et idéologique.

Voir aussi : endiguement.

Équivalent étranger : roll back.

résurgence, n.f.

Domaine : TOUS DOMAINES.

Synonyme : effet de rebond.

Définition : Situation dans laquelle un problème que l'on croyait avoir résolu en un endroit réapparaît ailleurs.

Équivalent étranger : balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).

urbicide, n.m.

Domaine : POLITIQUE-CULTURE.

Définition : Destruction délibérée, lors d'un conflit, de tout ou partie d'une ville en tant qu'objectif plus symbolique que militaire.

Équivalent étranger : urbicide.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).	TOUS DOMAINES.	résurgence, n.f., effet de rebond.
black bloc.	POLITIQUE.	cagoules noires, bloc noir.
chicken game.	COMMUNICATION-POLITIQUE.	bras de fer.
climate change migrant, climate migrant.	RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.	migrant, -e climatique.
containment.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	endiguement, n.m.
efecto cucaracha (Esp.), balloon effect.	TOUS DOMAINES.	résurgence, n.f., effet de rebond.
environmental migrant.	RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.	migrant, -e environnemental, -e.
illiberal democracy.	POLITIQUE.	démocrature, n.f., démocratie illibérale.
millennial.	TOUS DOMAINES.	millénial, -e, n.
remigration, return migration.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	migration de retour, retour au pays.
roll back.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	refoulement, n.m.
urbicide.	POLITIQUE-CULTURE.	urbicide, n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bloc noir, cagoules noires.	POLITIQUE.	black bloc.
bras de fer.	COMMUNICATION-POLITIQUE.	chicken game.
cagoules noires, bloc noir.	POLITIQUE.	black bloc.
démocrature, n.f., démocratie illibérale.	POLITIQUE.	illiberal democracy.
effet de rebond, résurgence, n.f.	TOUTS DOMAINES.	balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).
endiguement, n.m.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	containment.
migrant, -e climatique.	RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.	climate change migrant, climate migrant.
migrant, -e environnemental, -e.	RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.	environmental migrant.
migration de retour, retour au pays.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	remigration, return migration.
millénial, -e, n.	TOUTS DOMAINES.	millennial.
refoulement, n.m.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	roll back.
résurgence, n.f., effet de rebond.	TOUTS DOMAINES.	balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).
retour au pays, migration de retour.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	remigration, return migration.
urbicide, n.m.	POLITIQUE-CULTURE.	urbicide.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la spatologie et de l'astronomie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2024285K

I. – Termes et définitions

défense planétaire

Domaine : SPATIOLOGIE.

Définition : Ensemble des mesures qui visent à prévenir les collisions de géocroiseurs avec la Terre ou à en limiter les conséquences.

Note :

1. L'envoi d'un impacteur ou le recours à une charge nucléaire pour modifier la trajectoire d'un géocroiseur sont des exemples de mesures de défense planétaire possibles.

2. Il convient de ne pas confondre la « défense planétaire » et la « protection planétaire ».

Voir aussi : géocroiseur, impacteur (1), protection planétaire.

Équivalent étranger : planetary defence (GB), planetary defense (EU).

désorbitation, n.f.

Domaine : SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.

Définition : Opération consistant à faire quitter à tout ou partie d'un objet spatial l'orbite qu'il décrit autour d'un astre, afin de provoquer sa chute, contrôlée ou non, jusqu'à cet astre.

Voir aussi : désorbiter, rentrée atmosphérique, réorbiter.

Équivalent étranger : deorbiting.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

désorbiter, v.

Domaine : SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.

Définition : Faire quitter à tout ou partie d'un objet spatial l'orbite qu'il décrit autour d'un astre, afin de provoquer sa chute, contrôlée ou non, jusqu'à cet astre.

Note : Les satellites en fin de mission autour de la Terre sont généralement désorbités.

Voir aussi : désorbitation, rentrée atmosphérique, réorbiter.

Équivalent étranger : deorbit (to).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

élément remplaçable en orbite

Abréviation : ERO.

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Élément d'un engin spatial desservable, qui est conçu pour être remplacé en orbite en cas de panne ou d'obsolescence.

Note : Les instruments et les panneaux solaires du télescope spatial Hubble sont des éléments remplaçables en orbite ayant fait l'objet de plusieurs missions de maintenance.

Voir aussi : desservable, engin spatial de maintenance.

Équivalent étranger : orbital replaceable unit (ORU), orbital replacement unit (ORU).

engin de prolongation de mission

Abréviation : EPM.

Forme développée : engin spatial de prolongation de mission.

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Engin spatial de service qui est conçu pour prolonger la mission d'un satellite en le ravitaillant en consommables ou en prenant le contrôle de ses mouvements pour des périodes pouvant être de plusieurs années.

Voir aussi : engin spatial de service.

Équivalent étranger : mission extension vehicle (MEV).

engin spatial

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Objet spatial qui est conçu pour remplir une ou plusieurs fonctions déterminées dans l'espace extra-atmosphérique.

Voir aussi : espace extra-atmosphérique, objet spatial, véhicule spatial.

Équivalent étranger : spacecraft.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

engin spatial de maintenance

Abréviation : ESM.

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Engin spatial de service qui est conçu pour assurer la maintenance d'un engin spatial desservable, notamment en le ravitaillant en consommables, en évaluant son état, en effectuant certaines réparations ou en échangeant des éléments remplaçables en orbite.

Voir aussi : desservable, élément remplaçable en orbite, engin spatial de service.

Équivalent étranger : servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV).

engin spatial de service

Abréviation : ESS.

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Engin spatial qui est conçu pour fournir à des engins en orbite des services divers, tels le remorquage ou la maintenance, ou encore pour en prolonger la mission.

Voir aussi : engin de prolongation de mission, engin spatial, engin spatial de maintenance, remorqueur spatial.

Équivalent étranger : service spacecraft, servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV).

étage de transfert orbital

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Étage complémentaire d'un lanceur qui est activé lors d'un lancement pour changer l'orbite des engins spatiaux embarqués après leur injection par le lanceur.

Voir aussi : injection sur orbite, orbite de transfert.

Équivalent étranger : orbital transfer stage, transfer orbit stage (TOS).

1. impacteur, n.m.

Domaine : ASTRONOMIE-SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Projectile qui est destiné à percuter un corps céleste à grande vitesse.

Note :

1. Un impacteur peut être utilisé afin de pulvériser une partie du corps visé et d'étudier ainsi ses caractéristiques à distance.

2. Un impacteur peut également servir à modifier la trajectoire d'un corps céleste tel un géocroiseur.

Voir aussi : défense planétaire, géocroiseur.

Équivalent étranger : impactor, kinetic impactor.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 10 octobre 2009.

2. impacteur, n.m.

Domaine : ASTRONOMIE.

Définition : Corps céleste qui en percute un autre de plus grande taille.

Note : Un astéroïde ou une comète qui entre en collision avec la Terre, tel un géocroiseur, est un impacteur.

Voir aussi : géocroiseur.

Équivalent étranger : impactor.

mégaconstellation de satellites

Forme abrégée : mégaconstellation, n.f.

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Constellation formée de centaines, voire de milliers de satellites.

Voir aussi : constellation de satellites.

Équivalent étranger : megaconstellation.

objet orbital

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Objet spatial qui est en orbite autour d'un astre.

Note : Un satellite en cours de mission ou un débris spatial sont des objets orbitaux.

Voir aussi : débris spatial, objet spatial.

Équivalent étranger : resident space object (RSO).

objet spatial

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Objet introduit par l'homme dans l'espace extra-atmosphérique.

Note : Un objet spatial peut ne pas suivre une trajectoire orbitale.

Voir aussi : débris spatial, engin spatial, espace extra-atmosphérique, paramètre orbital, paramètres orbitaux à deux lignes.

Équivalent étranger : space object.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

protection planétaire

Domaine : SPATIOLOGIE.

Définition : Ensemble des mesures qui visent à protéger l'intégrité biologique d'un astre contre des contaminations importées d'un autre astre dans le cadre de missions d'exploration spatiale.

Note :

1. La protection planétaire concerne en particulier la Terre lors du retour d'astronautes et de sondes transportant des échantillons extraterrestres. Elle peut inclure l'évaluation des risques pour les êtres vivants, ainsi que le confinement, la stérilisation ou l'incinération des échantillons.

2. Il convient de ne pas confondre la « protection planétaire » et la « défense planétaire ».

Voir aussi : décontamination préventive, défense planétaire, mitigation, test d'innocuité.

Équivalent étranger : planetary protection.

remorqueur spatial

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Définition : Engin spatial de service qui est conçu pour réorbiter ou désorbiter un objet spatial.

Voir aussi : désorbiter, engin spatial de service, réorbiter, retrait sélectif de débris.

Équivalent étranger : orbital transfer vehicle (OTV), space tug.

rencontre, n.f.

Domaine : SPATIOLOGIE-ASTRONOMIE.

Définition : Passage d'un objet spatial ou d'un corps céleste à proximité d'un autre objet spatial ou corps céleste.

Note : Une rencontre peut aboutir à une capture, à un appui gravitationnel ou à un rendez-vous spatial.

Voir aussi : appui gravitationnel, capture, rendez-vous spatial, survol.

Équivalent étranger : encounter.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

rendez-vous spatial

Domaine : SPATIOLOGIE.

Définition : Ensemble des manœuvres qui permettent à deux engins spatiaux de se rejoindre, voire de s'amarrer, ou à un engin spatial de rejoindre un corps céleste ou de s'en approcher au plus près, avec une vitesse relative quasi nulle ; par extension, le résultat de ces manœuvres.

Voir aussi : accostage, amarrage, rencontre.

Équivalent étranger : space rendezvous.

réorbitation, n.f.

Domaine : SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.

Définition : Modification intentionnelle de l'orbite d'un objet spatial.

Note : Le relèvement d'orbite, le transfert d'un satellite sur une orbite de rebut, le surbaissement d'orbite ou la surélévation d'orbite sont des exemples de réorbitation.

Voir aussi : désorbitation, orbite de satellite au rebut, relèvement d'orbite, réorbiter, surbaissement d'orbite, surélévation d'orbite, transfert interorbital.

Équivalent étranger : reorbiting.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

réorbiter, v.

Domaine : SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.

Définition : Modifier intentionnellement l'orbite d'un objet spatial.

Voir aussi : désorbiter, orbite de satellite au rebut, relèvement d'orbite, réorbitation, surbaissement d'orbite, surélévation d'orbite, transfert interorbital.

Équivalent étranger : reorbit (to).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

retrait de service

Domaine : SPATIOLOGIE.

Définition : Ensemble des opérations qui doivent être accomplies à l'issue de la dernière mission d'un satellite ou de l'étage supérieur d'un lanceur, pour réduire les risques d'explosion ou de collision en orbite.

Note : Le retrait de service inclut généralement une passivation associée à une réorbitation ou à une désorbitation.

Voir aussi : désorbitation, passivation, réorbitation.

Équivalent étranger : post-mission disposal (PMD).

retrait sélectif de débris

Abréviation : RSD.

Domaine : SPATIOLOGIE.

Définition : Opération qui consiste à désorbiter certains débris spatiaux considérés comme particulièrement dangereux pour l'utilisation de l'espace ou à les réorbiter vers des orbites de rebut.

Note : Le retrait sélectif de débris permet, notamment aux altitudes où évoluent les satellites d'observation, comprises entre 700 et 1 100 km, de réduire les risques de collision entre les plus gros d'entre eux, les collisions augmentant le nombre de débris.

Voir aussi : débris spatial, désorbiter, orbite de satellite au rebut, réorbiter, syndrome de Kessler.

Équivalent étranger : active debris removal (ADR).

satellite fractionné (langage professionnel)

Domaine : SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.

Synonyme : système satellitaire fractionné.

Définition : Système composé de plusieurs engins orbitaux mécaniquement indépendants et dotés de fonctions spécifiques, mais connectés entre eux par ondes électromagnétiques et fonctionnant comme une seule entité.

Note : Les fonctions spécifiques des engins orbitaux qui composent le satellite fractionné peuvent être des contributions à la charge utile, les communications à haut débit avec le sol et le stockage de données.

Équivalent étranger : fractionated payload, fractionated satellite, fractionated spacecraft.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
active debris removal (ADR).	SPATIOLOGIE.	retrait sélectif de débris (RSD).
deorbit (to).	SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.	désorbiter, v.
deorbiting.	SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.	désorbitation, n.f.
encounter.	SPATIOLOGIE-Astronomie.	rencontre, n.f.
fractionated payload, fractionated satellite, fractionated spacecraft.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	satellite fractionné (langage professionnel), système satellitaire fractionné.
impactor.	ASTRONOMIE.	2. impacteur, n.m.
impactor, kinetic impactor.	ASTRONOMIE-SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	1. impacteur, n.m.
megaconstellation.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	mégaconstellation de satellites, mégaconstellation, n.f.
mission extension vehicle (MEV).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	engin de prolongation de mission (EPM), engin spatial de prolongation de mission.
orbital replaceable unit (ORU), orbital replacement unit (ORU).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	élément remplaçable en orbite (ERO).
orbital transfer stage, transfer orbit stage (TOS).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	étage de transfert orbital.
orbital transfer vehicle (OTV), space tug.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	remorqueur spatial.
planetary defence (GB), planetary defense (EU).	SPATIOLOGIE.	défense planétaire.
planetary protection.	SPATIOLOGIE.	protection planétaire.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
post-mission disposal (PMD).	SPATIOLOGIE.	retrait de service.
reorbit (to).	SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.	réorbiter, v.
reorbiting.	SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.	réorbitation, n.f.
resident space object (RSO).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	objet orbital.
service spacecraft, servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	engin spatial de service (ESS).
servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	engin spatial de maintenance (ESM).
spacecraft.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	engin spatial.
space object.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	objet spatial.
space rendezvous.	SPATIOLOGIE.	rendez-vous spatial.
space servicer, service spacecraft, servicing spacecraft, space servicing vehicle (SSV).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	engin spatial de service (ESS).
space servicer, servicing spacecraft, space servicing vehicle (SSV).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	engin spatial de maintenance (ESM).
space tug, orbital transfer vehicle (OTV).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	remorqueur spatial.
transfer orbit stage (TOS), orbital transfer stage.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	étage de transfert orbital.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
défense planétaire.	SPATIOLOGIE.	planetary defence (GB), planetary defense (EU).
désorbitation, n.f.	SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.	deorbiting.
désorbiter, v.	SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.	deorbit (to).
élément remplaçable en orbite (ERO).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	orbital replaceable unit (ORU), orbital replacement unit (ORU).
engin de prolongation de mission (EPM), engin spatial de prolongation de mission.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	mission extension vehicle (MEV).
engin spatial.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	spacecraft.
engin spatial de maintenance (ESM).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV).
engin spatial de prolongation de mission, engin de prolongation de mission (EPM).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	mission extension vehicle (MEV).
engin spatial de service (ESS).	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	service spacecraft, servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV).
étage de transfert orbital.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	orbital transfer stage, transfer orbit stage (TOS).
1. impacteur, n.m.	ASTRONOMIE-SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	impactor, kinetic impactor.
2. impacteur, n.m.	ASTRONOMIE.	impactor.
mégaconstellation de satellites, mégaconstellation, n.f.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	megaconstellation.
objet orbital.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	resident space object (RSO).
objet spatial.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	space object.
protection planétaire.	SPATIOLOGIE.	planetary protection.
remorqueur spatial.	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	orbital transfer vehicle (OTV), space tug.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
rencontre , n.f.	SPATIOLOGIE-ASTRONOMIE.	encounter.
rendez-vous spatial .	SPATIOLOGIE.	space rendezvous.
réorbitation , n.f.	SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.	reorbiting.
réorbiter , v.	SPATIOLOGIE/Mécanique spatiale.	reorbit (to).
retrait de service .	SPATIOLOGIE.	post-mission disposal (PMD).
retrait sélectif de débris (RSD) .	SPATIOLOGIE.	active debris removal (ADR).
satellite fractionné (langage professionnel), système satellitaire fractionné .	SPATIOLOGIE/Véhicules spatiaux.	fractionated payload, fractionated satellite, fractionated spacecraft.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la défense (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2033237K

I. – Termes et définitions

avion de transport et de ravitaillement

Abréviation : ATR.

Domaine : AÉRONAUTIQUE-DÉFENSE/Opérations.

Définition : Aéronef polyvalent à voilure fixe qui permet le transport de troupes et de matériels et le ravitaillement en vol.

Voir aussi : aéronef polyvalent.

Équivalent étranger : multi-role tanker transport (MRTT), multirole tanker transport (MRTT).

ciblage, n.m.

Domaine : DÉFENSE/Opérations.

Définition : Processus qui comprend la recherche, l'identification et la hiérarchisation des objectifs à neutraliser ou à détruire, ainsi que le choix des moyens à mettre en œuvre.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « choix des objectifs et des moyens de traitement ».

Équivalent étranger : targeting.

conseiller juridique en opération

Forme abrégée : conseiller juridique.

Domaine : DÉFENSE.

Définition : Expert militaire chargé d'informer et de conseiller le commandement d'une force projetée sur les conditions juridiques de l'emploi de cette force et ainsi de garantir la légalité des actions sur le terrain.

Voir aussi : force projetable.

Équivalent étranger : legal adviser (LEGAD), legal advisor (LEGAD).

coordination, n.f.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-DÉFENSE/Opérations.

Définition : Ensemble des mesures prises, notamment dans le cadre d'opérations militaires, pour assurer la cohérence des actions menées conjointement par plusieurs intervenants dans un espace donné.

Note :

1. L'espace dans lequel la coordination est mise en œuvre peut être terrestre, maritime ou aérien.

2. On trouve aussi le terme « déconfliction », qui est à proscrire.

Équivalent étranger : deconfliction.

cyberguerre, n.f.

Domaine : DÉFENSE-INFORMATIQUE.

Définition : Conflit se caractérisant par un ensemble d'actions offensives et défensives menées dans le cyberspace.

Voir aussi : cyberattaque, cyberdéfense, cyberspace, lutte informatique défensive, lutte informatique offensive, opérations dans le cyberspace.

Équivalent étranger : cyberwar.

descente en rappel inversé

Domaine : DÉFENSE-SPORTS.

Définition : Technique de descente contrôlée de parois verticales, qui consiste à marcher sur la paroi, face au sol, en s'aidant de cordes fixes et d'équipements spécialisés.

Note : Dans un cadre militaire, la descente en rappel inversé est utilisée comme une technique d'assaut permettant à un soldat d'utiliser son arme pendant la descente.

Équivalent étranger : Australian abseiling, deepelling, rap jumping.

exploitation de site tactique

Abréviation : EST.

Domaine : DÉFENSE.

Définition : Recueil, dans une zone où se déroule un combat, de toutes les informations utiles à la connaissance de l'adversaire, complétées par leur analyse en vue d'une action ultérieure.

Note : On trouve aussi le terme « exploitation de site sensible (ESS) ».

Voir aussi : recherche de renseignements.

Équivalent étranger : sensitive site exploitation (SSE).

force de présence

Domaine : DÉFENSE/Opérations.

Définition : Force prépositionnée qui est déployée de manière permanente.

Note : Une force de présence assure des missions de veille et de renseignement ainsi que l'accueil et l'entraînement des forces d'intervention.

Voir aussi : force prépositionnée.

Équivalent étranger : standing out-of-area force.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 5 décembre 2013.

force prépositionnée

Domaine : DÉFENSE/Opérations.

Définition : Force qui, dans un but de prévention des crises, est déployée de manière permanente ou temporaire par un État dans les zones maritimes ou sur le territoire d'un autre État.

Note : Une force de présence est un exemple de force prépositionnée.

Voir aussi : force de présence.

Équivalent étranger : prepositioned force.

francisation de matériel

Forme abrégée : francisation, n.f.

Domaine : INDUSTRIE-DÉFENSE/Armement.

Définition : Adaptation aux normes françaises de matériel conçu et fabriqué dans un autre pays.

Équivalent étranger : frenchification.

guerre par procuration

Domaine : DÉFENSE/Opérations.

Définition : Guerre menée par un État qui, ne prenant pas directement part aux opérations militaires, agit par l'intermédiaire d'un autre acteur, étatique ou non étatique, engagé sur le terrain.

Note : En contrepartie de son action, l'acteur engagé sur le terrain peut recevoir un financement, un entraînement militaire, de l'armement ou d'autres formes d'assistance.

Équivalent étranger : proxy war, war by proxy.

prime à la faille détectée

Forme abrégée : prime à la faille.

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Rémunération octroyée par une organisation à un expert informatique indépendant qui découvre une faille de sécurité au sein d'un système informatique utilisé par cette organisation.

Voir aussi : cybersécurité.

Équivalent étranger : bug bounty.

robot fardier

Domaine : DÉFENSE.

Synonyme : robot mule.

Définition : Robot conçu pour transporter des charges lourdes sur des terrains accidentés impraticables pour tout autre véhicule.

Équivalent étranger : robot pack mule.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
Australian abseiling, deepelling, rap jumping.	DÉFENSE-SPORTS.	descente en rappel inversé.
bug bounty.	INFORMATIQUE.	prime à la faille détectée, prime à la faille.
cyberwar.	DÉFENSE-INFORMATIQUE.	cyberguerre, n.f.
deconfliction.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-DÉFENSE/Opérations.	coordination, n.f.
deepelling, Australian abseiling, rap jumping.	DÉFENSE-SPORTS.	descente en rappel inversé.
frenchification.	INDUSTRIE-DÉFENSE/Armement.	francisation de matériel, francisation, n.f.
legal adviser (LEGAD), legal advisor (LEGAD).	DÉFENSE.	conseiller juridique en opération, conseiller juridique.
multi-role tanker transport (MRTT), multirole tanker transport (MRTT).	AÉRONAUTIQUE-DÉFENSE/Opérations.	avion de transport et de ravitaillement (ATR).
prepositioned force.	DÉFENSE/Opérations.	force prépositionnée.
proxy war, war by proxy.	DÉFENSE/Opérations.	guerre par procuration.
rap jumping, Australian abseiling, deepelling.	DÉFENSE-SPORTS.	descente en rappel inversé.
robot pack mule.	DÉFENSE.	robot fardier, robot mule.
sensitive site exploitation (SSE).	DÉFENSE.	exploitation de site tactique (EST).
standing out-of-area force.	DÉFENSE/Opérations.	force de présence.
targeting.	DÉFENSE/Opérations.	ciblage, n.m.
war by proxy, proxy war.	DÉFENSE/Opérations.	guerre par procuration.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
avion de transport et de ravitaillement (ATR).	AÉRONAUTIQUE-DÉFENSE/Opérations.	multi-role tanker transport (MRTT), multirole tanker transport (MRTT).
ciblage, n.m.	DÉFENSE/Opérations.	targeting.
conseiller juridique en opération, conseiller juridique.	DÉFENSE.	legal adviser (LEGAD), legal advisor (LEGAD).
coordination, n.f.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-DÉFENSE/Opérations.	deconfliction.
cyberguerre, n.f.	DÉFENSE-INFORMATIQUE.	cyberwar.
descente en rappel inversé.	DÉFENSE-SPORTS.	Australian abseiling, deepelling, rap jumping.
exploitation de site tactique (EST).	DÉFENSE.	sensitive site exploitation (SSE).
force de présence.	DÉFENSE/Opérations.	standing out-of-area force.
force prépositionnée.	DÉFENSE/Opérations.	prepositioned force.
francisation de matériel, francisation, n.f.	INDUSTRIE-DÉFENSE/Armement.	frenchification.
guerre par procuration.	DÉFENSE/Opérations.	proxy war, war by proxy.
prime à la faille détectée, prime à la faille.	INFORMATIQUE.	bug bounty.
robot fardier, robot mule.	DÉFENSE.	robot pack mule.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la santé (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2033638K

I. – Termes et définitions

échelle de maturité technologique

Abréviation : EMT.

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Système gradué d'évaluation du niveau d'avancement d'un projet ou d'une innovation scientifiques ou techniques, de sa conception à sa réalisation.

Note : L'échelle de maturité technologique comporte neuf niveaux définis internationalement.

Voir aussi : niveau de maturité technologique.

Équivalent étranger : technology readiness level scale (TRLs), TRL scale.

étude autocomparative

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Étude épidémiologique menée sur un groupe de personnes, au cours de laquelle on compare l'état d'une même personne avant, pendant et éventuellement après l'administration d'un traitement, ou de plusieurs traitements successifs, afin d'en étudier les effets.

Note : L'étude autocomparative se distingue de l'étude croisée par l'absence de tirage au sort pour l'attribution des traitements étudiés.

Voir aussi : étude croisée.

Équivalent étranger : self-controlled case series study (SCCS), self-controlled study.

exposome, n.m.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Ensemble des facteurs environnementaux auxquels est exposé un organisme vivant de sa conception à sa mort et qui influencent son état physiologique.

Note :

1. Le terme est souvent restreint dans l'usage aux expositions nocives pour la santé humaine.
2. On parle par exemple d'« exposome physique », d'« exposome chimique », d'« exposome biologique » ou d'« exposome psychosocial ».

Équivalent étranger : exposome.

gynophobie, n.f.

Domaine : SCIENCES HUMAINES.

Définition : Hostilité ou aversion déclarée à l'égard des femmes, qui peut conduire à des actes de violence envers elles.

Voir aussi : féminicide.

Équivalent étranger : gynophobia.

médecine génomique

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE.

Définition : Domaine de la médecine qui utilise les informations issues du séquençage du génome d'une personne, d'une tumeur ou d'un agent pathogène pour préciser un diagnostic, adapter un traitement ou mettre en œuvre des démarches de prévention.

Voir aussi : pharmacogénomique.

Équivalent étranger : genomic medicine.

niveau de maturité technologique

Abréviation : NMT.

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Indice chiffré caractérisant l'état d'avancement d'un projet ou d'une innovation scientifiques ou techniques selon une échelle de maturité technologique.

Note : Le niveau de maturité technologique est pris en compte pour décider de poursuivre le développement d'un projet ou d'une innovation ou de passer à sa phase d'application.

Voir aussi : échelle de maturité technologique.

Équivalent étranger : technology readiness level (TRL).

radiothérapie en conditions stéréotaxiques

Forme abrégée : radiothérapie stéréotaxique.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Radiothérapie externe, habituellement hypofractionnée, qui utilise un dispositif de repérage stéréotaxique permettant de cibler avec précision le volume à irradier.

Voir aussi : radiothérapie hypofractionnée.

Équivalent étranger : stereotactic radiotherapy.

radiothérapie hypofractionnée (langage professionnel)

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Synonyme : radiothérapie en nombre réduit de séances.

Définition : Radiothérapie externe qui permet de réduire le nombre de séances en augmentant les doses d'irradiation administrées à chacune d'entre elles.

Note :

1. L'augmentation de la dose de radiation que reçoit la tumeur vise à augmenter l'efficacité de la radiothérapie, sans aggravation des effets indésirables.

2. La radiothérapie hypofractionnée peut être réalisée en conditions stéréotaxiques.

Voir aussi : radiothérapie en conditions stéréotaxiques.

Équivalent étranger : hypofractionated radiotherapy.

rétablissement, n.m.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE/PsYCHIATRIE.

Définition : Processus d'amélioration de l'état de santé d'une personne atteinte de troubles psychiatriques, qui lui permet de récupérer le meilleur niveau d'autonomie possible pour mener une vie sociale, en dépit de symptômes résiduels.

Note : Il convient de distinguer le « rétablissement » de la « guérison », qui implique la disparition complète des symptômes.

Équivalent étranger : recovery.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
exposome.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	exposome, n.m.
genomic medicine.	SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE.	médecine génomique.
gynophobia.	SCIENCES HUMAINES.	gynophobie, n.f.
hypofractionated radiotherapy.	SANTÉ ET MÉDECINE.	radiothérapie hypofractionnée (langage professionnel), radiothérapie en nombre réduit de séances.
recovery.	SANTÉ ET MÉDECINE/Psychiatrie.	rétablissement, n.m.
self-controlled case series study (SCCS), self-controlled study.	SANTÉ ET MÉDECINE.	étude autocomparative.
stereotactic radiotherapy.	SANTÉ ET MÉDECINE.	radiothérapie en conditions stéréotaxiques, radiothérapie stéréotaxique.
technology readiness level (TRL).	TOUS DOMAINES.	niveau de maturité technologique (NMT).
technology readiness level scale (TRLS), TRL scale.	TOUS DOMAINES.	échelle de maturité technologique (EMT).

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
échelle de maturité technologique (EMT).	Tous domaines.	technology readiness level scale (TRLS), TRL scale.
étude autocomparative.	SANTÉ ET MÉDECINE.	self-controlled case series study (SCCS), self-controlled study.
exposome, n.m.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	exposome.
gynophobie, n.f.	SCIENCES HUMAINES.	gynophobia.
médecine génomique.	SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE.	genomic medicine.
niveau de maturité technologique (NMT).	Tous domaines.	technology readiness level (TRL).
radiothérapie en conditions stéréotaxiques, radiothérapie stéréotaxique.	SANTÉ ET MÉDECINE.	stereotactic radiotherapy.
radiothérapie hypofractionnée (langage professionnel), radiothérapie en nombre réduit de séances.	SANTÉ ET MÉDECINE.	hypofractionated radiotherapy.
radiothérapie stéréotaxique, radiothérapie en conditions stéréotaxiques.	SANTÉ ET MÉDECINE.	stereotactic radiotherapy.
rétablissement, n.m.	SANTÉ ET MÉDECINE/Psychiatrie.	recovery.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française



Références 2018
L'enrichissement de la langue française (exclusivement disponible en ligne)



Rapport annuel 2019 de la Commission d'enrichissement de la langue française



Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française



Guide des bonnes pratiques 2^e édition 2019

Le site *FranceTerme*



FranceTerme: le site consacré aux termes parus au *Journal officiel* et recommandés à tous



Mode d'emploi de *FranceTerme* (partie administration) (2018)

Florilège de termes



Florilège de termes recommandés par la Commission d'enrichissement de la langue française (2019)



Accès à la librairie du site *FranceTerme* où toutes les publications peuvent être téléchargées

Vous pouvez vous procurer les publications imprimées disponibles en écrivant à terminologie.dgfff@culture.gouv.fr

Toutes ces publications sont téléchargeables sur www.franceterme.culture.fr

Vocabulaires

Disponibles en version papier



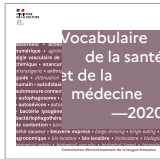
Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication 2010



Vocabulaire du pétrole et du gaz 2015



Vocabulaire de la chimie et des matériaux 2018



Vocabulaire de la santé et de la médecine 2020



La Mode en français 2019



Vocabulaire francophone des affaires 2018

Disponibles exclusivement en ligne



Vocabulaire des relations internationales 2014



Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication 2017



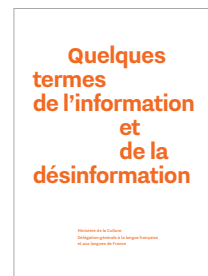
Vocabulaire de la biologie 2017



Des mots et des autos 2018



Quelques termes de santé 2020



Quelques termes de l'information et de la désinformation 2020

Mais aussi :

- Défense (2005)
- Développement durable (2015)
- Droit (2014)
- Économie et finances (2012)
- Éducation et recherche (2013)
- Équipement, transports et tourisme (2007)
- Ingénierie nucléaire (2006)
- Santé (2013)
- Sciences et techniques spatiales (2014)
- Sports (2011)

Dépliants « Vous pouvez le dire en français » Disponibles en version papier



Génétique
et biologie
2010



Alchimie
des mots
de la chimie
2011



Faire des
affaires
2012



Employeurs,
employés
2012



Énergie,
énergies
2013



Si tu veux
la paix...
2014



À maux anciens,
nouveaux
remèdes
2014



Le vocabulaire
s'acclimata
2015



Crise sanitaire,
le dire en
français
2020

Disponibles exclusivement en ligne



Télévision
dernière
génération
2014



Nouveaux usages
numériques
2015



Le football en
français 2015

Mais aussi :

- Audiovisuel (2007)
- Voyages (2007)
- Sport (2008)
- Finances (2008)
- Petit et grand écran (2009)
- Les maux de l'internet (2009)
- Planète durable (2010)
- Relations internationales (2010)
- À la conquête du ciel (2011)
- Ballon ovale... Prêts pour la mêlée ? (2011)
- Employeurs, employés (2012)
- Bien traiter la nature (2013)
- Jeux olympiques d'hiver (2013)
- Étoiles et toiles (2014).

D.2 : La diffusion des publications terminologiques en 2020

La diffusion des publications terminologiques

	Publication	Date d'édition, nombre de tirages	Quantité distribuée en 2020
Vocabulaires	Santé et médecine	décembre 2020, 6 000 ex.	40
total: 644 exemplaires diffusés	La Mode en français	2019, 2 000 ex.	287
	Audiovisuel et communication	2015	201
	Vocabulaire francophone des affaires	2018	101
	Autres	–	15
Vous pouvez le dire en français	Crise sanitaire	décembre 2020, 12 000 ex.	135
total: 477 exemplaires diffusés	Nouveaux usages numériques	2015	100
	À maux anciens, nouveaux remèdes	2014	227
	À la conquête du ciel	2011	15
Autres publications	Rapport annuel 2019 de la Commission d'enrichissement de la langue française	2020	289
total: 658 exemplaires diffusés	Florilège de termes	2019	24
	Dépliant <i>FranceTerme</i>	–	303
	Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts	2019	12
	Actes du colloque REALITER 2018	2019	14
	Autres	–	16

Un exemple de plan de diffusion

Paru début décembre, le *Vocabulaire de la santé et de la médecine* a été diffusé dans un premier temps au format numérique (lien de téléchargement), et sera distribué en priorité, tout au long de l'année 2021, aux destinataires listés ci-dessous, avec l'aide de la Haute fonctionnaire chargée de la langue française et de la terminologie pour le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion :

- ministères Solidarités et Santé et Travail, Emploi et Insertion (directions, cabinets...)
- enseignement secondaire (notamment la filière technologique Sciences et technologies de la santé et du social)
- enseignement supérieur (notamment études de santé, formations paramédicales, filières scientifiques, et écoles de traduction et de journalisme)
- organismes de recherche et laboratoires (INRS, INSERM, Institut Pasteur, sociétés savantes...)
- réseaux déconcentrés et organisations professionnelles (ARS, Haute Autorité de Santé, ordres professionnels, Pôle Emploi...)
- établissements de santé et leurs représentants (syndicats, fédérations, associations)
- agences et opérateurs des ministères (Société d'histoire des hôpitaux, CNAM, INSEE, École des hautes études en santé publique...)
- membres et partenaires du dispositif
- particuliers sur demande

La parution de ce vocabulaire a été signalée au grand public sur le site de la DGLFLF (rubrique Actualités), sur le site *FranceTerme* (rubriques Actualités et Librairie), dans les lettres d'information de la DGLFLF et de *FranceTerme*, ainsi que dans les réseaux sociaux.

Achevé d'imprimer en juillet 2021
sur les presse de l'imprimerie Art & Caractère